U d'/of OTTAWA
39003002189586

LETTRES
PERSANES

TOME DEUXIÈME

PARIS, M DCCC LXXXVI

1 8 6a

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/lettrespersane02mont

MONTESQUIEU, 1689-1755.
Charles Louis de Secondat, baron de la Brède et de

LETTRES PERSANES

PUBLIÉES EN DEUX VOLUMES

AVEC UNE

PRÉFACE PAR M. TOURNEUX

Dessins d'Ed. de Beaumont

GRAVÉS A L'EAU-FORTE PAR BOILVIN

PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

Rue Saint-Honoré, 338

—

M DCCC LXXXVI

Universit

1821 1
#34

PQ
2011
.L5
1886
v.2

LETTRES PERSANES

(SUITE)

LETTRE LXXII

RICA A USBEK

A ***.

Je me trouvai l'autre jour dans une compagnie où je vis un homme bien content de lui. Dans un quart d'heure, il décida trois questions de morale, quatre problèmes historiques et cinq points de physique : je n'ai jamais vu un décisionnaire si universel ; son esprit ne fut jamais suspendu par le moindre doute. On laissa les sciences ; on parla des nouvelles du temps : il décida sur les nouvelles du temps. Je voulus l'attraper, et je dis en moi-même : « Il faut que je me mette dans mon fort ; je vais me

réfugier dans mon pays. » Je lui parlai de la Perse ; mais à peine lui eus-je dit quatre mots qu'il me donna deux démentis fondés sur l'autorité de messieurs Tavernier et Chardin. « Ah ! bon Dieu ! dis-je en moi-même, quel homme est-ce là ? Il connoîtra tout à l'heure les rues d'Ispahan mieux que moi ! » Mon parti fut bientôt pris : je me tus, je le laissai parler, et il décide encore.

A Paris, le 8 de la lune de Zilcadé, 1715.

LETTRE LXXIII

RICA A ***

J'ai ouï parler d'une espèce de tribunal qu'on appelle l'Académie françoise : il n'y en a point de moins respecté dans le monde : car on dit qu'aussitôt qu'il a décidé, le peuple casse ses arrêts et lui impose des lois qu'il est obligé de suivre.

Il y a quelque temps que, pour fixer son autorité, il donna un code de ses jugemens. Cet enfant de tant de pères étoit presque vieux quand il naquit, et, quoiqu'il fût légitime, un bâtard, qui

avoit déjà paru, l'avoit presque étouffé dans sa naissance.

Ceux qui le composent n'ont d'autre fonction que de jaser sans cesse : l'éloge va se placer comme de lui-même dans leur babil éternel ; et, sitôt qu'ils sont initiés dans ses mystères, la fureur du panégyrique vient les saisir et ne les quitte plus.

Ce corps a quarante têtes, toutes remplies de figures, de métaphores et d'antithèses ; tant de bouches ne parlent presque que par exclamations ; ses oreilles veulent toujours être frappées par la cadence et l'harmonie. Pour les yeux, il n'en est pas question : il semble qu'il soit fait pour parler, et non pas pour voir. Il n'est point ferme sur ses pieds : car le temps, qui est son fléau, l'ébranle à tous les instans et détruit tout ce qu'il a fait. On a dit autrefois que ses mains étoient avides ; je ne t'en dirai rien, et je laisse décider cela à ceux qui le savent mieux que moi.

Voilà des bizarreries, ***, que l'on ne voit point dans notre Perse. Nous n'avons point l'esprit porté à ces établissemens singuliers et bizarres ; nous cherchons toujours la nature dans nos coutumes simples et nos manières naïves.

A Paris, le 27 de la lune de Zilhagé, 1715.

LETTRE LXXIV

RICA A USBEK

A ***.

Il y a quelques jours qu'un homme de ma connoissance me dit : « Je vous ai promis de vous produire dans les bonnes maisons de Paris ; je vous mène à présent chez un grand seigneur qui est un des hommes du royaume qui représentent le mieux.

— Que cela veut-il dire, Monsieur ? est-ce qu'il est plus poli, plus affable qu'un autre ? — Ce n'est pas cela, me dit-il. — Ah ! j'entends : il fait sentir à tous les instans la supériorité qu'il a sur tous ceux qui l'approchent; si cela est, je n'ai que faire d'y aller; je prends déjà condamnation, et je la lui passe tout entière. »

Il fallut pourtant marcher ; et je vis un petit homme si fier, il prit une prise de tabac avec tant de hauteur, il se moucha si impitoyablement, il cracha avec tant de flegme, il caressa ses chiens d'une manière si offensante pour les hommes, que je ne pouvois me lasser de l'admirer. « Ah ! bon

Dieu ! dis-je en moi-même, si, lorsque j'étois à la cour de Perse, je représentois ainsi, je représentois un grand sot ! Il auroit fallu, Usbek, que nous eussions eu un bien mauvais naturel pour aller faire cent petites insultes à des gens qui venoient tous les jours chez nous nous témoigner leur bienveillance ; ils savoient bien que nous étions au-dessus d'eux ; et, s'ils l'avoient ignoré, nos bienfaits le leur auroient appris chaque jour. N'ayant rien à faire pour nous faire respecter, nous faisions tout pour nous rendre aimables : nous nous communiquions aux plus petits ; au milieu des grandeurs, qui endurcissent toujours, ils nous trouvoient sensibles ; ils ne voyoient que notre cœur au-dessus d'eux ; nous descendions jusqu'à leurs besoins. Mais, lorsqu'il falloit soutenir la majesté du prince dans les cérémonies publiques ; lorsqu'il falloit faire respecter la nation aux étrangers ; lorsque enfin, dans les occasions périlleuses, il falloit animer les soldats, nous remontions cent fois plus haut que nous n'étions descendus ; nous ramenions la fierté sur notre visage, et l'on trouvoit quelquefois que nous représentions assez bien.

De Paris, le 10 de la lune de Saphar, 1715.

LETTRE LXXV

USBEK A RHÉDI

A Venise.

Il faut que je te l'avoue, je n'ai point remarqué chez les chrétiens cette persuasion vive de leur religion qui se trouve parmi les musulmans ; il y a bien loin chez eux de la profession à la croyance, de la croyance à la conviction, de la conviction à la pratique. La religion est moins un sujet de sanctification qu'un sujet de disputes qui appartient à tout le monde : les gens de cour, les gens de guerre, les femmes même, s'élèvent contre les ecclésiastiques, et leur demandent de leur prouver ce qu'ils sont résolus de ne pas croire. Ce n'est pas qu'ils se soient déterminés par raison, et qu'ils aient pris la peine d'examiner la vérité ou la fausseté de cette religion qu'ils rejettent : ce sont des rebelles qui ont senti le joug, et l'ont secoué avant de l'avoir connu. Aussi ne sont-ils pas plus fermes dans leur incrédulité que dans leur foi ; ils vivent dans un flux et reflux qui les porte sans cesse de l'un à

l'autre. Un d'eux me disoit un jour : « Je crois l'immortalité de l'âme par semestre ; mes opinions dépendent absolument de la constitution de mon corps ; selon que j'ai plus ou moins d'esprits animaux, que mon estomac digère bien ou mal, que l'air que je respire est subtil ou grossier, que les viandes dont je me nourris sont légères ou solides, je suis spinosiste, socinien, catholique, impie ou dévot. Quand le médecin est auprès de mon lit, le confesseur me trouve à son avantage. Je sais bien empêcher la religion de m'affliger quand je me porte bien ; mais je lui permets de me consoler quand je suis malade ; lorsque je n'ai plus rien à espérer d'un côté, la religion se présente et me gagne par ses promesses ; je veux bien m'y livrer, et mourir du côté de l'espérance. »

Il y a longtemps que les princes chrétiens affranchirent tous les esclaves de leurs États, parce, disoient-ils, que le christianisme rend tous les hommes égaux. Il est vrai que cet acte de religion leur étoit très utile, parce qu'ils abaissoient par là les seigneurs, de la puissance desquels ils retiroient le bas peuple. Ils ont ensuite fait des conquêtes dans des pays où ils ont vu qu'il leur étoit avantageux d'avoir des esclaves ; ils ont permis d'en acheter et d'en vendre, oubliant ce principe de religion qui les touchoit tant. Que veux-tu que je te dise ? vérité dans un temps, erreur dans un

autre. Que ne faisons-nous comme les chrétiens ? Nous sommes bien simples de refuser des établissemens et des conquêtes faciles dans des climats heureux [1], parce que l'eau n'y est pas assez pure pour nous laver selon les principes du saint Alcoran !

Je rends grâces au Dieu tout-puissant, qui a envoyé Ali, son grand prophète, de ce que je professe une religion qui se fait préférer à tous les intérêts humains, et qui est pure comme le ciel dont elle est descendue.

De Paris, le 13 de la lune de Saphar, 1715.

LETTRE LXXVI

USBEK A SON AMI IBBEN

A Smyrne.

Les lois sont furieuses en Europe contre ceux qui se tuent eux-mêmes : on les fait mourir, pour ainsi dire, une seconde fois; ils sont traînés indignement par les

1. Les mahométans ne se soucient point de prendre Venise, parce qu'ils n'y trouveroient point d'eau pour leurs purifications.

rues ; on les note d'infamie ; on confisque leurs biens.

Il me paroît, Ibben, que ces lois sont bien injustes. Quand je suis accablé de douleur, de misère, de mépris, pourquoi veut-on m'empêcher de mettre fin à mes peines, et me priver cruellement d'un remède qui est en mes mains ?

Pourquoi veut-on que je travaille pour une société dont je consens de n'être plus ; que je tienne, malgré moi, une convention qui s'est faite sans moi ? La société est fondée sur un avantage mutuel ; mais, lorsqu'elle me devient onéreuse, qui m'empêche d'y renoncer ? La vie m'a été donnée comme une faveur ; je puis donc la rendre lorsqu'elle ne l'est plus : la cause cesse, l'effet doit donc cesser aussi.

Le prince veut-il que je sois son sujet quand je ne retire point les avantages de la sujétion ? Mes concitoyens peuvent-ils demander ce partage inique de leur utilité et de mon désespoir ? Dieu, différent de tous les bienfaiteurs, veut-il me condamner à recevoir des grâces qui m'accablent ?

Je suis obligé de suivre les lois quand je vis sous les lois ; mais, quand je n'y vis plus, peuvent-elles me lier encore ?

« Mais, dira-t-on, vous troublez l'ordre de la Providence. Dieu a uni votre âme avec votre corps, et vous l'en séparez : vous vous opposez donc à ses desseins, et vous lui résistez. »

Que veut dire cela? Troublé-je l'ordre de la Providence lorsque je change les modifications de la matière, et que je rends carrée une boule que les premières lois du mouvement, c'est-à-dire les lois de la création et de la conservation, avoient faite ronde? Non, sans doute : je ne fais qu'user du droit qui m'a été donné; et, en ce sens, je puis troubler à ma fantaisie toute la nature, sans que l'on puisse dire que je m'oppose à la Providence.

Lorsque mon âme sera séparée de mon corps, y aura-t-il moins d'ordre et moins d'arrangement dans l'univers? Croyez-vous que cette nouvelle combinaison soit moins parfaite et moins dépendante des lois générales; que le monde y ait perdu quelque chose, et que les ouvrages de Dieu soient moins grands, ou plutôt moins immenses?

Croyez-vous que mon corps, devenu un épi de blé, un ver, un gazon, soit changé en un ouvrage de la nature moins digne d'elle, et que mon âme, dégagée de tout ce qu'elle avoit de terrestre, soit devenue moins sublime?

Toutes ces idées, mon cher Ibben, n'ont d'autre source que notre orgueil : nous ne sentons point notre petitesse, et, malgré qu'on en ait, nous voulons être comptés dans l'univers, y figurer, et y être un objet important. Nous nous imaginons que l'anéantissement d'un être aussi

parfait que nous dégraderoit toute la nature; et nous ne concevons pas qu'un homme de plus ou de moins dans le monde, que dis-je? tous les hommes ensemble, cent millions de têtes comme la nôtre, ne sont qu'un atome subtil et délié que Dieu n'aperçoit qu'à cause de l'immensité de ses connoissances.

A Paris, le 15 de la lune de Saphar, 1715.

LETTRE LXXVII

IBBEN A USBEK

A Paris.

Mon cher Usbek, il me semble que, pour un vrai musulman, les malheurs sont moins des châtimens que des menaces. Ce sont des jours bien précieux que ceux qui nous portent à expier les offenses. C'est le temps des prospérités qu'il faudroit abréger. Que servent toutes ces impatiences, qu'à faire voir que nous voudrions être heureux indépendamment de celui

qui donne les félicités parce qu'il est la félicité même?

Si un être est composé de deux êtres, et que la nécessité de conserver l'union marque plus la soumission aux ordres du Créateur, on en a pu faire une loi religieuse; si cette nécessité de conserver l'union est un meilleur garant des actions des hommes, on en a pu faire une loi civile.

De Smyrne, le dernier jour de la lune de Saphar, 1715.

LETTRE LXXVIII

RICA A USBEK

A ***.

Je t'envoie la copie d'une lettre qu'un François qui est en Espagne a écrite ici ; je crois que tu seras bien aise de la voir.

Je parcours depuis six mois l'Espagne et le Portugal, et je vis parmi des peuples qui, méprisant tous les autres, font aux seuls François l'honneur de les haïr.

La gravité est le caractère brillant des deux nations; elle se manifeste principalement de deux manières : par les lunettes et par la moustache.

Les lunettes font voir démonstrativement que celui qui les porte est un homme consommé dans les sciences et enseveli dans de profondes lectures, à un tel point que sa vue s'en est affoiblie; et tout nez qui en est orné ou chargé peut passer, sans contredit, pour le nez d'un savant.

Pour la moustache, elle est respectable par elle-même, et indépendamment des conséquences, quoique pourtant on ne laisse pas d'en tirer souvent de grandes utilités pour le service du prince et l'honneur de la nation, comme le fit bien voir un fameux général portugais dans les Indes[1] *: car, se trouvant avoir besoin d'argent, il se coupa une de ses moustaches, et envoya demander aux habitans de Goa vingt mille pistoles sur ce gage; elles lui furent prêtées d'abord, et dans la suite il retira sa moustache avec honneur.*

On conçoit aisément que des peuples graves et flegmatiques comme ceux-là peuvent avoir de la vanité : aussi en ont-ils. Ils la fondent ordinairement sur deux choses bien considérables. Ceux qui vivent dans le continent de l'Espagne et du Portugal

---

1. Jean de Castro.

se sentent le cœur extrêmement élevé, lorsqu'ils sont ce qu'ils appellent de vieux chrétiens ; c'est-à-dire, qu'ils ne sont pas originaires de ceux à qui l'inquisition a persuadé dans ces derniers siècles d'embrasser la religion chrétienne. Ceux qui sont dans les Indes ne sont pas moins flattés lorsqu'ils considèrent qu'ils ont le sublime mérite d'être, comme ils disent, hommes de chair blanche. Il n'y a jamais eu dans le sérail du Grand Seigneur de sultane si orgueilleuse de sa beauté que le plus vieux et le plus vilain mâtin ne l'est de la blancheur olivâtre de son teint, lorsqu'il est dans une ville du Mexique, assis sur sa porte, les bras croisés. Un homme de cette conséquence, une créature si parfaite, ne travailleroit pas pour tous les trésors du monde, et ne se résoudroit jamais, par une vile et mécanique industrie, de compromettre l'honneur et la dignité de sa peau.

Car il faut savoir que lorsqu'un homme a un certain mérite en Espagne, comme, par exemple, quand il peut ajouter aux qualités dont je viens de parler celle d'être le propriétaire d'une grande épée, ou d'avoir appris de son père l'art de faire jurer une discordante guitare, il ne travaille plus : son honneur s'intéresse au repos de ses membres. Celui qui reste assis dix heures par jour obtient précisément la moitié plus de considération qu'un autre qui n'en reste que cinq, parce que c'est sur les chaises que la noblesse s'acquiert.

Mais, quoique ces invincibles ennemis du travail fassent parade d'une tranquillité philosophique, ils ne l'ont pourtant pas dans le cœur : car ils sont toujours amoureux. Ils sont les premiers hommes du monde pour mourir de langueur sous la fenêtre de leurs maîtresses; et tout Espagnol qui n'est pas enrhumé ne sauroit passer pour galant.

Ils sont premièrement dévots, et secondement jaloux. Ils se garderont bien d'exposer leurs femmes aux entreprises d'un soldat criblé de coups, ou d'un magistrat décrépit; mais ils les enfermeront avec un novice fervent qui baisse les yeux, ou un robuste franciscain qui les élève.

Ils connoissent mieux que les autres le foible des femmes; ils ne veulent pas qu'on leur voie le talon, et qu'on les surprenne par le bout des pieds : ils savent que l'imagination va toujours, que rien ne l'amuse en chemin; elle arrive, et là on étoit quelquefois averti d'avance.

On dit partout que les rigueurs de l'amour sont cruelles, elles le sont encore plus pour les Espagnols : les femmes les guérissent de leurs peines; mais elles ne font que leur en faire changer, et il leur reste toujours un long et fâcheux souvenir d'une passion éteinte.

Ils ont de petites politesses qui en France paroîtroient mal placées : par exemple, un capitaine ne bat jamais son soldat sans lui en demander permis-

sion, et l'inquisition ne fait jamais brûler un juif sans lui faire ses excuses.

Les Espagnols qu'on ne brûle pas paroissent si attachés à l'inquisition qu'il y auroit de la mauvaise humeur de la leur ôter : je voudrois seulement qu'on en établît une autre, non pas contre les hérétiques, mais contre les hérésiarques qui attribuent à de petites pratiques monacales la même efficacité qu'aux sept sacremens, qui adorent tout ce qu'ils vénèrent, et qui sont si dévots qu'ils sont à peine chrétiens.

Vous pourrez trouver de l'esprit et du bon sens chez les Espagnols; mais n'en cherchez point dans leurs livres : voyez une de leurs bibliothèques, les romans d'un côté, et les scolastiques de l'autre : vous diriez que les parties en ont été faites, et le tout rassemblé, par quelque ennemi secret de la raison humaine.

Le seul de leurs livres qui soit bon est celui qui a fait voir le ridicule de tous les autres.

Ils ont fait des découvertes immenses dans le nouveau monde, et ils ne connoissent pas encore leur propre continent; il y a sur leurs rivières tel port qui n'a pas encore été découvert, et dans leurs montagnes des nations qui leur sont inconnues.

Ils disent que le soleil se lève et se couche dans leur pays; mais il faut dire aussi qu'en faisant sa course il ne rencontre que des campagnes ruinées et des contrées désertes.

Je ne serois pas fâché, Usbek, de voir une lettre écrite à Madrid par un Espagnol qui voyageroit en France; je crois qu'il vengeroit bien sa nation. Quel vaste champ pour un homme flegmatique et pensif! Je m'imagine qu'il commenceroit ainsi la description de Paris :

« Il y a ici une maison où l'on met les fous : on croiroit d'abord qu'elle est la plus grande de la ville; non : le remède est bien petit pour le mal. Sans doute que les François, extrêmement décriés chez leurs voisins, enferment quelques fous dans une maison pour persuader que ceux qui sont dehors ne le sont pas. »

Je laisse là mon Espagnol. Adieu, mon cher Usbek.

De Paris, le 17 de la lune de Saphar, 1715.

LETTRE LXXIX

USBEK A RHÉDI

A Venise.

La plupart des législateurs ont été des hommes bornés, que le hasard a mis à la tête des autres et qui n'ont presque consulté que leurs préjugés et leurs fantaisies.

Il semble qu'ils aient méconnu la grandeur et la dignité même de leur ouvrage; ils se sont amusés à faire des institutions puériles, avec lesquelles ils se sont à la vérité conformés aux petits esprits, mais décrédités auprès des gens de bon sens.

Ils se sont jetés dans des détails inutiles; ils ont donné dans les cas particuliers : ce qui marque un génie étroit qui ne voit les choses que par parties, et n'embrasse rien d'une vue générale.

Quelques-uns ont affecté de se servir d'une autre langue que la vulgaire; chose absurde pour un faiseur de lois : comment peut-on les observer, si elles ne sont pas connues ?

Ils ont souvent aboli sans nécessité celles qu'ils ont trouvées établies, c'est-à-dire qu'ils ont jeté

les peuples dans les désordres inséparables des changemens.

Il est vrai que, par une bizarrerie qui vient plutôt de la nature que de l'esprit des hommes, il est quelquefois nécessaire de changer certaines lois. Mais le cas est rare, et, lorsqu'il arrive, il n'y faut toucher que d'une main tremblante : on y doit observer tant de solennités, et apporter tant de précautions, que le peuple en conclue naturellement que les lois sont bien saintes, puisqu'il faut tant de formalités pour les abroger.

Souvent ils les ont faites trop subtiles, et ont suivi des idées logiciennes plutôt que l'équité naturelle. Dans la suite, elles ont été trouvées trop dures, et, par un esprit d'équité, on a cru devoir s'en écarter; mais ce remède étoit un nouveau mal. Quelles que soient les lois, il faut toujours les suivre, et les regarder comme la conscience publique, à laquelle celle des particuliers doit se conformer toujours.

Il faut pourtant avouer que quelques-uns d'entre eux ont eu une attention qui marque beaucoup de sagesse; c'est qu'ils ont donné aux pères une grande autorité sur leurs enfans : rien ne soulage plus les magistrats; rien ne dégarnit plus les tribunaux; rien enfin ne répand plus de tranquillité dans un État, où les mœurs font toujours de meilleurs citoyens que les lois.

C'est de toutes les puissances celle dont on abuse le moins ; c'est la plus sacrée de toutes les magistratures ; c'est la seule qui ne dépend pas des conventions, et qui les a même précédées.

On remarque que, dans les pays où l'on met dans les mains paternelles plus de récompenses et de punitions, les familles sont mieux réglées : les pères sont l'image du créateur de l'univers, qui, quoiqu'il puisse conduire les hommes par son amour, ne laisse pas de se les attacher encore par les motifs de l'espérance et de la crainte.

Je ne finirai pas cette lettre sans te faire remarquer la bizarrerie de l'esprit des François. On dit qu'ils ont retenu des lois romaines un nombre infini de choses inutiles, et même pis ; et ils n'ont pas pris d'elles la puissance paternelle, qu'elles ont établie comme la première autorité légitime.

A Paris, le 18 de la lune de Saphar, 1715.

L'ESCLAVE CIRCASSIENNE

(Lettres Persanes, LXXX)

LETTRE LXXX

LE GRAND EUNUQUE A USBEK

A Paris.

HIER des Arméniens menèrent au sérail une jeune esclave de Circassie qu'ils vouloient vendre. Je la fis entrer dans les appartemens secrets, je la déshabillai, je l'examinai avec les regards d'un juge; et plus je l'examinai, plus je lui trouvai de grâces. Une pudeur virginale sembloit vouloir les dérober à ma vue; je vis tout ce qu'il lui en coûtoit pour obéir : elle rougissoit de se voir nue, même devant moi, qui, exempt des passions qui peuvent alarmer la pudeur, suis inanimé sous l'empire de ce sexe, et qui, ministre de la modestie dans les actions les plus libres, ne porte que de chastes regards et ne puis inspirer que l'innocence.

Dès que je l'eus jugée digne de toi, je baissai les yeux; je lui jetai un manteau d'écarlate, je lui mis au doigt un anneau d'or; je me prosternai à ses pieds, je l'adorai comme la reine de ton cœur; je payai les Arméniens; je la dérobai à tous les

yeux. Heureux Usbek! tu possèdes plus de beautés que n'en enferment tous les palais d'Orient. Quel plaisir pour toi de trouver, à ton retour, tout ce que la Perse a de plus ravissant, et de voir dans ton sérail renaître les grâces à mesure que le temps et la possession travaillent à les détruire!

Du sérail de Fatmé, le 1er de la lune de Rebiab 1, 1715.

LETTRE LXXXI

USBEK A RHÉDI

A Venise.

DEPUIS que je suis en Europe, mon cher Rhédi, j'ai vu bien des gouvernemens : ce n'est pas comme en Asie, où les règles de la politique se trouvent partout les mêmes.

J'ai souvent pensé en moi-même pour savoir quel de tous les gouvernemens étoit le plus conforme à la raison. Il m'a semblé que le plus parfait est celui qui va à son but à moins de frais,

et qu'ainsi celui qui conduit les hommes de la manière qui convient le plus à leur penchant et à leur inclination est le plus parfait.

Si, dans un gouvernement doux, le peuple est aussi soumis que dans un gouvernement sévère, le premier est préférable, puisqu'il est plus conforme à la raison et que la sévérité est un motif étranger.

Compte, mon cher Rhédi, que dans un État les peines plus ou moins cruelles ne font pas que l'on obéisse plus aux lois. Dans les pays où les châtimens sont modérés, on les craint comme dans ceux où ils sont tyranniques et affreux.

Soit que le gouvernement soit doux, soit qu'il soit cruel, on punit toujours par degrés; on inflige un châtiment plus ou moins grand à un crime plus ou moins grand. L'imagination se plie d'elle-même aux mœurs du pays où l'on vit : huit jours de prison, ou une légère amende, frappent autant l'esprit d'un Européen nourri dans un pays de douceur que la perte d'un bras intimide un Asiatique. Ils attachent un certain degré de crainte à un certain degré de peine, et chacun la partage à sa façon : le désespoir de l'infamie vient désoler un François qu'on vient de condamner à une peine qui n'ôteroit pas un quart d'heure de sommeil à un Turc.

D'ailleurs, je ne vois pas que la police, la justice

et l'équité soient mieux observées en Turquie, en Perse, chez le Mogol, que dans les républiques de Hollande, de Venise, et dans l'Angleterre même ; je ne vois pas qu'on y commette moins de crimes, et que les hommes, intimidés par la grandeur des châtimens, y soient plus soumis aux lois.

Je remarque au contraire une source d'injustices et de vexations au milieu de ces mêmes États.

Je trouve même le prince, qui est la loi même, moins maître que partout ailleurs.

Je vois que, dans ces momens rigoureux, il y a toujours des mouvemens tumultueux où personne n'est le chef, et que, quand une fois l'autorité violente est méprisée, il n'en reste plus assez à personne pour la faire revenir ;

Que le désespoir même de l'impunité confirme le désordre, et le rend plus grand ;

Que, dans ces États, il ne se forme point de petite révolte, et qu'il n'y a jamais d'intervalle entre le murmure et la sédition ;

Qu'il ne faut point que les grands événemens y soient préparés par de grandes causes ; au contraire, le moindre accident produit une grande révolution, souvent aussi imprévue de ceux qui la font que de ceux qui la souffrent.

Lorsque Osman, empereur des Turcs, fut déposé, aucun de ceux qui commirent cet attentat

ne songeoit à le commettre ; ils demandoient seulement en supplians qu'on leur fît justice sur quelque grief : une voix, qu'on n'a jamais connue, sortit de la foule par hasard ; le nom de Mustapha fut prononcé, et soudain Mustapha fut empereur.

De Paris, le 2 de la lune de Rebiab 1, 1715.

LETTRE LXXXII

NARGUM, ENVOYÉ DE PERSE EN MOSCOVIE, A USBEK

A Paris.

De toutes les nations du monde, mon cher Usbek, il n'y en a pas qui ait surpassé celle des Tartares, ni en gloire, ni dans la grandeur des conquêtes. Ce peuple est le vrai dominateur de l'univers ; tous les autres semblent être faits pour le servir : il est également le fondateur et le destructeur des empires ; dans tous les temps il a donné sur la terre des marques de sa puissance ; dans tous les âges il a été le fléau des nations.

Les Tartares ont conquis deux fois la Chine, et ils la tiennent encore sous leur obéissance.

Ils dominent sur les vastes pays qui forment l'empire du Mogol.

Maîtres de la Perse, ils sont assis sur le trône de Cyrus et de Gustape. Ils ont soumis la Moscovie. Sous le nom de Turcs, ils ont fait des conquêtes immenses dans l'Europe, l'Asie et l'Afrique, et ils dominent sur ces trois parties de l'univers.

Et, pour parler de temps plus reculés, c'est d'eux que sont sortis presque tous les peuples qui ont renversé l'empire romain.

Qu'est-ce que les conquêtes d'Alexandre en comparaison de celles de Genghiscan?

Il n'a manqué à cette victorieuse nation que des historiens pour célébrer la mémoire de ses merveilles.

Que d'actions immortelles ont été ensevelies dans l'oubli! que d'empires par eux fondés dont nous ignorons l'origine! Cette belliqueuse nation, uniquement occupée de sa gloire présente, sûre de vaincre dans tous les temps, ne songeoit point à se signaler dans l'avenir par la mémoire de ses conquêtes passées.

De Moscou, le 4 de la lune de Rebiab 1, 1715.

LETTRE LXXXIII

RICA A IBBEN

A Smyrne.

QUOIQUE les François parlent beaucoup, il y a cependant parmi eux une espèce de dervis taciturnes qu'on appelle chartreux; on dit qu'ils se coupent la langue en entrant dans le couvent, et on souhaiteroit fort que tous les autres dervis se retranchassent de même tout ce que leur profession leur rend inutile.

A propos de gens taciturnes, il y en a de bien plus singuliers que ceux-là, et qui ont un talent bien extraordinaire. Ce sont ceux qui savent parler sans rien dire, et qui amusent une conversation pendant deux heures de temps sans qu'il soit possible de les déceler, d'être leur plagiaire, ni de retenir un mot de ce qu'ils ont dit.

Ces sortes de gens sont adorés des femmes; mais ils ne le sont pourtant pas tant que d'autres, qui ont reçu de la nature l'aimable talent de sourire à propos, c'est-à-dire à chaque instant, et qui

portent la grâce d'une joyeuse approbation sur tout ce qu'elles disent.

Mais ils sont au comble de l'esprit lorsqu'ils savent entendre finesse à tout, et trouver mille petits traits ingénieux dans les choses les plus communes.

J'en connois d'autres qui se sont bien trouvés d'introduire dans les conversations les choses inanimées, et d'y faire parler leur habit brodé, leur perruque blonde, leur tabatière, leur canne et leurs gants. Il est bon de commencer de la rue à se faire écouter par le bruit du carrosse et du marteau qui frappe rudement la porte : cet avant-propos prévient pour le reste du discours ; et, quand l'exorde est beau, il rend supportables toutes les sottises qui viennent ensuite, mais qui par bonheur arrivent trop tard.

Je te promets que ces petits talens, dont on ne fait aucun cas chez nous, servent bien ici ceux qui sont assez heureux pour les avoir, et qu'un homme de bon sens ne brille guère devant ces sortes de gens.

De Paris, le 6 de la lune de Rebiab 2, 1715.

LETTRE LXXXIV

USBEK A RHÉDI

A Venise.

S'IL y a un Dieu, mon cher Rhédi, il faut nécessairement qu'il soit juste : car, s'il ne l'étoit pas, il seroit le plus mauvais et le plus imparfait de tous les êtres.

La justice est un rapport de convenance, qui se trouve réellement entre deux choses; ce rapport est toujours le même, quelque être qui le considère, soit que ce soit Dieu, soit que ce soit un ange, ou enfin que ce soit un homme.

Il est vrai que les hommes ne voient pas toujours ces rapports; souvent même, lorsqu'ils les voient, ils s'en éloignent; et leur intérêt est toujours ce qu'ils voient le mieux. La justice élève sa voix, mais elle a peine à se faire entendre dans le tumulte des passions.

Les hommes peuvent faire des injustices, parce qu'ils ont intérêt de les commettre et qu'ils aiment mieux se satisfaire que les autres. C'est toujours par un retour sur eux-mêmes qu'ils agissent : nul n'est mauvais gratuitement; il faut qu'il y ait une

raison qui détermine, et cette raison est toujours une raison d'intérêt.

Mais il n'est pas possible que Dieu fasse jamais rien d'injuste; dès qu'on suppose qu'il voit la justice, il faut nécessairement qu'il la suive : car, comme il n'a besoin de rien et qu'il se suffit à lui-même, il seroit le plus méchant de tous les êtres, puisqu'il le seroit sans intérêt.

Ainsi, quand il n'y auroit pas de Dieu, nous devrions toujours aimer la justice, c'est-à-dire faire nos efforts pour ressembler à cet être dont nous avons une si belle idée, et qui, s'il existoit, seroit nécessairement juste. Libres que nous serions du joug de la religion, nous ne devrions pas l'être de celui de l'équité.

Voilà, Rhédi, ce qui m'a fait penser que la justice est éternelle, et ne dépend point des conventions humaines; et, quand elle en dépendroit, ce seroit une vérité terrible qu'il faudroit se dérober à soi-même.

Nous sommes entourés d'hommes plus forts que nous; ils peuvent nous nuire de mille manières différentes, les trois quarts du temps ils peuvent le faire impunément : quel repos pour nous de savoir qu'il y a dans le cœur de tous ces hommes un principe intérieur qui combat en notre faveur, et nous met à couvert de leurs entreprises!

Sans cela nous devrions être dans une frayeur continuelle; nous passerions devant les hommes comme devant les lions; et nous ne serions jamais assurés un moment de notre vie, de notre bien, ni de notre honneur.

Toutes ces pensées m'animent contre ces docteurs qui représentent Dieu comme un être qui fait un exercice tyrannique de sa puissance; qui le font agir d'une manière dont nous ne voudrions pas agir nous-mêmes, de peur de l'offenser; qui le chargent de toutes les imperfections qu'il punit en nous, et, dans leurs opinions contradictoires, le représentent tantôt comme un être mauvais, tantôt comme un être qui hait le mal et le punit.

Quand un homme s'examine, quelle satisfaction pour lui de trouver qu'il a le cœur juste! Ce plaisir, tout sévère qu'il est, doit le ravir : il voit son être autant au-dessus de ceux qui ne l'ont pas qu'il se voit au-dessus des tigres et des ours. Oui, Rhédi, si j'étois sûr de suivre toujours inviolablement cette équité que j'ai devant les yeux, je me croirois le premier des hommes.

A Paris, le 1er de la lune de Gemmadi 1, 1715.

LETTRE LXXXV

RICA A ***

Je fus hier aux Invalides; j'aimerois autant avoir fait cet établissement, si j'étois prince, que d'avoir gagné trois batailles. On y trouve partout la main d'un grand monarque. Je crois que c'est le lieu le plus respectable de la terre.

Quel spectacle que de voir dans un même lieu rassemblées toutes ces victimes de la patrie, qui ne respirent que pour la défendre, et qui, se sentant le même cœur, et non pas la même force, ne se plaignent que de l'impuissance où elles sont de se sacrifier encore pour elle!

Quoi de plus admirable que de voir ces guerriers débiles, dans cette retraite, observer une discipline aussi exacte que s'ils y étoient contraints par la présence d'un ennemi, chercher leur dernière satisfaction dans cette image de la guerre, et partager leur cœur et leur esprit entre les devoirs de la religion et ceux de l'art militaire!

Je voudrois que les noms de ceux qui meurent

pour la patrie fussent écrits et conservés dans les temples, dans des registres qui fussent comme la source de la gloire et de la noblesse.

A Paris, le 15 de la lune de Gemmadi 1, 1715.

LETTRE LXXXVI

USBEK A MIRZA

A Ispahan.

Tu sais, Mirza, que quelques ministres de Cha-Soliman avoient formé le dessein d'obliger tous les Arméniens de Perse de quitter le royaume, ou de se faire mahométans, dans la pensée que notre empire seroit toujours pollué tandis qu'il garderoit dans son sein ces infidèles.

C'étoit fait de la grandeur persane si dans cette occasion l'aveugle dévotion avoit été écoutée.

On ne sait comment la chose manqua ; ni ceux qui firent la proposition ni ceux qui la rejetèrent n'en connurent les conséquences : le hasard fit

l'office de la raison et de la politique, et sauva l'empire d'un péril plus grand que celui qu'il auroit pu courir de la perte de trois batailles et de la prise de deux villes.

En proscrivant les Arméniens, on pensa détruire en un seul jour tous les négocians et presque tous les artisans du royaume. Je suis sûr que le grand Cha-Abas auroit mieux aimé se faire couper les deux bras que de signer un ordre pareil, et qu'en envoyant au Mogol et aux autres rois des Indes ses sujets les plus industrieux il auroit cru leur donner la moitié de ses États.

Les persécutions que nos mahométans zélés ont faites aux Guèbres les ont obligés de passer en foule dans les Indes, et ont privé la Perse de cette laborieuse nation, si appliquée au labourage, qui seule, par son travail, étoit en état de vaincre la stérilité de nos terres.

Il ne restoit à la dévotion qu'un second coup à faire : c'étoit de ruiner l'industrie; moyennant quoi l'empire tomboit de lui-même, et avec lui, par une suite nécessaire, cette même religion qu'on vouloit rendre si florissante.

S'il faut raisonner sans prévention, je ne sais, Mirza, s'il n'est pas bon que dans un État il y ait plusieurs religions.

On remarque que ceux qui vivent dans des religions tolérées se rendent ordinairement plus utiles

à leur patrie que ceux qui vivent dans la religion dominante, parce que, éloignés des honneurs, ne pouvant se distinguer que par leur opulence et leurs richesses, ils sont portés à en acquérir par leur travail et à embrasser les emplois de la société les plus pénibles.

D'ailleurs, comme toutes les religions contiennent des préceptes utiles à la société, il est bon qu'elles soient observées avec zèle. Or, qu'y a-t-il de plus capable d'animer ce zèle que leur multiplicité?

Ce sont des rivales qui ne se pardonnent rien. La jalousie descend jusqu'aux particuliers : chacun se tient sur ses gardes, et craint de faire des choses qui déshonoreroient son parti et l'exposeroient aux mépris et aux censures impardonnables du parti contraire.

Aussi a-t-on toujours remarqué qu'une secte nouvelle introduite dans un État étoit le moyen le plus sûr pour corriger tous les abus de l'ancienne.

On a beau dire qu'il n'est pas de l'intérêt du prince de souffrir plusieurs religions dans son État. Quand toutes les sectes du monde viendroient s'y rassembler, cela ne lui porteroit aucun préjudice, parce qu'il n'y en a aucune qui ne prescrive l'obéissance et ne prêche la soumission.

J'avoue que les histoires sont remplies des

guerres de religion; mais, qu'on y prenne bien garde, ce n'est point la multiplicité des religions qui a produit ces guerres, c'est l'esprit d'intolérance qui animoit celle qui se croyoit la dominante.

C'est cet esprit de prosélytisme que les Juifs ont pris des Égyptiens, et qui d'eux est passé, comme une maladie épidémique et populaire, aux mahométans et aux chrétiens.

C'est enfin cet esprit de vertige dont les progrès ne peuvent être regardés que comme une éclipse entière de la raison humaine.

Car enfin, quand il n'y auroit pas de l'inhumanité à affliger la conscience des autres, quand il n'en résulteroit aucun des mauvais effets qui en germent à milliers, il faudroit être fou pour s'en aviser. Celui qui veut me faire changer de religion ne le fait sans doute que parce qu'il ne changeroit pas la sienne quand on voudroit l'y forcer : il trouve donc étrange que je ne fasse pas une chose qu'il ne feroit pas lui-même, peut-être pour l'empire du monde.

A Paris, le 26 de la lune de Gemmadi 1, 1715.

LETTRE LXXXVII

RICA A ***

Il semble ici que les familles se gouvernent toutes seules : le mari n'a qu'une ombre d'autorité sur sa femme, le père sur ses enfans, le maître sur ses esclaves ; la justice se mêle de tous leurs différends ; et sois sûr qu'elle est toujours contre le mari jaloux, le père chagrin, le maître incommode.

J'allai l'autre jour dans le lieu où se rend la justice. Avant que d'y arriver, il faut passer sous les armes d'un nombre infini de jeunes marchandes qui vous appellent d'une voix trompeuse. Ce spectacle d'abord est assez riant ; mais il devient lugubre lorsqu'on entre dans les grandes salles, où l'on ne voit que des gens dont l'habit est encore plus grave que la figure. Enfin on entre dans le lieu sacré où se révèlent tous les secrets des familles, et où les actions les plus cachées sont mises au grand jour.

Là, une fille modeste vient avouer les tourmens d'une virginité trop longtemps gardée, ses combats et sa douloureuse résistance ; elle est si peu

fière de sa victoire qu'elle menace toujours d'une défaite prochaine; et, pour que son père n'ignore plus ses besoins, elle les expose à tout le peuple.

Une femme effrontée vient ensuite exposer les outrages qu'elle a faits à son époux comme une raison d'en être séparée.

Avec une modestie pareille, une autre vient dire qu'elle est lasse de porter le titre de femme sans en jouir : elle vient révéler les mystères cachés dans la nuit du mariage; elle veut qu'on la livre aux regards des experts les plus habiles, et qu'une sentence la rétablisse dans tous les droits de la virginité. Il y en a même qui osent défier leurs maris, et leur demander en public un combat que les témoins rendent si difficile : épreuve aussi flétrissante pour la femme qui la soutient que pour le mari qui y succombe.

Un nombre infini de filles ravies ou séduites font les hommes beaucoup plus mauvais qu'ils ne sont. L'amour fait retentir ce tribunal : on n'y entend parler que de pères irrités, de filles abusées, d'amans infidèles et de maris chagrins.

Par la loi qui y est observée, tout enfant né pendant le mariage est censé être au mari; il a beau avoir de bonnes raisons pour ne le pas croire, la loi le croit pour lui, et le soulage de l'examen et des scrupules.

Dans ce tribunal, on prend les voix à la ma-

jeure; mais on a reconnu par expérience qu'il vaudroit mieux les recueillir à la mineure; et cela est bien naturel : car il y a très peu d'esprits justes, et tout le monde convient qu'il y en a une infinité de faux.

A Paris, le 1er de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE LXXXVIII

RICA A ***

On dit que l'homme est un animal sociable. Sur ce pied-là, il me paroît que le François est plus homme qu'un autre, c'est l'homme par excellence : car il semble être fait uniquement pour la société.

Mais j'ai remarqué parmi eux des gens qui non seulement sont sociables, mais sont eux-mêmes la société universelle. Ils se multiplient dans tous les coins, et peuplent en un instant les quatre quartiers d'une ville; cent hommes de cette espèce abondent plus que deux mille citoyens; ils pourroient réparer aux yeux des étrangers les ravages

de la peste ou de la famine. On demande dans les écoles si un corps peut être en un instant en plusieurs lieux; ils sont une preuve de ce que les philosophes mettent en question.

Ils sont toujours empressés, parce qu'ils ont l'affaire importante de demander à tous ceux qu'ils voient où ils vont et d'où ils viennent.

On ne leur ôteroit jamais de la tête qu'il est de la bienséance de visiter chaque jour le public en détail, sans compter les visites qu'ils font en gros dans les lieux où l'on s'assemble; mais, comme la voie en est trop abrégée, elles sont comptées pour rien dans les règles de leur cérémonial.

Ils fatiguent plus les portes des maisons à coups de marteau que les vents et les tempêtes. Si l'on alloit examiner la liste de tous les portiers, on y trouveroit chaque jour leur nom estropié de mille manières en caractères suisses. Ils passent leur vie à la suite d'un enterrement, dans des complimens de condoléance, ou dans des sollicitations de mariage. Le roi ne fait point de gratification à quelqu'un de ses sujets qu'il ne leur en coûte une voiture pour lui en aller témoigner leur joie. Enfin, ils reviennent chez eux, bien fatigués, se reposer, pour pouvoir reprendre le lendemain leurs pénibles fonctions.

Un d'eux mourut l'autre jour de lassitude, et on mit cette épitaphe sur son tombeau : *C'est ici que*

repose celui qui ne s'est jamais reposé. Il s'est promené à cinq cent trente enterremens. Il s'est réjoui de la naissance de deux mille six cent quatre-vingts enfans. Les pensions dont il a félicité ses amis, toujours en des termes différens, montent à deux millions six cent mille livres; le chemin qu'il a fait sur le pavé, à neuf mille six cents stades; celui qu'il a fait dans la campagne, à trente-six. Sa conversation étoit amusante; il avoit un fonds tout fait de trois cent soixante-cinq contes; il possédoit d'ailleurs, depuis son jeune âge, cent dix-huit apophtegmes tirés des anciens, qu'il employoit dans les occasions brillantes. Il est mort enfin à la soixantième année de son âge. Je me tais, voyageur : car comment pourrois-je achever de te dire ce qu'il a fait et ce qu'il a vu?

A Paris, le 3 de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE LXXXIX

USBEK A RHÉDI

A Venise.

Paris règne la liberté et l'égalité. La naissance, la vertu, le mérite même de la guerre, quelque brillant qu'il soit, ne sauve pas un homme de la foule dans laquelle il est confondu. La jalousie des rangs y est inconnue. On dit que le premier de Paris est celui qui a les meilleurs chevaux à son carrosse.

Un grand seigneur est un homme qui voit le roi, qui parle aux ministres, qui a des ancêtres, des dettes et des pensions. S'il peut avec cela cacher son oisiveté par un air empressé, ou par un feint attachement pour les plaisirs, il croit être le plus heureux de tous les hommes.

En Perse, il n'y a de grands que ceux à qui le monarque donne quelque part au gouvernement. Ici, il y a des gens qui sont grands par leur naissance; mais ils sont sans crédit. Les rois font comme ces ouvriers habiles qui, pour exécuter leurs ouvrages, se servent toujours des machines les plus simples.

La faveur est la grande divinité des François. Le ministre est le grand prêtre, qui lui offre bien des victimes. Ceux qui l'entourent ne sont point habillés de blanc : tantôt sacrificateurs et tantôt sacrifiés, ils se dévouent eux-mêmes à leur idole avec tout le peuple.

A Paris, le 9 de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE XC

USBEK A IBBEN

A Smyrne.

Le désir de la gloire n'est point différent de cet instinct que toutes les créatures ont pour leur conservation. Il semble que nous augmentons notre être lorsque nous pouvons le porter dans la mémoire des autres : c'est une nouvelle vie que nous acquérons, et qui nous devient aussi précieuse que celle que nous avons reçue du Ciel.

Mais, comme tous les hommes ne sont pas également attachés à la vie, ils ne sont pas aussi égale-

ment sensibles à la gloire. Cette noble passion est bien toujours gravée dans leur cœur; mais l'imagination et l'éducation la modifient de mille manières.

Cette différence, qui se trouve d'homme à homme, se fait encore plus sentir de peuple à peuple.

On peut poser pour maxime que, dans chaque État, le désir de la gloire croît avec la liberté des sujets et diminue avec elle : la gloire n'est jamais compagne de la servitude.

Un homme de bon sens me disoit l'autre jour : « On est en France, à bien des égards, plus libre qu'en Perse; aussi y aime-t-on plus la gloire. Cette heureuse fantaisie fait faire à un François, avec plaisir et avec goût, ce que votre sultan n'obtient de ses sujets qu'en leur mettant sans cesse devant les yeux les supplices et les récompenses.

« Aussi, parmi nous, le prince est-il jaloux de l'honneur du dernier de ses sujets. Il y a pour le maintenir des tribunaux respectables; c'est le trésor sacré de la nation, et le seul dont le souverain n'est pas le maître, parce qu'il ne peut l'être sans choquer ses intérêts. Ainsi, si un sujet se trouve blessé dans son honneur par son prince, soit par quelque préférence, soit par la moindre marque de mépris, il quitte sur-le-champ sa cour, son emploi, son service, et se retire chez lui.

« La différence qu'il y a des troupes françoises aux vôtres, c'est que les unes, composées d'esclaves naturellement lâches, ne surmontent la crainte de la mort que par celle du châtiment; ce qui produit dans l'âme un nouveau genre de terreur qui la rend comme stupide; au lieu que les autres se présentent aux coups avec délice, et bannissent la crainte par une satisfaction qui lui est supérieure.

« Mais le sanctuaire de l'honneur, de la réputation et de la vertu, semble être établi dans les républiques et dans les pays où l'on peut prononcer le mot de patrie. A Rome, à Athènes, à Lacédémone, l'honneur payoit seul les services les plus signalés. Une couronne de chêne ou de laurier, une statue, un éloge, étoit une récompense immense pour une bataille gagnée ou une ville prise.

« Là, un homme qui avoit fait une belle action se trouvoit suffisamment récompensé par cette action même. Il ne pouvoit voir un de ses compatriotes qu'il ne ressentît le plaisir d'être son bienfaiteur ; il comptoit le nombre de ses services par celui de ses concitoyens. Tout homme est capable de faire du bien à un homme; mais c'est ressembler aux dieux que de contribuer au bonheur d'une société entière.

« Mais cette noble émulation ne doit-elle point être entièrement éteinte dans le cœur de vos Persans, chez qui les emplois et les dignités ne sont

que des attributs de la fantaisie du souverain? La réputation et la vertu y sont regardées comme imaginaires, si elles ne sont accompagnées de la faveur du prince, avec laquelle elles naissent et meurent de même. Un homme qui a pour lui l'estime publique n'est jamais sûr de ne pas être déshonoré demain : le voilà aujourd'hui général d'armée; peut-être que le prince le va faire son cuisinier, et qu'il n'aura plus à espérer d'autre éloge que celui d'avoir fait un bon ragoût. »

A Paris, le 15 de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE XCI

USBEK AU MÊME

A Smyrne.

De cette passion générale que la nation françoise a pour la gloire il s'est formé dans l'esprit des particuliers un certain je ne sais quoi qu'on appelle point d'honneur : c'est proprement le caractère de chaque profession; mais il est plus marqué chez les gens de

guerre, et c'est le point d'honneur par excellence. Il me seroit bien difficile de te faire sentir ce que c'est : car nous n'en avons point précisément d'idée.

Autrefois les François, surtout les nobles, ne suivoient guère d'autres lois que celles de ce point d'honneur : elles régloient toute la conduite de leur vie, et elles étoient si sévères qu'on ne pouvoit, sans une peine plus cruelle que la mort, je ne dis pas les enfreindre, mais en éluder la plus petite disposition.

Quand il s'agissoit de régler les différends, elles ne prescrivoient guère qu'une manière de décision, qui étoit le duel, qui tranchoit toutes les difficultés ; mais ce qu'il y avoit de mal, c'est que souvent le jugement se rendoit entre d'autres parties que celles qui y étoient intéressées.

Pour peu qu'un homme fût connu d'un autre, il falloit qu'il entrât dans la dispute, et qu'il payât de sa personne comme s'il avoit été lui-même en colère. Il se sentoit toujours honoré d'un tel choix et d'une préférence si flatteuse ; et tel qui n'auroit pas voulu donner quatre pistoles à un homme pour le sauver de la potence, lui et toute sa famille, ne faisoit aucune difficulté d'aller risquer pour lui mille fois sa vie.

Cette manière de décider étoit assez mal imaginée, car de ce qu'un homme étoit plus adroit ou

plus fort qu'un autre, il ne s'ensuivoit pas qu'il eût de meilleures raisons.

Aussi les rois l'ont-ils défendue sous des peines très sévères; mais c'est en vain : l'honneur, qui veut toujours régner, se révolte, et il ne reconnoît point de lois.

Ainsi les François sont dans un état bien violent : car les mêmes lois de l'honneur obligent un honnête homme de se venger quand il a été offensé ; mais, d'un autre côté, la justice le punit des plus cruelles peines lorsqu'il se venge. Si l'on suit les lois de l'honneur, on périt sur un échafaud; si l'on suit celles de la justice, on est banni pour jamais de la société des hommes : il n'y a donc que cette cruelle alternative, ou de mourir, ou d'être indigne de vivre.

A Paris, le 18 de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE XCII

USBEK A RUSTAN

A Ispahan.

Il paroît ici un personnage travesti en ambassadeur de Perse qui se joue insolemment des deux plus grands rois du monde. Il apporte au monarque des François des présens que le nôtre ne sauroit donner à un roi d'Irimette ou de Géorgie, et, par sa lâche avarice, il a flétri la majesté des deux empires.

Il s'est rendu ridicule devant un peuple qui prétend être le plus poli de l'Europe, et il a fait dire en Occident que le roi des rois ne domine que sur des barbares.

Il a reçu des honneurs qu'il sembloit avoir voulu se faire refuser lui-même; et, comme si la cour de France avoit eu plus à cœur la grandeur persane que lui, elle l'a fait paroître avec dignité devant un peuple dont il est le mépris.

Ne dis point ceci à Ispahan : épargne la tête d'un malheureux. Je ne veux pas que nos mi-

nistres le punissent de leur propre imprudence et de l'indigne choix qu'ils ont fait.

De Paris, le dernier de la lune de Gemmadi 2, 1715.

LETTRE XCIII

USBEK A RHÉDI

A Venise.

Le monarque qui a si longtemps régné n'est plus[1]. Il a bien fait parler des gens pendant sa vie; tout le monde s'est tu à sa mort. Ferme et courageux dans ce dernier moment, il a paru ne céder qu'au destin. Ainsi mourut le grand Cha-Abas, après avoir rempli toute la terre de son nom.

Ne crois pas que ce grand événement n'ait fait faire ici que des réflexions morales. Chacun a pensé à ses affaires et à prendre ses avantages dans ce changement. Le roi, arrière-petit-fils du

---

1. Il mourut le 1er septembre 1715.

monarque défunt, n'ayant que cinq ans, un prince son oncle a été déclaré régent du royaume.

Le feu roi avoit fait un testament qui bornoit l'autorité du régent. Ce prince habile a été au parlement, et, y exposant tous les droits de sa naissance, il a fait casser la disposition du monarque, qui, voulant se survivre à lui-même, sembloit avoir prétendu régner encore après sa mort.

Les parlemens ressemblent à ces ruines que l'on foule aux pieds, mais qui rappellent toujours l'idée de quelque temple fameux par l'ancienne religion des peuples. Ils ne se mêlent guère plus que de rendre la justice, et leur autorité est toujours languissante, à moins que quelque conjoncture imprévue ne vienne lui rendre la force et la vie. Ces grands corps ont suivi le destin des choses humaines : ils ont cédé au temps, qui détruit tout; à la corruption des mœurs, qui a tout affoibli; à l'autorité suprême, qui a tout abattu.

Mais le régent, qui a voulu se rendre agréable au peuple, a paru d'abord respecter cette image de la liberté publique; et, comme s'il avoit pensé à relever de terre le temple et l'idole, il a voulu qu'on les regardât comme l'appui de la monarchie et le fondement de toute autorité légitime.

A Paris, le 4 de la lune de Rhégeb, 1715.

LETTRE XCIV

USBEK A SON FRÈRE

SANTON AU MONASTÈRE DE CASBIN

Je m'humilie devant toi, sacré santon, et je me prosterne; je regarde les vestiges de tes pieds comme la prunelle de mes yeux. Ta sainteté est si grande qu'il semble que tu aies le cœur de notre saint prophète; tes austérités étonnent le Ciel même; les anges t'ont regardé du sommet de la gloire, et ont dit : « Comment est-il encore sur la terre, puisque son esprit est avec nous, et vole autour du trône qui est soutenu par les nuées? »

Et comment ne t'honorerois-je pas, moi qui ai appris de nos docteurs que les dervis, même infidèles, ont toujours un caractère de sainteté qui les rend respectables aux vrais croyans, et que Dieu s'est choisi dans tous les coins de la terre des âmes plus pures que les autres, qu'il a séparées du monde impie, afin que leurs mortifications et leurs prières ferventes suspendissent sa

colère prête à tomber sur tant de peuples rebelles?

Les chrétiens disent des merveilles de leurs premiers santons, qui se réfugièrent à milliers dans les déserts affreux de la Thébaïde, et eurent pour chefs Paul, Antoine et Pacôme. Si ce qu'ils en disent est vrai, leurs vies sont aussi pleines de prodiges que celles de nos plus sacrés immaums. Ils passoient quelquefois dix ans entiers sans voir un seul homme; mais ils habitoient la nuit et le jour avec des démons; ils étoient sans cesse tourmentés par ces esprits malins; ils les trouvoient au lit, ils les trouvoient à table; jamais d'asile contre eux. Si tout ceci est vrai, santon vénérable, il faudroit avouer que personne n'auroit jamais vécu en plus mauvaise compagnie.

Les chrétiens sensés regardent toutes ces histoires comme une allégorie bien naturelle, qui nous peut servir à nous faire sentir le malheur de la condition humaine. En vain cherchons-nous dans le désert un état tranquille; les tentations nous suivent toujours : nos passions, figurées par les démons, ne nous quittent point encore; ces monstres du cœur, ces illusions de l'esprit, ces vains fantômes de l'erreur et du mensonge, se montrent toujours à nous pour nous séduire, et nous attaquent jusque dans les jeûnes et les cilices, c'est-à-dire jusque dans notre force même.

Pour moi, santon vénérable, je sais que l'envoyé de Dieu a enchaîné Satan, et l'a précipité dans les abîmes; il a purifié la terre, autrefois pleine de son empire, et l'a rendue digne du séjour des anges et des prophètes.

A Paris, le 9 de la lune de Chahban, 1715.

LETTRE XCV

USBEK A RHÉDI

A Venise.

Je n'ai jamais ouï parler du droit public qu'on n'ait commencé par rechercher soigneusement quelle est l'origine des sociétés; ce qui me paroît ridicule. Si les hommes n'en formoient point, s'ils se quittoient et se fuyoient les uns les autres, il faudroit en demander la raison, et chercher pourquoi ils se tiennent séparés; mais ils naissent tous liés les uns aux autres; un fils est né auprès de son père, et il s'y tient : voilà la société, et la cause de la société.

Le droit public est plus connu en Europe qu'en

Asie ; cependant on peut dire que les passions des princes, la patience des peuples, la flatterie des écrivains, en ont corrompu tous les principes.

Ce droit, tel qu'il est aujourd'hui, est une science qui apprend aux princes jusqu'à quel point ils peuvent violer la justice sans choquer leurs intérêts. Quel dessein, Rhédi, de vouloir, pour endurcir leur conscience, mettre l'iniquité en système, d'en donner des règles, d'en former des principes, et d'en tirer des conséquences !

La puissance illimitée de nos sublimes sultans, qui n'a d'autre règle qu'elle-même, ne produit pas plus de monstres que cet art indigne qui veut faire plier la justice, tout inflexible qu'elle est.

On diroit, Rhédi, qu'il y a deux justices toutes différentes : l'une qui règle les affaires des particuliers, qui règne dans le droit civil ; l'autre qui règle les différends qui surviennent de peuple à peuple, qui tyrannise dans le droit public : comme si le droit public n'étoit pas lui-même un droit civil, non pas à la vérité d'un pays particulier, mais du monde.

Je t'expliquerai dans une autre lettre mes pensées là-dessus.

A Paris, le 1er de la lune de Zilhagé, 1716.

LETTRE XCVI

USBEK AU MÊME

Les magistrats doivent rendre la justice de citoyen à citoyen; chaque peuple la doit rendre lui-même de lui à un autre peuple. Dans cette seconde distribution de justice, on ne peut employer d'autres maximes que dans la première.

De peuple à peuple, il est rarement besoin de tiers pour juger, parce que les sujets de disputes sont presque toujours clairs et faciles à terminer. Les intérêts de deux nations sont ordinairement si séparés qu'il ne faut qu'aimer la justice pour la trouver : on ne peut guère se prévenir dans sa propre cause.

Il n'en est pas de même des différends qui arrivent entre particuliers. Comme ils vivent en société, leurs intérêts sont si mêlés et si confondus, il y en a de tant de sortes différentes, qu'il est nécessaire qu'un tiers débrouille ce que la cupidité des parties cherche à obscurcir.

Il n'y a que deux sortes de guerres justes : les unes qui se font pour repousser un ennemi qui

attaque, les autres pour secourir un allié qui est attaqué.

Il n'y auroit point de justice de faire la guerre pour des querelles particulières du prince, à moins que le cas ne fût si grave qu'il méritât la mort du prince, ou du peuple qui l'a commis. Ainsi un prince ne peut faire la guerre parce qu'on lui aura refusé un honneur qui lui est dû, ou parce qu'on aura eu quelque procédé peu convenable à l'égard de ses ambassadeurs, et autres choses pareilles; non plus qu'un particulier ne peut tuer celui qui lui refuse le pas. La raison en est que, comme la déclaration de guerre doit être un acte de justice, dans lequel il faut toujours que la peine soit proportionnée à la faute, il faut voir si celui à qui on déclare la guerre mérite la mort. Car faire la guerre à quelqu'un, c'est vouloir le punir de mort.

Dans le droit public, l'acte de justice le plus sévère c'est la guerre, puisque son but est la destruction de la société.

Les représailles sont du second degré. C'est une loi que les tribunaux n'ont pu s'empêcher d'observer, de mesurer la peine par le crime.

Un troisième acte de justice est de priver un prince des avantages qu'il peut tirer de nous, proportionnant toujours la peine à l'offense.

Le quatrième acte de justice, qui doit être le plus fréquent, est la renonciation à l'alliance du

peuple dont on a à se plaindre. Cette peine répond à celle du bannissement établie dans les tribunaux, qui retranche les coupables de la société. Ainsi un prince à l'alliance duquel nous renonçons est retranché par là de notre société, et n'est plus un de nos membres.

On ne peut pas faire de plus grand affront à un prince que de renoncer à son alliance, ni lui faire de plus grand honneur que de la contracter. Il n'y a rien parmi les hommes qui leur soit plus glorieux, et même plus utile, que d'en voir d'autres toujours attentifs à leur conservation.

Mais, pour que l'alliance nous lie, il faut qu'elle soit juste : ainsi une alliance faite entre deux nations pour en opprimer une troisième n'est pas légitime, et on peut la violer sans crime.

Il n'est pas même de l'honneur et de la dignité du prince de s'allier avec un tyran. On dit qu'un monarque d'Égypte fit avertir le roi de Samos de sa cruauté et de sa tyrannie, et le somma de s'en corriger; comme il ne le fit pas, il lui envoya dire qu'il renonçoit à son amitié et à son alliance.

La conquête ne donne point un droit par elle-même. Lorsque le peuple subsiste, elle est un gage de la paix et de la réparation du tort; et, si le peuple est détruit ou dispersé, elle est le monument d'une tyrannie.

Les traités de paix sont si sacrés parmi les

hommes qu'il semble qu'ils soient la voix de la nature qui réclame ses droits. Ils sont tous légitimes, lorsque les conditions en sont telles que les deux peuples peuvent se conserver : sans quoi, celle des deux sociétés qui doit périr, privée de sa défense naturelle par la paix, la peut chercher dans la guerre.

Car la nature, qui a établi les différens degrés de force et de foiblesse parmi les hommes, a encore souvent égalé la foiblesse à la force par le désespoir.

A Paris, le 4 de la lune de Zilhagé, 1716.

LETTRE XCVII

LE PREMIER EUNUQUE A USBEK

A Paris.

Il est arrivé ici beaucoup de femmes jaunes du royaume de Visapour : j'en ai acheté une pour ton frère le gouverneur de Mazenderan, qui m'envoya il y a un mois son commandement sublime et cent tomans.

Je me connois en femmes, d'autant mieux qu'elles ne me surprennent pas, et qu'en moi les yeux ne sont point troublés par les mouvemens du cœur.

Je n'ai jamais vu de beauté si régulière et si parfaite; ses yeux brillans portent la vie sur son visage, et relèvent l'éclat d'une couleur qui pourroit effacer tous les charmes de la Circassie.

Le premier eunuque d'un négociant d'Ispahan la marchandoit avec moi; mais elle se déroboit dédaigneusement à ses regards, et sembloit chercher les miens, comme si elle avoit voulu me dire qu'un vil marchand n'étoit pas digne d'elle, et qu'elle étoit destinée à un plus illustre époux.

Je te l'avoue, je sens dans moi-même une joie secrète quand je pense aux charmes de cette belle personne; il me semble que je la vois entrer dans le sérail de ton frère; je me plais à prévoir l'étonnement de toutes ses femmes; la douleur impérieuse des unes; l'affliction muette, mais plus douloureuse, des autres; la consolation maligne de celles qui n'espèrent plus rien, et l'ambition irritée de celles qui espèrent encore.

Je vais d'un bout du royaume à l'autre faire changer tout un sérail de face. Que de passions je vais émouvoir! Que de craintes et de peines je prépare!

Cependant, dans le trouble du dedans, le dehors

ne sera pas moins tranquille; les grandes révolutions seront cachées dans le fond du cœur; les chagrins seront dévorés, et les joies contenues; l'obéissance ne sera pas moins exacte, et les règles moins inflexibles; la douceur, toujours contrainte de paroître, sortira du fond même du désespoir.

Nous remarquons que, plus nous avons de femmes sous nos yeux, moins elles nous donnent d'embarras. Une plus grande nécessité de plaire, moins de facilité de s'unir, plus d'exemples de soumission, tout cela leur forme des chaînes. Les unes sont sans cesse attentives sur les démarches des autres : il semble que, de concert avec nous, elles travaillent à se rendre plus dépendantes; elles font presque la moitié de notre office, et nous ouvrent les yeux quand nous les fermons. Que dis-je ? elles irritent sans cesse le maître contre leurs rivales, et elles ne voient pas combien elles se trouvent près de celles qu'on punit.

Mais tout cela, magnifique seigneur, tout cela n'est rien sans la présence du maître. Que pouvons-nous faire avec ce vain fantôme d'une autorité qui ne se communique jamais tout entière ? Nous ne représentons que foiblement la moitié de toi-même; nous ne pouvons que leur montrer une odieuse sévérité. Toi, tu tempères la crainte par les espérances, plus absolu quand tu caresses que tu ne l'es quand tu menaces.

Reviens donc, magnifique seigneur, reviens dans ces lieux porter partout les marques de ton empire. Viens adoucir des passions désespérées; viens ôter tout prétexte de faillir; viens apaiser l'amour qui murmure, et rendre le devoir même aimable; viens enfin soulager tes fidèles eunuques d'un fardeau qui s'appesantit chaque jour.

Du sérail d'Ispahan, le 8 de la lune de Zilhagé, 1716.

LETTRE XCVIII

USBEK A HASSEIN,

DERVIS DE LA MONTAGNE DE JARON

Toi, sage dervis, dont l'esprit curieux brille de tant de connoissances, écoute ce que je vais te dire.

Il y a ici des philosophes, qui, à la vérité, n'ont point atteint jusqu'au faîte de la sagesse orientale; ils n'ont point été ravis jusqu'au trône lumineux; ils n'ont ni entendu les paroles ineffables dont les concerts des anges retentissent, ni senti les formidables accès d'une fureur divine; mais, laissés à

eux-mêmes, privés des saintes merveilles, ils suivent dans le silence les traces de la raison humaine.

Tu ne saurois croire jusqu'où ce guide les a conduits. Ils ont débrouillé le chaos, et ont expliqué par une mécanique simple l'ordre de l'architecture divine. L'auteur de la nature a donné du mouvement à la matière ; il n'en a pas fallu davantage pour produire cette prodigieuse variété d'effets que nous voyons dans l'univers.

Que les législateurs ordinaires nous proposent des lois pour régler les sociétés des hommes, des lois aussi sujettes au changement que l'esprit de ceux qui les proposent et des peuples qui les observent : ceux-ci ne nous parlent que des lois générales, immuables, éternelles, qui s'observent sans aucune exception, avec un ordre, une régularité, et une promptitude infinie, dans l'immensité des espaces.

Et que crois-tu, homme divin, que soient ces lois ? Tu t'imagines peut-être qu'entrant dans le conseil de l'Éternel, tu vas être étonné par la sublimité des mystères : tu renonces par avance à comprendre ; tu ne te proposes que d'admirer.

Mais tu changeras bientôt de pensée : elles n'éblouissent point par un faux respect ; leur simplicité les a fait longtemps méconnoître, et ce n'est qu'après bien des réflexions qu'on en a connu toute la fécondité et toute l'étendue.

La première est que tout corps tend à décrire une ligne droite, à moins qu'il ne rencontre quelque obstacle qui l'en détourne ; et la seconde, qui n'en est qu'une suite, c'est que tout corps qui tourne autour d'un centre tend à s'en éloigner, parce que, plus il en est loin, plus la ligne qu'il décrit approche de la ligne droite.

Voilà, sublime dervis, la clef de la nature ; voilà des principes féconds, dont on tire des conséquences à perte de vue, comme je te le ferai voir dans une lettre particulière.

La connoissance de cinq ou six vérités a rendu leur philosophie pleine de miracles, et leur a fait faire plus de prodiges et de merveilles que tout ce qu'on nous raconte de nos saints prophètes.

Car enfin je suis persuadé qu'il n'y a aucun de nos docteurs qui n'eût été embarrassé si on lui eût dit de peser dans une balance tout l'air qui est autour de la terre, ou de mesurer toute l'eau qui tombe chaque année sur sa surface ; et qui n'eût pensé plus de quatre fois, avant de dire combien de lieues le son fait dans une heure ; quel temps un rayon de lumière emploie à venir du soleil à nous ; combien de toises il y a d'ici à Saturne ; quelle est la courbe selon laquelle un vaisseau doit être taillé pour être le meilleur voilier qu'il soit possible.

Peut-être que, si quelque homme divin avoit

orné les ouvrages de ces philosophes de paroles hautes et sublimes, s'il y avoit mêlé des figures hardies et des allégories mystérieuses, il auroit fait un bel ouvrage qui n'auroit cédé qu'au saint Alcoran.

Cependant, s'il te faut dire ce que je pense, je ne m'accommode guère du style figuré. Il y a dans notre Alcoran un grand nombre de choses puériles, qui me paroissent toujours telles, quoiqu'elles soient relevées par la force et la vie de l'expression. Il semble d'abord que les livres inspirés ne sont que les idées divines rendues en langage humain : au contraire, dans nos livres saints, on trouve le langage de Dieu et les idées des hommes; comme si, par un admirable caprice, Dieu y avoit dicté les paroles, et que l'homme eût fourni les pensées.

Tu diras peut-être que je parle trop librement de ce qu'il y a de plus saint parmi nous ; tu croiras que c'est le fruit de l'indépendance où l'on vit dans ce pays. Non, grâces au Ciel, l'esprit n'a pas corrompu le cœur, et, tandis que je vivrai, Ali sera mon prophète.

A Paris, le 15 de la lune de Chahban, 1716.

LETTRE XCIX

USBEK A IBBEN

A Smyrne.

Il n'y a point de pays au monde où la fortune soit si inconstante que dans celui-ci. Il arrive tous les dix ans des révolutions qui précipitent le riche dans la misère, et enlèvent le pauvre avec des ailes rapides au comble des richesses. Celui-ci est étonné de sa pauvreté ; celui-là l'est de son abondance. Le nouveau riche admire la sagesse de la Providence; le pauvre, l'aveugle fatalité du destin.

Ceux qui lèvent les tributs nagent au milieu des trésors; parmi eux il y a peu de Tantales. Ils commencent pourtant ce métier par la dernière misère ; ils sont méprisés comme de la boue pendant qu'ils sont pauvres ; quand ils sont riches, on les estime assez : aussi ne négligent-ils rien pour acquérir de l'estime.

Ils sont à présent dans une situation bien terrible. On vient d'établir une chambre qu'on appelle de justice, parce qu'elle va leur ravir tout leur

bien. Ils ne peuvent ni détourner ni cacher leurs effets : car on les oblige de les déclarer au juste, sous peine de la vie : ainsi on les fait passer par un défilé bien étroit, je veux dire entre la vie et leur argent. Pour comble d'infortune, il y a un ministre connu par son esprit, qui les honore de ses plaisanteries et badine sur toutes les délibérations du conseil. On ne trouve pas tous les jours des ministres disposés à faire rire le peuple, et l'on doit savoir bon gré à celui-ci de l'avoir entrepris.

Le corps des laquais est plus respectable en France qu'ailleurs : c'est un séminaire de grands seigneurs ; il remplit le vide des autres états. Ceux qui le composent prennent la place des grands malheureux, des magistrats ruinés, des gentilshommes tués dans les fureurs de la guerre ; et, quand ils ne peuvent pas suppléer par eux-mêmes, ils relèvent toutes les grandes maisons par le moyen de leurs filles, qui sont comme une espèce de fumier qui engraisse les terres montagneuses et arides.

Je trouve, Ibben, la Providence admirable dans la manière dont elle a distribué les richesses : si elle ne les avoit accordées qu'aux gens de bien, on ne les auroit pas assez distinguées de la vertu, et on n'en auroit plus senti tout le néant. Mais, quand on examine qui sont les gens qui en sont les plus

chargés, à force de mépriser les riches, on vient enfin à mépriser les richesses.

A Paris, le 26 de la lune de Maharram, 1717.

LETTRE C

RICA A RHÉDI

A Venise.

Je trouve les caprices de la mode, chez les François, étonnans. Ils ont oublié comment ils étoient habillés cet été ; ils ignorent encore plus comment ils le seront cet hiver ; mais surtout on ne sauroit croire combien il en coûte à un mari pour mettre sa femme à la mode.

Que me serviroit de te faire une description exacte de leur habillement et de leurs parures ? Une mode nouvelle viendroit détruire tout mon ouvrage, comme celui de leurs ouvriers ; et, avant que tu eusses reçu ma lettre, tout seroit changé.

Une femme qui quitte Paris pour aller passer

six mois à la campagne en revient aussi antique que si elle s'y étoit oubliée trente ans. Le fils méconnoît le portrait de sa mère, tant l'habit avec lequel elle est peinte lui paroît étranger; il s'imagine que c'est quelque Américaine qui y est représentée, ou que le peintre a voulu exprimer quelqu'une de ses fantaisies.

Quelquefois les coiffures montent insensiblement, et une révolution les fait descendre tout à coup. Il a été un temps que leur hauteur immense mettoit le visage d'une femme au milieu d'elle-même ; dans un autre, c'étoit les pieds qui occupoient cette place ; les talons faisoient un piédestal qui les tenoit en l'air. Qui pourroit le croire? les architectes ont été souvent obligés de hausser, de baisser et d'élargir leurs portes, selon que les parures des femmes exigeoient d'eux ce changement, et les règles de leur art ont été asservies à ces fantaisies. On voit quelquefois sur un visage une quantité prodigieuse de mouches, et elles disparoissent toutes le lendemain. Autrefois les femmes avoient de la taille et des dents ; aujourd'hui il n'en est pas question. Dans cette changeante nation, quoi qu'en dise le critique, les filles se trouvent autrement faites que leurs mères.

Il en est des manières et de la façon de vivre comme des modes : les François changent de

mœurs selon l'âge de leur roi. Le monarque pourroit même parvenir à rendre la nation grave, s'il l'avoit entrepris. Le prince imprime le caractère de son esprit à la cour, la cour à la ville, la ville aux provinces. L'âme du souverain est un moule qui donne la forme à toutes les autres.

De Paris, le 8 de la lune de Saphar, 1717.

LETTRE CI

RICA AU MÊME

Je te parlois l'autre jour de l'inconstance prodigieuse des François sur leurs modes. Cependant il est inconcevable à quel point ils en sont entêtés : c'est la règle avec laquelle ils jugent de tout ce qui se fait chez les autres nations ; ils y rappellent tout ; ce qui est étranger leur paroît toujours ridicule. Je t'avoue que je ne saurois guère ajuster cette fureur pour leurs costumes avec l'inconstance avec laquelle ils en changent tous les jours.

Quand je te dis qu'ils méprisent tout ce qui est étranger, je ne te parle que des bagatelles : car, sur les choses importantes, ils semblent s'être mé-

fiés d'eux-mêmes jusqu'à se dégrader. Ils avouent de bon cœur que les autres peuples sont plus sages, pourvu qu'on convienne qu'ils sont mieux vêtus ; ils veulent bien s'assujettir aux lois d'une nation rivale, pourvu que les perruquiers françois décident en législateurs sur la forme des perruques étrangères. Rien ne leur paroît si beau que de voir le goût de leurs cuisiniers régner du septentrion au midi, et les ordonnances de leurs coiffeuses portées dans toutes les toilettes de l'Europe.

Avec ces nobles avantages, que leur importe que le bon sens leur vienne d'ailleurs, et qu'ils aient pris de leurs voisins tout ce qui concerne le gouvernement politique et civil ?

Qui peut penser qu'un royaume, le plus ancien et le plus puissant de l'Europe, soit gouverné, depuis plus de dix siècles, par des lois qui ne sont pas faites pour lui? Si les François avoient été conquis, ceci ne seroit pas difficile à comprendre ; mais ils sont les conquérans.

Ils ont abandonné les lois anciennes, faites par leurs premiers rois dans les assemblées générales de la nation ; et ce qu'il y a de singulier, c'est que les lois romaines, qu'ils ont prises à la place, étoient en partie faites et en partie rédigées par des empereurs contemporains de leurs législateurs.

Et, afin que l'acquisition fût entière, et que tout le bon sens leur vînt d'ailleurs, ils ont adopté toutes les constitutions des papes, et en ont fait une nouvelle partie de leur droit : nouveau genre de servitude.

Il est vrai que, dans les derniers temps, on a rédigé par écrit quelques statuts des villes et des provinces ; mais ils sont presque tous pris du droit romain.

Cette abondance de lois adoptées, et pour ainsi dire naturalisées, est si grande qu'elle accable également la justice et les juges. Mais ces volumes de lois ne sont rien en comparaison de cette armée effroyable de glossateurs, de commentateurs, de compilateurs ; gens aussi foibles par le peu de justesse de leur esprit qu'ils sont forts par leur nombre prodigieux.

Ce n'est pas tout : ces lois étrangères ont introduit des formalités qui sont la honte de la raison humaine. Il seroit assez difficile de décider si la forme s'est rendue plus pernicieuse lorsqu'elle est entrée dans la jurisprudence, ou lorsqu'elle s'est logée dans la médecine ; si elle a fait plus de ravages sous la robe d'un jurisconsulte que sous le large chapeau d'un médecin ; et si dans l'une elle a plus ruiné de gens qu'elle n'en a tué dans l'autre.

De Paris, le 17 de la lune de Saphar, 1717.

LETTRE CII

USBEK A ***

On parle toujours ici de la constitution. J'entrai l'autre jour dans une maison où je vis d'abord un gros homme avec un teint vermeil, qui disoit d'une voix forte : « J'ai donné mon mandement; je n'irai point répondre à tout ce que vous dites; mais lisez-le, ce mandement, et vous verrez que j'y ai résolu tous vos doutes. Il m'a fallu bien suer pour le faire, dit-il en portant la main sur le front; j'ai eu besoin de toute ma doctrine, et il m'a fallu lire bien des auteurs latins. — Je le crois, dit un homme qui se trouva là, car c'est un bel ouvrage, et je défie ce jésuite qui vient si souvent vous voir d'en faire un meilleur. — Eh bien, lisez-le donc, reprit-il, et vous serez plus instruit sur ces matières dans un quart d'heure que si je vous en avois parlé deux heures. » Voilà comme il évitoit d'entrer en conversation, et de commettre sa suffisance. Mais, comme il se vit pressé, il fut obligé de sortir de ses retranchemens, et il commença à dire théolo-

giquement force sottises, soutenu d'un dervis qui les lui rendoit très respectueusement. Quand deux hommes qui étoient là lui nioient quelque principe, il disoit d'abord : « Cela est certain, nous l'avons jugé ainsi; et nous sommes des juges infaillibles. — Et comment, lui dis-je pour lors, êtes-vous des juges infaillibles? — Ne voyez-vous pas, reprit-il, que le Saint-Esprit nous éclaire? — Cela est heureux, lui répondis-je : car, de la manière dont vous avez parlé tout aujourd'hui, je reconnois que vous avez grand besoin d'être éclairé. »

De Paris, le 18 de la lune de Rebiab 1, 1717.

LETTRE CIII

USBEK A IBBEN

A Smyrne.

Les plus puissans États de l'Europe sont ceux de l'Empereur, des rois de France, d'Espagne et d'Angleterre. L'Italie et une grande partie de l'Allemagne sont partagées

en un nombre infini de petits États, dont les princes sont, à proprement parler, les martyrs de la souveraineté. Nos glorieux sultans ont plus de femmes que la plupart de ces princes n'ont de sujets. Ceux d'Italie, qui ne sont pas si unis, sont plus à plaindre ; leurs États sont ouverts comme des caravansérails, où ils sont obligés de loger les premiers qui viennent; il faut donc qu'ils s'attachent aux grands princes, et leur fassent part de leur frayeur, plutôt que de leur amitié.

La plupart des gouvernemens d'Europe sont monarchiques, ou plutôt sont ainsi appelés : car je ne sais pas s'il y en a jamais eu véritablement de tels; au moins est-il impossible qu'ils aient subsisté longtemps. C'est un état violent, qui dégénère toujours en despotisme ou en république : la puissance ne peut jamais être également partagée entre le peuple et le prince; l'équilibre est trop difficile à garder : il faut que le pouvoir diminue d'un côté pendant qu'il augmente de l'autre; mais l'avantage est ordinairement du côté du prince, qui est à la tête des armées.

Aussi le pouvoir des rois d'Europe est-il bien grand, et on peut dire qu'ils l'ont tel qu'ils le veulent; mais ils ne l'exercent point avec tant d'étendue que nos sultans, premièrement parce qu'ils ne veulent point choquer les mœurs et la

religion des peuples, secondement parce qu'il n'est pas de leur intérêt de le porter si loin.

Rien ne rapproche plus les princes de la condition de leurs sujets que cet immense pouvoir qu'ils exercent sur eux; rien ne les soumet plus aux revers et aux caprices de la fortune.

L'usage où ils sont de faire mourir tous ceux qui leur déplaisent, au moindre signe qu'ils font, renverse la proportion qui doit être entre les fautes et les peines, qui est comme l'âme des États et l'harmonie des empires; et cette proportion, scrupuleusement gardée par les princes chrétiens, leur donne un avantage infini sur nos sultans.

Un Persan qui, par imprudence ou par malheur, s'est attiré la disgrâce du prince, est sûr de mourir : la moindre faute ou le moindre caprice le met dans cette nécessité. Mais, s'il avoit attenté à la vie de son souverain, s'il avoit voulu livrer ses places aux ennemis, il en seroit aussi quitte pour perdre la vie : il ne court donc pas plus de risque dans ce dernier cas que dans le premier.

Aussi, dans la moindre disgrâce, voyant la mort certaine, et ne voyant rien de pis, il se porte naturellement à troubler l'État et à conspirer contre le souverain; seule ressource qui lui reste.

Il n'en est pas de même des grands d'Europe, à qui la disgrâce n'ôte rien que la bienveillance et la faveur. Ils se retirent de la cour, et ne songent

qu'à jouir d'une vie tranquille et des avantages de leur naissance. Comme on ne les fait guère périr que pour le crime de lèse-majesté, ils craignent d'y tomber, par la considération de ce qu'ils ont à perdre, et du peu qu'ils ont à gagner : ce qui fait qu'on voit peu de révoltes, et peu de princes morts d'une mort violente.

Si, dans cette autorité illimitée qu'ont nos princes, ils n'apportoient pas tant de précautions pour mettre leur vie en sûreté, ils ne vivroient pas un jour; et, s'ils n'avoient à leur solde un nombre innombrable de troupes pour tyranniser le reste de leurs sujets, leur empire ne subsisteroit pas un mois.

Il n'y a que quatre ou cinq siècles qu'un roi de France prit des gardes, contre l'usage de ces temps-là, pour se garantir des assassins qu'un petit prince d'Asie avoit envoyés pour le faire périr : jusque-là les rois avoient vécu tranquilles au milieu de leurs sujets, comme des pères au milieu de leurs enfans.

Bien loin que les rois de France puissent de leur propre mouvement ôter la vie à un de leurs sujets, comme nos sultans, ils portent au contraire toujours avec eux la grâce de tous les criminels; il suffit qu'un homme ait été assez heureux pour voir l'auguste visage de son prince pour qu'il cesse d'être indigne de vivre. Ces monarques sont

comme le soleil, qui porte partout la chaleur et la vie.

De Paris, le 8 de la lune de Rebiab 2, 1717.

LETTRE CIV

USBEK AU MÊME

POUR suivre l'idée de ma dernière lettre, voici à peu près ce que me disoit l'autre jour un Européen assez sensé :

« Le plus mauvais parti que les princes d'Asie aient pu prendre, c'est de se cacher comme ils font. Ils veulent se rendre plus respectables; mais ils font respecter la royauté, et non pas le roi, et attachent l'esprit des sujets à un certain trône, et non pas à une certaine personne.

« Cette puissance invisible qui gouverne est toujours la même pour le peuple. Quoique dix rois, qu'il ne connoît que de nom, se soient égorgés l'un après l'autre, il ne sent aucune différence : c'est comme s'il avoit été gouverné successivement par des esprits.

« Si le détestable parricide de notre grand roi

Henri IV avoit porté ce coup sur un roi des Indes, maître du sceau royal et d'un trésor immense, qui auroit semblé amassé pour lui, il auroit pris tranquillement les rênes de l'empire, sans qu'un seul homme eût pensé à réclamer son roi, sa famille et ses enfans.

« On s'étonne de ce qu'il n'y a presque jamais de changement dans le gouvernement des princes d'Orient ; et d'où vient cela, si ce n'est de ce qu'il est tyrannique et affreux ?

« Les changemens ne peuvent être faits que par le prince ou par le peuple ; mais là, les princes n'ont garde d'en faire, parce que, dans un si haut degré de puissance, ils ont tout ce qu'ils peuvent avoir ; s'ils changeoient quelque chose, ce ne pourroit être qu'à leur préjudice.

« Quant aux sujets, si quelqu'un d'eux forme quelque résolution, il ne sauroit l'exécuter sur l'État ; il faudroit qu'il contre-balançât tout à coup une puissance redoutable et toujours unique ; le temps lui manque comme les moyens ; mais il n'a qu'à aller à la source de ce pouvoir, et il ne lui faut qu'un bras et qu'un instant.

« Le meurtrier monte sur le trône pendant que le monarque en descend, tombe et va expirer à ses pieds.

« Un mécontent en Europe songe à entretenir quelque intelligence secrète, à se jeter chez les

ennemis, à se saisir de quelque place, à exciter quelques vains murmures parmi les sujets. Un mécontent en Asie va droit au prince, étonne, frappe, renverse; il en efface jusqu'à l'idée, dans un instant l'esclave et le maître, dans un instant usurpateur et légitime.

« Malheureux le roi qui n'a qu'une tête! il semble ne réunir sur elle toute sa puissance que pour indiquer au premier ambitieux l'endroit où il la trouvera tout entière. »

De Paris, le 17 de la lune de Rebiab 2, 1717.

LETTRE CV

USBEK AU MÊME

Tous les peuples d'Europe ne sont pas également soumis à leurs princes : par exemple, l'humeur impatiente des Anglois ne laisse guère à leur roi le temps d'appesantir son autorité; la soumission et l'obéissance sont les vertus dont ils se piquent le moins. Ils disent là-dessus des choses bien extraordinaires. Selon eux, il n'y a qu'un lien qui puisse attacher

les hommes, qui est celui de la gratitude : un mari, une femme, un père et un fils ne sont liés entre eux que par l'amour qu'ils se portent, ou par les bienfaits qu'ils se procurent; et ces motifs divers de reconnoissance sont l'origine de tous les royaumes et de toutes les sociétés.

Mais si un prince, bien loin de faire vivre ses sujets heureux, veut les accabler et les détruire, le fondement de l'obéissance cesse; rien ne les lie, rien ne les attache à lui, et ils rentrent dans leur liberté naturelle. Ils soutiennent que tout pouvoir sans bornes ne sauroit être légitime, parce qu'il n'a jamais pu avoir d'origine légitime. « Car nous ne pouvons pas, disent-ils, donner à un autre plus de pouvoir sur nous que nous n'en avons nous-mêmes : or nous n'avons pas sur nous-mêmes un pouvoir sans bornes; par exemple, nous ne pouvons pas nous ôter la vie : personne n'a donc, concluent-ils, sur la terre un tel pouvoir. »

Le crime de lèse-majesté n'est autre chose, selon eux, que le crime que le plus foible commet contre le plus fort, en lui désobéissant, de quelque manière qu'il lui désobéisse. Aussi le peuple d'Angleterre, qui se trouva le plus fort contre un de leurs rois, déclara-t-il que c'est un crime de lèse-majesté à un prince de faire la guerre à ses sujets. Ils ont donc grande raison quand ils disent que le précepte de leur Alcoran qui ordonne de se sou-

mettre aux puissances n'est pas bien difficile à suivre, puisqu'il leur est impossible de ne le pas observer; d'autant que ce n'est pas au plus vertueux qu'on les oblige de se soumettre, mais à celui qui est le plus fort.

Les Anglois disent qu'un de leurs rois, qui avoit vaincu et pris prisonnier un prince qui s'étoit révolté et lui disputoit la couronne, ayant voulu lui reprocher son infidélité et sa perfidie : « Il n'y a qu'un moment, dit le prince infortuné, qu'il vient d'être décidé lequel de nous deux est le traître. »

Un usurpateur déclare rebelles tous ceux qui n'ont point opprimé la patrie comme lui ; et, croyant qu'il n'y a pas de loi là où il ne voit point de juges, il fait révérer comme des arrêts du Ciel les caprices du hasard et de la fortune.

De Paris, le 20 de la lune de Rebiab 2, 1717.

LETTRE CVI

RHÉDI A USBEK

A Paris.

Tu m'as beaucoup parlé, dans une de tes lettres, des sciences et des arts cultivés en Occident. Tu me vas regarder comme un barbare; mais je ne sais si l'utilité que l'on en retire dédommage les hommes du mauvais usage que l'on en fait tous les jours.

J'ai ouï dire que la seule invention des bombes avoit ôté la liberté à tous les peuples d'Europe. Les princes, ne pouvant plus confier la garde des places aux bourgeois qui, à la première bombe, se seroient rendus, ont eu un prétexte pour entretenir de gros corps de troupes réglées avec lesquelles ils ont dans la suite opprimé leurs sujets.

Tu sais que, depuis l'invention de la poudre, il n'y a plus de places imprenables; c'est-à-dire, Usbek, qu'il n'y a plus d'asile sur la terre contre l'injustice et la violence.

Je tremble toujours qu'on ne parvienne à la fin à découvrir quelque secret qui fournisse une voie

plus abrégée pour faire périr les hommes, détruire les peuples et les nations entières.

Tu as lu les historiens; fais-y bien attention : presque toutes les monarchies n'ont été fondées que sur l'ignorance des arts, et n'ont été détruites que parce qu'on les a trop cultivés. L'ancien empire de Perse peut nous en fournir un exemple domestique.

Il n'y a pas longtemps que je suis en Europe; mais j'ai ouï parler à des gens sensés des ravages de la chimie : il semble que ce soit un quatrième fléau qui ruine les hommes et les détruit en détail, mais continuellement; tandis que la guerre, la peste, la famine, les détruisent en gros, mais par intervalles.

Que nous a servi l'invention de la boussole, et la découverte de tant de peuples, qu'à nous communiquer leurs maladies plutôt que leurs richesses? L'or et l'argent avoient été établis, par une convention générale, pour être le prix de toutes les marchandises et un gage de leur valeur, par la raison que ces métaux étoient rares, et inutiles à tout autre usage : que nous importoit-il donc qu'ils devinssent plus communs, et que, pour marquer la valeur d'une denrée, nous eussions deux ou trois signes au lieu d'un? Cela n'en étoit que plus incommode.

Mais, d'un autre côté, cette invention a été bien

pernicieuse aux pays qui ont été découverts. Les nations entières ont été détruites, et les hommes qui ont échappé à la mort ont été réduits à une servitude si rude que le récit en a fait frémir les musulmans.

Heureuse l'ignorance des enfans de Mahomet! Aimable simplicité, si chérie de notre saint prophète, vous me rappelez toujours la naïveté des anciens temps et la tranquillité qui régnoit dans le cœur de nos premiers pères.

De Venise, le 5 de la lune de Rhamazan, 1717.

LETTRE CVII

USBEK A RHÉDI

A Venise.

Tu tu ne penses pas ce que tu dis, ou bien tu fais mieux que tu ne penses. Tu as quitté ta patrie pour t'instruire, et tu méprises toute instruction; tu viens pour te former dans un pays où l'on cultive les beaux-arts, et tu les regardes comme pernicieux. Te le dirai-

je, Rhédi? je suis plus d'accord avec toi que tu ne l'es avec toi-même.

As-tu bien réfléchi à l'état barbare et malheureux où nous entraîneroit la perte des arts? Il n'est pas nécessaire de se l'imaginer, on peut le voir. Il y a encore des peuples sur la terre chez lesquels un singe passablement instruit pourroit vivre avec honneur; il s'y trouveroit à peu près à la portée des autres habitans : on ne lui trouveroit point l'esprit singulier, ni le caractère bizarre; il passeroit tout comme un autre, et seroit distingué même par sa gentillesse.

Tu dis que les fondateurs des empires ont presque tous ignoré les arts. Je ne te nie pas que des peuples barbares n'aient pu, comme des torrens impétueux, se répandre sur la terre, et couvrir de leurs armées féroces les royaumes les mieux policés. Mais, prends-y garde, ils ont appris les arts ou les ont fait exercer aux peuples vaincus; sans cela leur puissance auroit passé comme le bruit du tonnerre et des tempêtes.

Tu crains, dis-tu, que l'on n'invente quelque manière de destruction plus cruelle que celle qui est en usage. Non : si une fatale invention venoit à se découvrir, elle seroit bientôt prohibée par le droit des gens; et le consentement unanime des nations enseveliroit cette découverte. Il n'est point de l'intérêt des princes de faire des conquêtes par

de pareilles voies : ils cherchent des sujets, et non pas des terres.

Tu te plains de l'invention de la poudre et des bombes; tu trouves étrange qu'il n'y ait plus de place imprenable : c'est-à-dire que tu trouves étrange que les guerres soient aujourd'hui terminées plus tôt qu'elles ne l'étoient autrefois.

Tu dois avoir remarqué, en lisant les histoires, que, depuis l'invention de la poudre, les batailles sont beaucoup moins sanglantes qu'elles ne l'étoient, parce qu'il n'y a presque plus de mêlée.

Et quand il se seroit trouvé quelque cas particulier où un art auroit été préjudiciable, doit-on pour cela le rejeter? Penses-tu, Rhédi, que la religion que notre saint prophète a apportée du ciel soit pernicieuse, parce qu'elle servira quelque jour à confondre les perfides chrétiens?

Tu crois que les arts amollissent les peuples, et par là sont cause de la chute des empires. Tu parles de la ruine de celui des anciens Perses, qui fut l'effet de leur mollesse; mais il s'en faut bien que cet exemple décide, puisque les Grecs, qui les subjuguèrent, cultivoient les arts avec infiniment plus de soin qu'eux.

Quand on dit que les arts rendent les hommes efféminés, on ne parle pas du moins des gens qui s'y appliquent, puisqu'ils ne sont jamais dans l'oi-

siveté, qui, de tous les vices, est celui qui amollit le plus le courage.

Il n'est donc question que de ceux qui en jouissent. Mais, comme dans un pays policé ceux qui jouissent des commodités d'un art sont obligés d'en cultiver un autre, à moins que de se voir réduits à une pauvreté honteuse, il s'ensuit que l'oisiveté et la mollesse sont incompatibles avec les arts.

Paris est peut-être la ville du monde la plus sensuelle, et où l'on raffine le plus sur les plaisirs; mais c'est peut-être celle où l'on mène une vie plus dure. Pour qu'un homme vive délicieusement, il faut que cent autres travaillent sans relâche. Une femme s'est mis dans la tête qu'elle devoit paroître à une assemblée avec une certaine parure; il faut que dès ce moment cinquante artisans ne dorment plus et n'aient plus le loisir de boire et de manger : elle commande, et elle est obéie plus promptement que ne seroit notre monarque, parce que l'intérêt est le plus grand monarque de la terre.

Cette ardeur pour le travail, cette passion de s'enrichir, passe de condition en condition, depuis les artisans jusqu'aux grands. Personne n'aime à être plus pauvre que celui qu'il vient de voir immédiatement au-dessous de lui. Vous voyez à Paris un homme qui a de quoi vivre jusqu'au jour du

jugement, qui travaille sans cesse et court risque d'accourcir ses jours pour amasser, dit-il, de quoi vivre.

Le même esprit gagne la nation ; on n'y voit que travail et qu'industrie : où est donc ce peuple efféminé dont tu parles tant ?

Je suppose, Rhédi, qu'on ne souffrît dans un royaume que les arts qui sont absolument nécessaires à la culture des terres, qui sont pourtant en grand nombre, et qu'on en bannît tous ceux qui ne servent qu'à la volupté ou à la fantaisie ; je le soutiens, cet État seroit le plus misérable qu'il y eût au monde.

Quand les habitans auroient assez de courage pour se passer de tant de choses qu'ils doivent à leurs besoins, le peuple dépériroit tous les jours, et l'État deviendroit si foible qu'il n'y auroit si petite puissance qui ne fût en état de le conquérir.

Je pourrois entrer ici dans un long détail, et te faire voir que les revenus des particuliers cesseroient presque absolument, et par conséquent ceux du prince. Il n'y auroit presque plus de relation de facultés entre les citoyens ; cette circulation de richesses et cette propagation de revenus, qui vient de la dépendance où sont les arts les uns des autres, cesseroient absolument ; chacun ne tireroit de revenu que de sa terre, et

n'en tireroit précisément que ce qu'il lui faut pour ne pas mourir de faim. Mais, comme ce n'est pas la centième partie du revenu d'un royaume, il faudroit que le nombre des habitans diminuât à proportion, et qu'il n'en restât que la centième partie.

Fais bien attention jusqu'où vont les revenus de l'industrie. Un fonds ne produit annuellement à son maître que la vingtième partie de sa valeur; mais, avec une pistole de couleur, un peintre fera un tableau qui lui en vaudra cinquante. On en peut dire de même des orfèvres, des ouvriers en laine, en soie, et de toutes sortes d'artisans.

De tout ceci il faut conclure, Rhédi, que, pour qu'un prince soit puissant, il faut que ses sujets vivent dans les délices; il faut qu'il travaille à leur procurer toutes sortes de superfluités avec autant d'attention que les nécessités de la vie.

De Paris, le 14 de la lune de Chalval, 1717.

LETTRE CVIII

RICA A IBBEN

A Smyrne.

J'AI vu le jeune monarque : sa vie est bien précieuse à ses sujets ; elle ne l'est pas moins à toute l'Europe par les grands troubles que sa mort pourroit produire. Mais les rois sont comme les dieux ; et, pendant qu'ils vivent, on doit les croire immortels. Sa physionomie est majestueuse, mais charmante ; une belle éducation semble concourir avec un heureux naturel, et promet déjà un grand prince.

On dit que l'on ne peut jamais connoître le caractère des rois d'Occident jusqu'à ce qu'ils aient passé par les deux grandes épreuves, de leur maîtresse et de leur confesseur. On verra bientôt l'un et l'autre travailler à se saisir de l'esprit de celui-ci, et il se livrera pour cela de grands combats. Car, sous un jeune prince, ces deux puissances sont toujours rivales ; mais elles se concilient et se réunissent sous un vieux. Sous un jeune

prince, le dervis a un rôle bien difficile à soutenir : la force du roi fait sa foiblesse ; mais l'autre triomphe également de sa foiblesse et de sa force.

Lorsque j'arrivai en France, je trouvai le feu roi absolument gouverné par les femmes; et cependant, dans l'âge où il étoit, je crois que c'étoit le monarque de la terre qui en avoit le moins de besoin. J'entendis un jour une femme qui disoit : « Il faut que l'on fasse quelque chose pour ce jeune colonel; sa valeur m'est connue; j'en parlerai au ministre. » Une autre disoit : « Il est surprenant que ce jeune abbé ait été oublié ; il faut qu'il soit évêque : il est homme de naissance, et je pourrois répondre de ses mœurs. » Il ne faut pas pourtant que tu t'imagines que celles qui tenoient ces discours fussent des favorites du prince; elles ne lui avoient peut-être pas parlé deux fois en leur vie : chose pourtant très facile à faire chez les princes européens. Mais c'est qu'il n'y a personne qui ait quelque emploi à la cour, dans Paris ou dans les provinces, qui n'ait une femme par les mains de laquelle passent toutes les grâces et quelquefois les injustices qu'il peut faire. Ces femmes ont toutes des relations les unes avec les autres, et forment une espèce de république dont les membres, toujours actifs, se secourent et se servent mutuellement : c'est comme un nouvel État dans l'État ; et celui qui est à la cour, à Paris, dans les

provinces, qui voit agir des ministres, des magistrats, des prélats, s'il ne connoît les femmes qui les gouvernent, est comme celui qui voit bien une machine qui joue, mais qui n'en connoît point les ressorts.

Crois-tu, Ibben, qu'une femme s'avise d'être la maîtresse d'un ministre pour coucher avec lui? Quelle idée! c'est pour lui présenter cinq ou six placets tous les matins; et la bonté de leur naturel paroît dans l'empressement qu'elles ont de faire du bien à une infinité de gens malheureux, qui leur procurent cent mille livres de rente.

On se plaint en Perse de ce que le royaume est gouverné par deux ou trois femmes : c'est bien pis en France, où les femmes en général gouvernent, et prennent non seulement en gros, mais même se partagent en détail toute l'autorité.

De Paris, le dernier de la lune de Chalval, 1717.

LETTRE CIX

USBEK A ***

Il y a une espèce de livres que nous ne connoissons point en Perse, et qui me paroissent ici fort à la mode : ce sont les journaux. La paresse se sent flattée en les lisant : on est ravi de pouvoir parcourir trente volumes en un quart d'heure.

Dans la plupart des livres, l'auteur n'a pas fait les complimens ordinaires, que les lecteurs sont aux abois : il les fait entrer à demi morts dans une matière noyée au milieu d'une mer de paroles. Celui-ci veut s'immortaliser par un in-douze; celui-là, par un in-quarto; un autre, qui a de plus belles inclinations, vise à l'in-folio : il faut donc qu'il étende son sujet à proportion; ce qu'il fait sans pitié, comptant pour rien la peine du pauvre lecteur, qui se tue à réduire ce que l'auteur a pris tant de peine à amplifier.

Je ne sais, ***, quel mérite il y a à faire de pareils ouvrages : j'en ferois bien autant si je voulois ruiner ma santé et un libraire.

Le grand tort qu'ont les journalistes, c'est qu'ils

ne parlent que des livres nouveaux : comme si la vérité étoit jamais nouvelle. Il me semble que, jusqu'à ce qu'un homme ait lu tous les livres anciens, il n'a aucune raison de leur préférer les nouveaux.

Mais, lorsqu'ils s'imposent la loi de ne parler que des ouvrages encore tout chauds de la forge, ils s'en imposent une autre, qui est d'être très ennuyeux. Ils n'ont garde de critiquer les livres dont ils font les extraits, quelque raison qu'ils en aient ; et, en effet, quel est l'homme assez hardi pour vouloir se faire dix ou douze ennemis tous les mois ?

La plupart des auteurs ressemblent aux poètes, qui souffriront une volée de coups de bâton sans se plaindre, mais qui, peu jaloux de leurs épaules, le sont si fort de leurs ouvrages qu'ils ne sauroient soutenir la moindre critique. Il faut donc bien se donner de garde de les attaquer par un endroit si sensible ; et les journalistes le savent bien. Ils font donc tout le contraire ; ils commencent par louer la matière qui est traitée : première fadeur ; de là ils passent aux louanges de l'auteur ; louanges forcées : car ils ont affaire à des gens qui sont encore en haleine, tout prêts à se faire faire raison et à foudroyer à coups de plume un téméraire journaliste.

De Paris, le 5 de la lune de Zilcadé, 1718.

LETTRE CX

RICA A ***

L'UNIVERSITÉ de Paris est la fille aînée des rois de France, et très aînée, car elle a plus de neuf cents ans : aussi rêve-t-elle quelquefois.

On m'a conté qu'elle eut, il y a quelque temps, un grand démêlé avec quelques docteurs à l'occasion de la lettre Q[1], qu'elle vouloit que l'on prononçât comme un K. La dispute s'échauffa si fort que quelques-uns furent dépouillés de leurs biens ; il fallut que le parlement terminât le différend, et il accorda permission, par un arrêt solennel, à tous les sujets du roi de France de prononcer cette lettre à leur fantaisie. Il faisoit beau voir les deux corps de l'Europe les plus respectables occupés à décider du sort d'une lettre de l'alphabet.

Il semble, mon cher ***, que les têtes des plus grands hommes s'étrécissent lorsqu'elles sont assemblées, et que, là où il y a plus de sages, il y ait aussi moins de sagesse. Les grands corps s'at-

1. Il veut parler de la querelle de Ramus.

LA TOILETTE D'UNE JOLIE FEMME

(Lettres Persanes, CXI.)

tachent toujours si fort aux minuties, aux formalités, aux vains usages, que l'essentiel ne va jamais qu'après. J'ai ouï dire qu'un roi d'Arragon[1] ayant assemblé les états d'Arragon et de Catalogne, les premières séances s'employèrent à décider en quelle langue les délibérations seroient conçues : la dispute étoit vive, et les états se seroient rompus mille fois, si l'on n'avoit imaginé un expédient, qui étoit que la demande seroit faite en langage catalan, et la réponse en arragonois.

De Paris, le 25 de la lune de Zilhagé, 1718.

LETTRE CXI

RICA A ***

Le rôle d'une jolie femme est beaucoup plus grave que l'on ne pense. Il n'y a rien de plus sérieux que ce qui se passe le matin à sa toilette, au milieu de ses domestiques; un général d'armée n'emploie pas plus d'attention à placer sa droite ou son corps de

1. C'était en 1610.

réserve, qu'elle en met à poster une mouche qui peut manquer, mais dont elle espère ou prévoit le succès.

Quelle gêne d'esprit, quelle attention, pour concilier sans cesse les intérêts de deux rivaux, pour paroître neutre à tous les deux, pendant qu'elle est livrée à l'un et à l'autre, et se rendre médiatrice sur tous les sujets de plainte qu'elle leur donne!

Quelle occupation pour faire venir parties de plaisir sur parties, les faire succéder et renaître sans cesse, et prévenir tous les accidens qui pourroient les rompre!

Avec tout cela, la plus grande peine n'est pas de se divertir, c'est de le paroître; ennuyez-les tant que vous voudrez, elles vous le pardonneront, pourvu que l'on puisse croire qu'elles se sont bien réjouies.

Je fus, il y a quelques jours, d'un souper que des femmes firent à la campagne. Dans le chemin elles disoient sans cesse : « Au moins, il faudra bien rire et bien nous divertir. »

Nous nous trouvâmes assez mal assortis, et par conséquent assez sérieux. « Il faut avouer, dit une de ces femmes, que nous nous divertissons bien : il n'y a pas aujourd'hui dans Paris une partie si gaie que la nôtre. » Comme l'ennui me gagnoit, une femme me secoua, et me dit : « Eh bien ! ne

sommes-nous pas de bonne humeur? — Oui, lui répondis-je en bâillant; je crois que je crèverai à force de rire. » Cependant la tristesse triomphoit toujours des réflexions; et, quant à moi, je me sentis conduit de bâillement en bâillement dans un sommeil léthargique qui finit tous mes plaisirs.

De Paris, le 11 de la lune de Maharram, 1718.

LETTRE CXII

USBEK A ***

Le règne du feu roi a été si long que la fin en avoit fait oublier le commencement. C'est aujourd'hui la mode de ne s'occuper que des événemens arrivés dans sa minorité, et on ne lit plus que les mémoires de ces temps-là.

Voici le discours qu'un des généraux de la ville de Paris prononça dans un conseil de guerre, et j'avoue que je n'y comprends pas grand'chose.

Messieurs, quoique nos troupes aient été repoussées avec perte, je crois qu'il nous sera facile de ré-

Universitas

parer cet échec. J'ai six couplets de chanson tout prêts à mettre au jour, qui, je m'assure, remettront toutes choses dans l'équilibre. J'ai fait choix de quelques voix très nettes, qui, sortant de la cavité de certaines poitrines très fortes, émouvront merveilleusement le peuple. Ils sont sur un air qui a fait, jusqu'à présent, un effet tout particulier.

Si cela ne suffit pas, nous ferons paroître une estampe qui fera voir Mazarin pendu.

Par bonheur pour nous, il ne parle pas bien françois, et il l'écorche tellement qu'il n'est pas possible que ses affaires ne déclinent. Nous ne manquons pas de faire bien remarquer au peuple le ton ridicule dont il prononce. Nous relevâmes, il y a quelques jours, une faute de grammaire si grossière qu'on en fit des farces par tous les carrefours.

J'espère qu'avant qu'il soit huit jours le peuple fera du nom de Mazarin un mot générique pour exprimer toutes les bêtes de somme, et celles qui servent à tirer.

Depuis notre défaite, notre musique l'a si furieusement vexé sur le péché originel que, pour ne pas voir ses partisans réduits à la moitié, il a été obligé de renvoyer tous ses pages.

Ranimez-vous donc; reprenez courage, et soyez sûrs que nous lui ferons repasser les monts à coups de sifflets.

De Paris, le 4 de la lune de Chahban, 1718.

LETTRE CXIII

RHÉDI A USBEK

A Paris.

PENDANT le séjour que je fais en Europe, je lis les historiens anciens et modernes : je compare tous les temps; j'ai du plaisir à les voir passer, pour ainsi dire, devant moi; et j'arrête surtout mon esprit à ces grands changemens qui ont rendu les âges si différens des âges, et la terre si peu semblable à elle-même.

Tu n'as peut-être pas fait attention à une chose qui cause tous les jours ma surprise. Comment le monde est-il si peu peuplé, en comparaison de ce qu'il étoit autrefois? Comment la nature a-t-elle pu perdre cette prodigieuse fécondité des premiers temps? seroit-elle déjà dans sa vieillesse, et tomberoit-elle de langueur?

J'ai resté plus d'un an en Italie, où je n'ai vu que le débris de cette ancienne Italie si fameuse autrefois. Quoique tout le monde habite les villes, elles sont entièrement désertes et dépeuplées : il semble qu'elles ne subsistent encore que pour

marquer le lieu où étoient ces cités puissantes dont l'histoire a tant parlé.

Il y a des gens qui prétendent que la seule ville de Rome contenoit autrefois plus de peuple que le plus grand royaume de l'Europe n'en a aujourd'hui. Il y a eu tel citoyen romain qui avoit dix, et même vingt mille esclaves, sans compter ceux qui travailloient dans les maisons de campagne; et, comme on y comptoit quatre ou cinq cent mille citoyens, on ne peut fixer le nombre de ses habitans sans que l'imagination ne se révolte.

Il y avoit autrefois dans la Sicile de puissans royaumes, et des peuples nombreux, qui en ont disparu depuis : cette île n'a plus rien de considérable que ses volcans.

La Grèce est si déserte qu'elle ne contient pas la centième partie de ses anciens habitans.

L'Espagne, autrefois si remplie, ne fait voir aujourd'hui que des campagnes inhabitées; et la France n'est rien en comparaison de cette ancienne Gaule dont parle César.

Les pays du Nord sont fort dégarnis; et il s'en faut bien que les peuples y soient, comme autrefois, obligés de se partager, et d'envoyer dehors, comme des essaims, des colonies et des nations entières chercher de nouvelles demeures.

La Pologne et la Turquie en Europe n'ont presque plus de peuples.

On ne sauroit trouver dans l'Amérique la deux-centième partie des hommes qui y formoient de si grands empires.

L'Asie n'est guère en meilleur état. Cette Asie Mineure, qui contenoit tant de puissantes monarchies et un nombre si prodigieux de grandes villes, n'en a plus que deux ou trois. Quant à la grande Asie, celle qui est soumise au Turc n'est pas plus pleine ; et pour celle qui est sous la domination de nos rois, si on la compare à l'état florissant où elle étoit autrefois, on verra qu'elle n'a qu'une très petite partie des habitans qui y étoient sans nombre du temps des Xerxès et des Darius.

Quant aux petits États qui sont autour de ces grands empires, ils sont réellement déserts : tels sont les royaumes d'Irimette, de Circassie et de Guriel. Tous ces princes, avec de vastes États, comptent à peine cinquante mille sujets.

L'Égypte n'a pas moins manqué que les autres pays.

Enfin je parcours la terre, et je n'y trouve que délabrement : je crois la voir sortir des ravages de la peste et de la famine.

L'Afrique a toujours été si inconnue qu'on ne peut en parler si précisément que des autres parties du monde ; mais, à ne faire attention qu'aux côtes de la Méditerranée connues de tout temps, on voit qu'elle a extrêmement déchu de ce qu'elle étoit

lorsqu'elle étoit province romaine. Aujourd'hui ses princes sont si foibles que ce sont les plus petites puissances du monde.

Après un calcul aussi exact qu'il peut l'être dans ces sortes de choses, j'ai trouvé qu'il y a à peine sur la terre la cinquantième partie des hommes qui y étoient du temps de César. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'elle se dépeuple tous les jours; et, si cela continue, dans dix siècles elle ne sera qu'un désert.

Voilà, mon cher Usbek, la plus terrible catastrophe qui soit jamais arrivée dans le monde; mais à peine s'en est-on aperçu, parce qu'elle est arrivée insensiblement et dans le cours d'un grand nombre de siècles; ce qui marque un vice intérieur, un venin secret et caché, une maladie de langueur qui afflige la nature humaine.

De Venise, le 10 de la lune de Rhégeb, 1718.

LETTRE CXIV

USBEK A RHÉDI

A Venise.

Le monde, mon cher Rhédi, n'est point incorruptible; les cieux mêmes ne le sont pas : les astronomes sont des témoins oculaires de tous les changemens, qui sont les effets bien naturels du mouvement universel de la matière.

La terre est soumise, comme les autres planètes, aux mêmes lois des mouvemens; elle souffre au dedans d'elle un combat perpétuel de ses principes : la mer et le continent semblent être dans une guerre éternelle; chaque instant produit de nouvelles combinaisons.

Les hommes, dans une demeure si sujette aux changemens, sont dans un état aussi incertain : cent mille causes peuvent agir, dont la plus petite peut les détruire, et à plus forte raison augmenter ou diminuer leur nombre.

Je ne te parlerai pas de ces catastrophes particulières, si communes chez les historiens, qui ont détruit des villes et des royaumes entiers : il y en

a de générales qui ont mis bien des fois le genre humain à deux doigts de sa perte.

Les histoires sont pleines de ces pestes universelles, qui ont tour à tour désolé l'univers. Elles parlent d'une, entre autres, qui fut si violente qu'elle brûla jusqu'à la racine des plantes et se fit sentir dans tout le monde connu, jusqu'à l'empire du Cathay; un degré de plus de corruption auroit peut-être, dans un seul jour, détruit toute la nature humaine.

Il n'y a pas deux siècles que la plus honteuse de toutes les maladies se fit sentir en Europe, en Asie et en Afrique; elle fit dans très peu de temps des effets prodigieux : c'étoit fait des hommes, si elle avoit continué ses progrès avec la même furie. Accablés de maux dès leur naissance, incapables de soutenir le poids des charges de la société, ils auroient péri misérablement.

Qu'auroit-ce été si le venin eût été un peu plus exalté? et il le seroit devenu sans doute, si l'on n'avoit été assez heureux pour trouver un remède aussi puissant que celui qu'on a découvert. Peut-être que cette maladie, attaquant les parties de la génération, auroit attaqué la génération même.

Mais pourquoi parler de la destruction qui auroit pu arriver au genre humain? n'est-elle pas arrivée en effet, et le déluge ne le réduisit-il pas à une seule famille?

Ceux qui connoissent la nature, et qui ont de Dieu une idée raisonnable, peuvent-ils comprendre que la matière et les choses créées n'aient que six mille ans ; que Dieu ait différé pendant toute l'éternité ses ouvrages, et n'ait usé que d'hier de sa puissance créatrice ? Seroit-ce parce qu'il ne l'auroit pas pu, ou parce qu'il ne l'auroit pas voulu ? Mais, s'il ne l'a pas pu dans un temps, il ne l'a pas pu dans l'autre. C'est donc parce qu'il ne l'a pas voulu. Mais, comme il n'y a point de succession dans Dieu, si l'on admet qu'il ait voulu quelque chose une fois, il l'a voulu toujours, et dès le commencement.

Il ne faut donc pas compter les années du monde ; le nombre des grains de sable de la mer ne leur est pas plus comparable qu'un instant.

Cependant tous les historiens nous parlent d'un premier père ; ils nous font voir la nature humaine naissante. N'est-il pas naturel de penser qu'Adam fut sauvé d'un malheur commun, comme Noé le fut du déluge, et que ces grands événemens ont été fréquens sur la terre, depuis la création du monde ?

Mais toutes les destructions ne sont pas violentes. Nous voyons plusieurs parties de la terre se lasser de fournir à la subsistance des hommes : que savons-nous si la terre entière n'a pas des causes générales, lentes et imperceptibles de lassitude ?

J'ai été bien aise de te donner ces idées générales avant de répondre plus particulièrement à ta lettre sur la diminution des peuples arrivée depuis dix-sept à dix-huit siècles. Je te ferai voir dans une lettre suivante qu'indépendamment des causes physiques il y en a de morales qui ont produit cet effet.

De Paris, le 8 de la lune de Chabban, 1718.

LETTRE CXV

USBEK AU MÊME

Tu cherches la raison pourquoi la terre est moins peuplée qu'elle ne l'étoit autrefois; et, si tu y fais bien attention, tu verras que la grande différence vient de celle qui est arrivée dans les mœurs.

Depuis que la religion chrétienne et la mahométane ont partagé le monde romain, les choses sont bien changées : il s'en faut bien que ces deux religions soient aussi favorables à la propagation de l'espèce que celle de ces maîtres de l'univers.

Dans cette dernière, la polygamie étoit défendue, et en cela elle avoit un très grand avantage sur la religion mahométane : le divorce y étoit permis ; ce qui lui en donnoit un autre, non moins considérable, sur la chrétienne.

Je ne trouve rien de si contradictoire que cette pluralité de femmes permise par le saint Alcoran, et l'ordre de les satisfaire ordonné par le même livre. « Voyez vos femmes, dit le prophète, parce que vous leur êtes nécessaire comme leurs vêtemens, et qu'elles vous sont nécessaires comme vos vêtemens. » Voilà un précepte qui rend la vie d'un véritable musulman bien laborieuse. Celui qui a les quatre femmes établies par la loi, et seulement autant de concubines et d'esclaves, ne doit-il pas être accablé de tant de vêtemens?

« Vos femmes sont vos labourages, dit encore le prophète ; approchez-vous donc de vos labourages ; faites du bien pour vos âmes ; et vous le trouverez un jour. »

Je regarde un bon musulman comme un athlète destiné à combattre sans relâche, mais qui bientôt, foible et accablé de ses premières fatigues, languit dans le champ même de la victoire et se trouve, pour ainsi dire, enseveli sous ses propres triomphes.

La nature agit toujours avec lenteur, et pour ainsi dire avec épargne : ses opérations ne sont

jamais violentes; jusque dans ses productions elle veut de la tempérance; elle ne va jamais qu'avec règle et mesure; si on la précipite, elle tombe bientôt dans la langueur : elle emploie toute la force qui lui reste à se conserver, perdant absolument sa vertu productrice et sa puissance générative.

C'est dans cet état de défaillance que nous met toujours ce grand nombre de femmes, plus propres à nous épuiser qu'à nous satisfaire. Il est très ordinaire parmi nous de voir un homme dans un sérail prodigieux avec un très petit nombre d'enfans; ces enfans mêmes sont la plupart du temps foibles et malsains, et se sentent de la langueur de leur père.

Ce n'est pas tout : ces femmes, obligées à une continence forcée, ont besoin d'avoir des gens pour les garder, qui ne peuvent être que des eunuques : la religion, la jalousie et la raison même ne permettent pas d'en laisser approcher d'autres; ces gardiens doivent être en grand nombre, soit afin de maintenir la tranquillité au dedans parmi les guerres que ces femmes se font sans cesse, soit enfin pour empêcher les entreprises du dehors. Ainsi un homme qui a dix femmes ou concubines n'a pas trop d'autant d'eunuques pour les garder. Mais quelle perte pour la société que ce grand nombre d'hommes morts dès leur nais-

sance! quelle dépopulation ne doit-il pas s'ensuivre!

Les filles esclaves qui sont dans le sérail pour servir avec les eunuques ce grand nombre de femmes y vieillissent presque toujours dans une affligeante virginité : elles ne peuvent pas se marier pendant qu'elles y restent, et leurs maîtresses, une fois accoutumées à elles, ne s'en défont presque jamais.

Voilà comme un seul homme occupe lui seul tant de sujets de l'un et de l'autre sexe à ses plaisirs, les fait mourir pour l'État et les rend inutiles à la propagation de l'espèce.

Constantinople et Ispahan sont les capitales des deux plus grands empires du monde; c'est là que tout doit aboutir, et que les peuples, attirés de mille manières, se rendent de toutes parts. Cependant elles périssent d'elles-mêmes, et elles seroient bientôt détruites si les souverains n'y faisoient venir, presque à chaque siècle, des nations entières pour les repeupler. J'épuiserai ce sujet dans une autre lettre.

De Paris, le 13 de la lune de Chahban, 1718.

LETTRE CXVI

USBEK AU MÊME

Les Romains n'avoient pas moins d'esclaves que nous, ils en avoient même plus; mais ils en faisoient un meilleur usage.

Bien loin d'empêcher, par des voies forcées, la multiplication de ces esclaves, ils la favorisoient au contraire de tout leur pouvoir; ils les associoient le plus qu'ils pouvoient par des espèces de mariages : par ce moyen, ils remplissoient leurs maisons de domestiques de tous les sexes, de tous les âges, et l'État d'un peuple innombrable.

Ces enfans, qui faisoient à la longue la richesse d'un maître, naissoient sans nombre autour de lui : il étoit seul chargé de leur nourriture et de leur éducation; les pères, libres de ce fardeau, suivoient uniquement le penchant de la nature, et multiplioient sans craindre une trop nombreuse famille.

Je t'ai dit que, parmi nous, tous les esclaves sont occupés à garder nos femmes, et à rien de plus; qu'ils sont, à l'égard de l'État, dans une

perpétuelle léthargie : de manière qu'il faut restreindre à quelques hommes libres, à quelques chefs de familles, la culture des arts et des terres, lesquels même s'y donnent le moins qu'ils peuvent.

Il n'en étoit pas de même chez les Romains : la république se servoit avec un avantage infini de ce peuple d'esclaves. Chacun d'eux avoit son pécule, qu'il possédoit aux conditions que son maître lui imposoit; avec ce pécule il travailloit et se tournoit du côté où le portoit son industrie. Celui-ci faisoit la banque, celui-là se donnoit au commerce de la mer; l'un vendoit des marchandises en détail, l'autre s'appliquoit à quelque art mécanique, ou bien affermoit et faisoit valoir des terres; mais il n'y en avoit aucun qui ne s'attachât de tout son pouvoir à faire profiter ce pécule, qui lui procuroit en même temps l'aisance dans la servitude présente et l'espérance d'une liberté future : cela faisoit un peuple laborieux, animoit les arts et l'industrie.

Ces esclaves, devenus riches par leurs soins et leur travail, se faisoient affranchir et devenoient citoyens. La république se réparoit sans cesse, et recevoit dans son sein de nouvelles familles à mesure que les anciennes se détruisoient.

J'aurai peut-être, dans mes lettres suivantes, occasion de te prouver que plus il y a d'hommes dans un État, plus le commerce y fleurit; je

prouverai aussi facilement que plus le commerce y fleurit, plus le nombre des hommes y augmente : ces deux choses s'entr'aident et se favorisent nécessairement.

Si cela est, combien ce nombre prodigieux d'esclaves toujours laborieux devoit-il s'accroître et s'augmenter! L'industrie et l'abondance les faisoient naître; et eux, de leur côté, faisoient naître l'abondance et l'industrie.

De Paris, le 16 de la lune de Chahban, 1718.

LETTRE CXVII

USBEK AU MÊME

Nous avons jusqu'ici parlé des pays mahométans, et cherché la raison pourquoi ils étoient moins peuplés que ceux qui étoient soumis à la domination des Romains : examinons à présent ce qui a produit cet effet chez les chrétiens.

Le divorce étoit permis dans la religion païenne, et il fut défendu aux chrétiens. Ce changement,

qui parut d'abord de si petite conséquence, eut insensiblement des suites terribles, et telles qu'on peut à peine les croire.

On ôta non seulement toute la douceur du mariage, mais aussi l'on donna atteinte à sa fin; en voulant resserrer ses nœuds, on les relâcha, et, au lieu d'unir les cœurs, comme on le prétendoit, on les sépara pour jamais.

Dans une action si libre et où le cœur doit avoir tant de part, on mit la gêne, la nécessité, et la fatalité du destin même. On compta pour rien les dégoûts, les caprices et l'insociabilité des humeurs; on voulut fixer le cœur, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus variable et de plus inconstant dans la nature : on attacha sans retour et sans espérance des gens accablés l'un de l'autre, et presque toujours mal assortis, et l'on fit comme ces tyrans qui faisoient lier des hommes vivans à des corps morts.

Rien ne contribuoit plus à l'attachement mutuel que la faculté du divorce : un mari et une femme étoient portés à supporter patiemment les peines domestiques, sachant qu'ils étoient maîtres de les faire finir; et ils gardoient souvent ce pouvoir en main toute leur vie sans en user, par cette seule considération qu'ils étoient libres de le faire.

Il n'en est pas de même des chrétiens, que leurs

peines présentes désespèrent pour l'avenir : ils ne voient dans les désagrémens du mariage que leur durée, et, pour ainsi dire, leur éternité : de là viennent les dégoûts, les discordes, les mépris; et c'est autant de perdu pour la postérité. A peine a-t-on trois ans de mariage qu'on en néglige l'essentiel; on passe ensemble trente ans de froideur; il se forme des séparations intestines aussi fortes, et peut-être plus pernicieuses, que si elles étoient publiques : chacun vit et reste de son côté, et tout cela au préjudice des races futures. Bientôt un homme dégoûté d'une femme éternelle se livrera aux filles de joie : commerce honteux et si contraire à la société, lequel, sans remplir l'objet du mariage, n'en représente tout au plus que les plaisirs.

Si, de deux personnes ainsi liées, il y en a une qui n'est pas propre au dessein de la nature et à la propagation de l'espèce, soit par son tempérament, soit par son âge, elle ensevelit l'autre avec elle et la rend aussi inutile qu'elle l'est elle-même.

Il ne faut donc pas s'étonner si l'on voit chez les chrétiens tant de mariages fournir un si petit nombre de citoyens. Le divorce est aboli : les mariages mal assortis ne se raccommodent plus; les femmes ne passent plus, comme chez les Romains, successivement dans les mains de plusieurs

maris, qui en tiroient, dans le chemin, le meilleur parti qu'il étoit possible.

J'ose le dire : si, dans une république comme Lacédémone, où les citoyens étoient sans cesse gênés par des lois singulières et subtiles, et dans laquelle il n'y avoit qu'une famille, qui étoit la république, il avoit été établi que les maris changeassent de femme tous les ans, il en seroit né un peuple innombrable.

Il est assez difficile de faire bien comprendre la raison qui a porté les chrétiens à abolir le divorce. Le mariage, chez toutes les nations du monde, est un contrat susceptible de toutes les conventions, et on n'en a dû bannir que celles qui auroient pu en affoiblir l'objet; mais les chrétiens ne le regardent pas dans ce point de vue : aussi ont-ils bien de la peine à dire ce que c'est. Ils ne le font pas consister dans le plaisir des sens; au contraire, comme je te l'ai déjà dit, il semble qu'ils veulent l'en bannir autant qu'ils peuvent; mais c'est une image, une figure, et quelque chose de mystérieux que je ne comprends point.

De Paris, le 19 de la lune de Chahban, 1718.

LETTRE CXVIII

USBEK AU MÊME

La prohibition du divorce n'est pas la seule cause de la dépopulation des pays chrétiens : le grand nombre d'eunuques qu'ils ont parmi eux n'en est pas une moins considérable.

Je parle des prêtres et des dervis de l'un et de l'autre sexe, qui se vouent à une continence éternelle : c'est chez les chrétiens la vertu par excellence; en quoi je ne les comprends pas, ne sachant ce que c'est qu'une vertu dont il ne résulte rien.

Je trouve que leurs docteurs se contredisent manifestement quand ils disent que le mariage est saint, et que le célibat, qui lui est opposé, l'est encore davantage, sans compter qu'en fait de préceptes et de dogmes fondamentaux le bien est toujours le mieux.

Le nombre de ces gens faisant profession de célibat est prodigieux. Les pères y condamnoient autrefois les enfans dès le berceau; aujourd'hui ils s'y vouent eux-mêmes dès l'âge de quatorze ans : ce qui revient à peu près à la même chose.

Ce métier de continence a anéanti plus d'hommes que les pestes et les guerres les plus sanglantes n'ont jamais fait. On voit dans chaque maison religieuse une famille éternelle, où il ne naît personne, et qui s'entretient aux dépens de toutes les autres. Ces maisons sont toujours ouvertes, comme autant de gouffres où s'ensevelissent les races futures.

Cette politique est bien différente de celle des Romains, qui établissoient des lois pénales contre ceux qui se refusoient aux lois du mariage et vouloient jouir d'une liberté si contraire à l'utilité publique.

Je ne te parle ici que des pays catholiques. Dans la religion protestante, tout le monde est en droit de faire des enfans : elle ne souffre ni prêtres ni dervis; et si, dans l'établissement de cette religion qui ramenoit tout aux premiers temps, ses fondateurs n'avoient été accusés sans cesse d'intempérance, il ne faut pas douter qu'après avoir rendu la pratique du mariage universelle, ils n'en eussent encore adouci le joug, et achevé d'ôter toute la barrière qui sépare, en ce point, le Nazaréen et Mahomet.

Mais, quoi qu'il en soit, il est certain que la religion donne aux protestans un avantage infini sur les catholiques.

J'ose le dire : dans l'état présent où est l'Eu-

rope, il n'est pas possible que la religion catholique y subsiste cinq cents ans.

Avant l'abaissement de la puissance d'Espagne, les catholiques étoient beaucoup plus forts que les protestans. Ces derniers sont peu à peu parvenus à un équilibre, et aujourd'hui la balance commence à l'emporter de leur côté. Cette supériorité augmentera tous les jours : les protestans deviendront plus riches et plus puissans, et les catholiques plus foibles.

Les pays protestans doivent être et sont réellement plus peuplés que les catholiques : d'où il suit, premièrement, que les tributs y sont plus considérables, parce qu'ils augmentent à proportion de ceux qui les payent; secondement, que les terres y sont mieux cultivées; enfin, que le commerce y fleurit davantage, parce qu'il y a plus de gens qui ont une fortune à faire, et qu'avec plus de besoins on y a plus de ressources pour les remplir. Quand il n'y a que le nombre de gens suffisant pour la culture des terres, il faut que le commerce périsse, et, lorsqu'il n'y a que celui qui est nécessaire pour entretenir le commerce, il faut que la culture des terres manque, c'est-à-dire, il faut que tous les deux tombent en même temps, parce que l'on ne s'attache jamais à l'un que ce ne soit aux dépens de l'autre.

Quant aux pays catholiques, non seulement la

culture des terres y est abandonnée, mais même l'industrie y est pernicieuse ; elle ne consiste qu'à apprendre cinq ou six mots d'une langue morte. Dès qu'un homme a cette provision par devers lui, il ne doit plus s'embarrasser de sa fortune ; il trouve dans le cloître une vie tranquille, qui dans le monde lui auroit coûté des sueurs et des peines.

Ce n'est pas tout : les dervis ont en leurs mains presque toutes les richesses de l'État ; c'est une société de gens avares, qui prennent toujours et ne rendent jamais : ils accumulent sans cesse des revenus pour acquérir des capitaux. Tant de richesses tombent, pour ainsi dire, en paralysie ; plus de circulation, plus de commerce, plus d'arts, plus de manufactures.

Il n'y a point de prince protestant qui ne lève sur ses peuples dix fois plus d'impôts que le pape n'en lève sur ses sujets ; cependant ces derniers sont misérables, pendant que les autres vivent dans l'opulence. Le commerce ranime tout chez les uns, et le monachisme porte la mort partout chez les autres.

De Paris, le 26 de la lune de Chahban, 1718.

LETTRE CXIX

USBEK AU MÊME

Nous n'avons plus rien à dire de l'Asie et de l'Europe ; passons à l'Afrique. On ne peut guère parler que de ses côtes, parce qu'on n'en connoît pas l'intérieur.

Celles de Barbarie, où la religion mahométane est établie, ne sont plus si peuplées qu'elles étoient du temps des Romains, par les raisons que nous avons déjà dites. Quant aux côtes de la Guinée, elles doivent être furieusement dégarnies depuis deux cents ans que les petits rois, ou chefs des villages, vendent leurs sujets aux princes d'Europe pour les porter dans leurs colonies en Amérique.

Ce qu'il y a de singulier, c'est que cette Amérique, qui reçoit tous les ans tant de nouveaux habitans, est elle-même déserte, et ne profite point des pertes continuelles de l'Afrique. Ces esclaves qu'on transporte dans un autre climat y périssent à milliers; et les travaux des mines, où l'on occupe sans cesse et les naturels du pays et les étrangers, les exhalaisons malignes qui en sortent, le vif-

argent dont il faut faire un continuel usage, les détruisent sans ressource.

Il n'y a rien de si extravagant que de faire périr un nombre innombrable d'hommes pour tirer du fond de la terre l'or et l'argent, ces métaux d'eux-mêmes absolument inutiles et qui ne sont des richesses que parce qu'on les a choisis pour en être les signes.

De Paris, le dernier de la lune de Chahban, 1718.

LETTRE CXX

USBEK AU MÊME

La fécondité d'un peuple dépend quelquefois des plus petites circonstances du monde, de manière qu'il ne faut souvent qu'un nouveau tour dans son imagination pour le rendre beaucoup plus nombreux qu'il n'étoit.

Les Juifs, toujours exterminés et toujours renaissans, ont réparé leurs pertes et leurs destructions continuelles par cette seule espérance qu'ont

parmi eux toutes les familles d'y voir naître un roi puissant qui sera le maître de la terre.

Les anciens rois de Perse n'avoient tant de milliers de sujets qu'à cause de ce dogme de la religion des mages, que les actes les plus agréables à Dieu que les hommes puissent faire, c'étoit de faire un enfant, labourer un champ et planter un arbre.

Si la Chine a dans son sein un peuple si prodigieux, cela ne vient que d'une certaine manière de penser : car, comme les enfans regardent leurs pères comme des dieux, qu'ils les respectent comme tels dès cette vie, qu'ils les honorent après leur mort par des sacrifices dans lesquels ils croient que leurs âmes, anéanties dans le Tyen, reprennent une nouvelle vie, chacun est porté à augmenter une famille si soumise dans cette vie et si nécessaire dans l'autre.

D'un autre côté, les pays des mahométans deviennent tous les jours déserts, à cause d'une opinion qui, toute sainte qu'elle est, ne laisse pas d'avoir des effets très pernicieux lorsqu'elle est enracinée dans les esprits. Nous nous regardons comme des voyageurs qui ne doivent penser qu'à une autre patrie; les travaux utiles et durables, les soins pour assurer la fortune de nos enfans, les projets qui tendent au delà d'une vie courte et passagère, nous paroissent quelque chose d'ex-

travagant. Tranquilles pour le présent, sans inquiétude pour l'avenir, nous ne prenons la peine ni de réparer les édifices publics, ni de défricher les terres incultes, ni de cultiver celles qui sont en état de recevoir nos soins; nous vivons dans une insensibilité générale, et nous laissons tout faire à la Providence.

C'est un esprit de vanité qui a établi chez les Européens l'injuste droit d'aînesse, si défavorable à la propagation, en ce qu'il porte l'attention d'un père sur un seul de ses enfans et détourne ses yeux de tous les autres; en ce qu'il l'oblige, pour rendre solide la fortune d'un seul, de s'opposer à l'établissement de plusieurs; enfin en ce qu'il détruit l'égalité des citoyens, qui en fait toute l'opulence.

De Paris, le 4 de la lune de Rhamazan, 1718

LETTRE CXXI

USBEK AU MÊME

Les pays habités par les sauvages sont ordinairement peu peuplés, par l'éloignement qu'ils ont presque tous pour le travail et la culture de la terre. Cette malheureuse aversion est si forte que, lorsqu'ils font quelque imprécation contre quelqu'un de leurs ennemis, ils ne lui souhaitent autre chose que d'être réduit à labourer un champ, croyant qu'il n'y a que la chasse et la pêche qui soit un exercice noble et digne d'eux.

Mais, comme il y a souvent des années où la chasse et la pêche rendent très peu, ils sont désolés par des famines fréquentes; sans compter qu'il n'y a pas de pays si abondant en gibier et en poisson qui puisse donner la subsistance à un grand peuple, parce que les animaux fuient toujours les endroits trop habités.

D'ailleurs, les bourgades de sauvages, au nombre de deux ou trois cents habitans, isolées les unes des autres, ayant des intérêts aussi séparés que ceux de deux empires, ne peuvent pas se soutenir,

parce qu'elles n'ont pas la ressource des grands États, dont toutes les parties se répondent et se secourent mutuellement.

Il y a chez les sauvages une autre coutume qui n'est pas moins pernicieuse que la première : c'est la cruelle habitude où sont les femmes de se faire avorter, afin que leur grossesse ne les rende pas désagréables à leurs maris.

Il y a ici des lois terribles contre ce désordre; elles vont jusqu'à la fureur. Toute fille qui n'a point été déclarer sa grossesse au magistrat est punie de mort si son fruit périt : la pudeur et la honte, les accidens même, ne l'excusent jamais.

De Paris, le 9 de la lune de Rhamazan, 1718.

LETTRE CXXII

USBEK AU MÊME

L'EFFET ordinaire des colonies est d'affoiblir les pays d'où on les tire sans peupler ceux où on les envoie.

Il faut que les hommes restent où ils sont; il y a

des maladies qui viennent de ce qu'on change un bon air contre un mauvais; d'autres qui viennent précisément de ce qu'on en change.

L'air se charge, comme les plantes, des particules de la terre de chaque pays. Il agit tellement sur nous que notre tempérament en est fixé. Lorsque nous sommes transportés dans un autre pays, nous devenons malades. Les liquides étant accoutumés à une certaine consistance, les solides à une certaine disposition, tous les deux à un certain degré de mouvement, n'en peuvent plus souffrir d'autres, et ils résistent à un nouveau pli.

Quand un pays est désert, c'est un préjugé de quelque vice particulier de la nature du climat : ainsi, quand on ôte les hommes d'un ciel heureux pour les envoyer dans un tel pays, on fait précisément le contraire de ce qu'on se propose.

Les Romains savoient cela par expérience; ils reléguoient tous les criminels en Sardaigne, et ils y faisoient passer des Juifs. Il fallut se consoler de leur perte; chose que le mépris qu'ils avoient pour ces misérables rendoit très facile.

Le grand Cha-Abas, voulant ôter aux Turcs le moyen d'entretenir de grosses armées sur les frontières, transporta presque tous les Arméniens hors de leur pays, et en envoya plus de vingt mille familles dans la province de Guilan, qui périrent presque toutes en très peu de temps.

Tous les transports de peuples faits à Constantinople n'ont jamais réussi.

Ce nombre prodigieux de nègres dont nous avons parlé n'a point rempli l'Amérique.

Depuis la destruction des Juifs sous Adrien, la Palestine est sans habitans.

Il faut donc avouer que les grandes destructions sont presque irréparables, parce qu'un peuple qui manque à un certain point reste dans le même état; et, si par hasard il se rétablit, il faut des siècles pour cela.

Que si, dans un état de défaillance, la moindre des circonstances dont nous avons parlé vient à concourir, non seulement il ne se répare pas, mais il dépérit tous les jours et tend à son anéantissement.

L'expulsion des Maures d'Espagne se fait encore sentir comme le premier jour; bien loin que ce vide se remplisse, il devient tous les jours plus grand.

Depuis la dévastation de l'Amérique, les Espagnols, qui ont pris la place de ses anciens habitans, n'ont pu la repeupler; au contraire, par une fatalité que je ferois mieux de nommer une justice divine, les destructeurs se détruisent eux-mêmes et se consument tous les jours.

Les princes ne doivent donc point songer à peupler de grands pays par des colonies. Je ne dis pas

qu'elles ne réussissent quelquefois ; il y a des climats si heureux que l'espèce s'y multiplie toujours : témoin ces îles [1] qui ont été peuplées par des malades que quelques vaisseaux y avoient abandonnés, et qui y recouvroient aussitôt la santé.

Mais, quand ces colonies réussiroient, au lieu d'augmenter la puissance, elles ne feroient que la partager, à moins qu'elles n'eussent très peu d'étendue, comme sont celles que l'on envoie pour occuper quelque place pour le commerce.

Les Carthaginois avoient, comme les Espagnols, découvert l'Amérique, ou au moins de grandes îles dans lesquelles ils faisoient un commerce prodigieux ; mais, quand ils virent le nombre de leurs habitans diminuer, cette sage république défendit à ses sujets ce commerce et cette navigation.

J'ose le dire : au lieu de faire passer les Espagnols dans les Indes, il faudroit faire repasser tous les Indiens et tous les métifs en Espagne ; il faudroit rendre à cette monarchie tous ses peuples dispersés ; et, si la moitié seulement de ces grandes colonies se conservoit, l'Espagne deviendroit la puissance de l'Europe la plus redoutable.

On peut comparer les empires à un arbre dont les branches trop étendues ôtent tout le suc du tronc et ne servent qu'à faire de l'ombrage.

---

1. L'auteur parle peut-être de l'île de Bourbon.

Rien ne devroit corriger les princes de la fureur des conquêtes lointaines que l'exemple des Portugais et des Espagnols.

Ces deux nations ayant conquis, avec une rapidité inconcevable, des royaumes immenses, plus étonnées de leurs victoires que les peuples vaincus de leur défaite, songèrent aux moyens de les conserver et prirent chacune pour cela une voie différente.

Les Espagnols, désespérant de retenir les nations vaincues dans la fidélité, prirent le parti de les exterminer et d'y envoyer d'Espagne des peuples fidèles : jamais dessein horrible ne fut plus ponctuellement exécuté. On vit un peuple, aussi nombreux que tous ceux de l'Europe ensemble, disparoître de la terre à l'arrivée de ces barbares, qui semblèrent, en découvrant les Indes, avoir voulu en même temps découvrir aux hommes quel étoit le dernier période de la cruauté.

Par cette barbarie, ils conservèrent ce pays sous leur domination. Juge par là combien les conquêtes sont funestes, puisque les effets en sont tels : car enfin ce remède affreux étoit unique. Comment auroient-ils pu retenir tant de millions d'hommes dans l'obéissance? Comment soutenir une guerre civile de si loin? Que seroient-ils devenus, s'ils avoient donné le temps à ces peuples de revenir de l'admiration où ils étoient de l'arri-

vée de ces nouveaux dieux et de la crainte de leurs foudres?

Quant aux Portugais, ils prirent une voie tout opposée; ils n'employèrent pas les cruautés : aussi furent-ils bientôt chassés de tous les pays qu'ils avoient découverts. Les Hollandois favorisèrent la rébellion de ces peuples et en profitèrent.

Quel prince envieroit le sort de ces conquérans? Qui voudroit de ces conquêtes à ces conditions? Les uns en furent aussitôt chassés; les autres en firent des déserts, et rendirent de même leur propre pays.

C'est le destin des héros de se ruiner à conquérir des pays qu'ils perdent soudain, ou à soumettre des nations qu'ils sont obligés eux-mêmes de détruire; comme cet insensé qui se consumoit à acheter des statues qu'il jetoit dans la mer, et des glaces qu'il brisoit aussitôt.

De Paris, le 18 de la lune de Rhamazan, 1718.

LE BIBLIOTHÉCAIRE

(Lettres Persanes, CXXXIII)

LETTRE CXXIII

USBEK AU MÊME

La douceur du gouvernement contribue merveilleusement à la propagation de l'espèce. Toutes les républiques en sont une preuve constante, et, plus que toutes, la Suisse et la Hollande, qui sont les deux plus mauvais pays de l'Europe, si l'on considère la nature du terrain, et qui cependant sont les plus peuplés

Rien n'attire plus les étrangers que la liberté, et l'opulence qui la suit toujours ; l'une se fait rechercher par elle-même, et les besoins attirent dans les pays où l'on trouve l'autre

L'espèce se multiplie dans un pays où l'abondance fournit aux enfans, sans rien diminuer de la subsistance des pères.

L'égalité même des citoyens, qui produit ordinairement de l'égalité dans les fortunes, porte l'abondance et la vie dans toutes les parties du corps politique et la répand partout.

Il n'en est pas de même des pays soumis au pouvoir arbitraire : le prince, les courtisans et

quelques particuliers possèdent toutes les richesses, pendant que tous les autres gémissent dans une pauvreté extrême.

Si un homme est mal à son aise, et qu'il sente qu'il fera des enfans plus pauvres que lui, il ne se mariera pas; ou, s'il se marie, il craindra d'avoir un trop grand nombre d'enfans, qui pourroient achever de déranger sa fortune et qui descendroient de la condition de leur père.

J'avoue que le rustique ou paysan, étant une fois marié, peuplera indifféremment, soit qu'il soit riche, soit qu'il soit pauvre; cette considération ne le touche pas : il a toujours un héritage sûr à laisser à ses enfans, qui est son hoyau, et rien ne l'empêche jamais de suivre aveuglément l'instinct de la nature.

Mais à quoi sert dans un État ce nombre d'enfans qui languissent dans la misère? Ils périssent presque tous à mesure qu'ils naissent; ils ne prospèrent jamais : foibles et débiles, ils meurent en détail de mille manières, tandis qu'ils sont emportés en gros par les fréquentes maladies populaires, que la misère et la mauvaise nourriture produisent toujours; ceux qui en échappent atteignent l'âge viril sans en avoir la force, et languissent tout le reste de leur vie.

Les hommes sont comme les plantes, qui ne croissent jamais heureusement si elles ne sont bien

cultivées : chez les peuples misérables, l'espèce perd, et même quelquefois dégénère.

La France peut fournir un grand exemple de tout ceci. Dans les guerres passées, la crainte où étoient tous les enfans de famille qu'on ne les enrôlât dans la milice les obligeoit de se marier, et cela dans un âge trop tendre, et dans le sein de la pauvreté. De tant de mariages il naissoit bien des enfans, que l'on cherche encore en France, et que la misère, la famine et les maladies en ont fait disparoître.

Que si, dans un ciel aussi heureux, dans un royaume aussi policé que la France, on fait de pareilles remarques, que sera-ce dans les autres États?

De Paris, le 23 de la lune de Rhamazan, 1718.

LETTRE CXXIV

USBEK AU MOLLAK MÉHÉMET ALI,

GARDIEN DES TROIS TOMBEAUX

A Com.

Que nous servent les jeûnes des immaums et les cilices des mollaks? La main de Dieu s'est deux fois appesantie sur les enfans de la loi, le soleil s'obscurcit et semble n'éclairer plus que leurs défaites; leurs armées s'assemblent, et elles sont dissipées comme la poussière.

L'empire des Osmanlins est ébranlé par les deux plus grands échecs qu'il ait jamais reçus : un moufti chrétien ne le soutient qu'avec peine; le grand vizir d'Allemagne est le fléau de Dieu, envoyé pour châtier les sectateurs d'Omar; il porte partout la colère du ciel irrité contre leur rébellion et leur perfidie.

Esprit sacré des immaums, tu pleures nuit et jour sur les enfans du prophète que le détestable Omar a dévoyés; tes entrailles s'émeuvent à la vue de leurs malheurs; tu désires leur conversion,

et non pas leur perte; tu voudrois les voir réunis sous l'étendard d'Ali par les larmes des saints, et non pas dispersés dans les montagnes et dans les déserts par la terreur des infidèles.

De Paris, le 1er de la lune de Chalval, 1718.

LETTRE CXXV

USBEK A RHÉDI

A Venise.

QUEL peut être le motif de ces libéralités immenses que les princes versent sur leurs courtisans? veulent-ils se les attacher? ils leur sont déjà acquis autant qu'ils peuvent l'être. Et d'ailleurs, s'ils acquièrent quelques-uns de leurs sujets en les achetant, il faut bien, par la même raison, qu'ils en perdent une infinité d'autres en les appauvrissant.

Quand je pense à la situation des princes, toujours entourés d'hommes avides et insatiables, je ne puis que les plaindre; et je les plains encore

davantage lorsqu'ils n'ont pas la force de résister à des demandes toujours onéreuses à ceux qui ne demandent rien.

Je n'entends jamais parler de leurs libéralités, des grâces et des pensions qu'ils accordent, que je ne me livre à mille réflexions : une foule d'idées se présente à mon esprit; il me semble que j'entends publier cette ordonnance :

Le courage infatigable de quelques-uns de nos sujets à nous demander des pensions ayant exercé sans relâche notre magnificence royale, nous avons enfin cédé à la multitude des requêtes qu'ils nous ont présentées, lesquelles ont fait jusqu'ici la plus grande sollicitude du trône. Ils nous ont représenté qu'ils n'ont point manqué, depuis notre avénement à la couronne, de se trouver à notre lever; que nous les avons toujours vus sur notre passage immobiles comme des bornes, et qu'ils se sont extrêmement élevés pour regarder, sur les épaules les plus hautes, Notre Sérénité. Nous avons même reçu plusieurs requêtes de la part de quelques personnes du beau sexe, qui nous ont supplié de faire attention qu'il est notoire qu'elles sont d'un entretien très difficile; quelques-unes même très surannées nous ont prié, branlant la tête, de faire attention qu'elles ont fait l'ornement de la cour des rois nos prédécesseurs, et que, si les généraux de leurs armées ont rendu l'État redou-

table par leurs faits militaires, elles n'ont point rendu la cour moins célèbre par leurs intrigues. Ainsi, désirant traiter les supplians avec bonté, et leur accorder toutes leurs prières, nous avons ordonné ce qui suit :

Que tout laboureur ayant cinq enfans retranchera journellement la cinquième partie du pain qu'il leur donne. Enjoignons aux pères de famille de faire la diminution, sur chacun d'eux, aussi juste que faire se pourra.

Défendons expressément à tous ceux qui s'appliquent à la culture de leurs héritages, ou qui les ont donnés à titre de ferme, d'y faire aucune réparation, de quelque espèce qu'elle soit.

Ordonnons que toutes personnes qui s'exercent à des travaux vils et mécaniques, lesquelles n'ont jamais été au lever de Notre Majesté, n'achètent désormais d'habits, à eux, à leurs femmes et à leurs enfans, que de quatre ans en quatre ans ; leur interdisons en outre très étroitement ces petites réjouissances qu'ils avoient coutume de faire, dans leurs familles, les principales fêtes de l'année.

Et, d'autant que nous demeurons averti que la plupart des bourgeois de nos bonnes villes sont entièrement occupés à pourvoir à l'établissement de leurs filles, lesquelles ne se sont rendues recommandables, dans notre État, que par une triste et ennuyeuse modestie, nous ordonnons qu'ils attendront

à les marier jusqu'à ce qu'ayant atteint l'âge limité par les ordonnances, elles viennent à les y contraindre. Défendons à nos magistrats de pourvoir à l'éducation de leurs enfans.

De Paris, le 1er de la lune de Chalval, 1718.

LETTRE CXXVI

RICA A ***

On est bien embarrassé dans toutes les religions, quand il s'agit de donner une idée des plaisirs qui sont destinés à ceux qui ont bien vécu. On épouvante facilement les méchans par une longue suite de peines, dont on les menace; mais, pour les gens vertueux, on ne sait que leur promettre. Il semble que la nature des plaisirs soit d'être d'une courte durée; l'imagination a peine à en représenter d'autres.

J'ai vu des descriptions du paradis capables d'y faire renoncer tous les gens de bon sens : les uns font jouer sans cesse de la flûte ces ombres heu-

reuses ; d'autres les condamnent au supplice de se promener éternellement ; d'autres enfin, qui les font rêver là-haut aux maîtresses d'ici-bas, n'ont pas cru que cent millions d'années fussent un terme assez long pour leur ôter le goût de ces inquiétudes amoureuses.

Je me souviens à ce propos d'une histoire que j'ai ouï raconter à un homme qui avoit été dans le pays du Mogol ; elle fait voir que les prêtres indiens ne sont pas moins stériles que les autres dans les idées qu'ils ont des plaisirs du paradis.

Une femme qui venoit de perdre son mari vint en cérémonie chez le gouverneur de la ville lui demander permission de se brûler ; mais, comme, dans les pays soumis aux mahométans, on abolit tant qu'on peut cette cruelle coutume, il la refusa absolument.

Lorsqu'elle vit ses prières impuissantes, elle se jeta dans un furieux emportement. « Voyez, disoit-elle, comme on est gêné ! Il ne sera seulement pas permis à une pauvre femme de se brûler quand elle en a envie ! A-t-on jamais vu rien de pareil ? Ma mère, ma tante, mes sœurs, se sont bien brûlées ! Et, quand je vais demander permission à ce maudit gouverneur, il se fâche et se met à crier comme un enragé. »

Il se trouva là, par hasard, un jeune bonze. « Homme infidèle, lui dit le gouverneur, est-ce toi

qui as mis dans l'esprit de cette femme cette fureur? — Non, dit-il, je ne lui ai jamais parlé; mais, si elle m'en croit, elle consommera son sacrifice; elle fera une action agréable au dieu Brama; aussi en sera-t-elle bien récompensée : car elle retrouvera dans l'autre monde son mari, et elle recommencera avec lui un second mariage. — Que dites-vous? dit la femme surprise. Je retrouverai mon mari? Ah! je ne me brûle pas. Il étoit jaloux, chagrin, et d'ailleurs si vieux que, si le dieu Brama n'a point fait sur lui quelque réforme, sûrement il n'a pas besoin de moi. Me brûler pour lui!... pas seulement le bout du doigt pour le retirer du fond des enfers. Deux vieux bonzes, qui me séduisoient et qui savoient de quelle manière je vivois avec lui, n'avoient garde de me tout dire; mais, si le dieu Brama n'a que ce présent à me faire, je renonce à cette béatitude. Monsieur le gouverneur, je me fais mahométane. Et pour vous, dit-elle en regardant le bonze, vous pouvez, si vous voulez, aller dire à mon mari que je me porte fort bien. »

De Paris, le 2 de la lune de Chalval, 1718.

LETTRE CXXVII

RICA A USBEK

A ***.

Je t'attends ici demain; cependant je t'envoie tes lettres d'Ispahan. Les miennes portent que l'ambassadeur du Grand Mogol a reçu ordre de sortir du royaume. On ajoute qu'on a fait arrêter le prince, oncle du roi, qui est chargé de son éducation; qu'on l'a fait conduire dans un château, où il est très étroitement gardé, et qu'on l'a privé de tous ses honneurs. Je suis touché du sort de ce prince, et je le plains.

Je te l'avoue, Usbek, je n'ai jamais vu couler les larmes de personne sans en être attendri; je sens de l'humanité pour les malheureux, comme s'il n'y avoit qu'eux qui fussent hommes; et les grands mêmes, pour lesquels je trouve dans mon cœur de la dureté quand ils sont élevés, je les aime sitôt qu'ils tombent.

En effet, qu'ont-ils à faire, dans la prospérité, d'une inutile tendresse? elle approche trop de l'égalité : ils aiment bien mieux du respect, qui

ne demande point de retour. Mais, sitôt qu'ils sont déchus de leur grandeur, il n'y a que nos plaintes qui puissent leur en rappeler l'idée.

Je trouve quelque chose de bien naïf, et même de bien grand, dans les paroles d'un prince qui, près de tomber entre les mains de ses ennemis, voyant ses courtisans autour de lui qui pleuroient : « Je sens, leur dit-il, à vos larmes que je suis encore votre roi. »

De Paris, le 3 de la lune de Chalval, 1718.

LETTRE CXXVIII

RICA A IBBEN

A Smyrne.

Tu as ouï parler mille fois du fameux roi de Suède : il assiégeoit une place dans un royaume qu'on nomme la Norwège ; comme il visitoit la tranchée, seul avec un ingénieur, il a reçu un coup dans la tête, dont il est mort. On a fait sur-le-champ arrêter son premier

ministre : les états se sont assemblés et l'ont condamné à perdre la tête.

Il étoit accusé d'un grand crime : c'étoit d'avoir calomnié la nation et de lui avoir fait perdre la confiance de son roi : forfait qui, selon moi, mérite mille morts.

Car enfin, si c'est une mauvaise action de noircir dans l'esprit du prince le dernier de ses sujets, qu'est-ce, lorsque l'on noircit la nation entière et qu'on lui ôte la bienveillance de celui que la Providence a établi pour faire son bonheur?

Je voudrois que les hommes parlassent aux rois comme les anges parlent à notre saint prophète.

Tu sais que, dans les banquets sacrés où le seigneur des seigneurs descend du plus sublime trône du monde pour se communiquer à ses esclaves, je me suis fait une loi sévère de captiver une langue indocile; on ne m'a jamais vu abandonner une seule parole qui pût être amère au dernier de ses sujets. Quand il m'a fallu cesser d'être sobre, je n'ai point cessé d'être honnête homme; et, dans cette épreuve de notre fidélité, j'ai risqué ma vie, et jamais ma vertu.

Je ne sais comment il arrive qu'il n'y a presque jamais de prince si méchant que son ministre ne le soit encore davantage; s'il fait quelque action mauvaise, elle a presque toujours été suggérée; de manière que l'ambition des princes n'est jamais

si dangereuse que la bassesse d'âme de ses conseillers. Mais comprends-tu qu'un homme, qui n'est que d'hier dans le ministère, qui peut-être n'y sera pas demain, puisse devenir dans un moment l'ennemi de lui-même, de sa famille, de sa patrie, et du peuple qui naîtra à jamais de celui qu'il va faire opprimer?

Un prince a des passions; le ministre les remue: c'est de ce côté-là qu'il dirige son ministère; il n'a point d'autre but, ni n'en veut connoître. Les courtisans le séduisent par leurs louanges, et lui le flatte plus dangereusement par ses conseils, par les desseins qu'il lui inspire et par les maximes qu'il lui propose.

De Paris, le 25 de la lune de Saphar, 1719.

LETTRE CXXIX

RICA A USBEK

A ***.

Je passois l'autre jour sur le Pont-Neuf avec un de mes amis : il rencontra un homme de sa connoissance, qu'il me dit être un géomètre; et il n'y avoit rien qui n'y

parût, car il étoit d'une rêverie profonde; il fallut que mon ami le tirât longtemps par la manche et le secouât pour le faire descendre jusqu'à lui, tant il étoit occupé d'une courbe qui le tourmentoit peut-être depuis plus de huit jours. Ils se firent tous deux beaucoup d'honnêtetés, et s'apprirent réciproquement quelques nouvelles littéraires. Ces discours les menèrent jusque sur la porte d'un café où j'entrai avec eux.

Je remarquai que notre géomètre y fut reçu de tout le monde avec empressement, et que les garçons du café en faisoient beaucoup plus de cas que de deux mousquetaires qui étoient dans un coin. Pour lui, il parut qu'il se trouvoit dans un lieu agréable : car il dérida un peu son visage, et se mit à rire comme s'il n'avoit pas eu la moindre teinture de géométrie.

Cependant son esprit régulier toisoit tout ce qui se disoit dans la conversation. Il ressembloit à celui qui, dans un jardin, coupoit avec son épée la tête des fleurs qui s'élevoient au-dessus des autres : martyr de sa justesse, il étoit offensé d'une saillie comme une vue délicate est offensée par une lumière trop vive. Rien pour lui n'étoit indifférent, pourvu qu'il fût vrai : aussi sa conversation étoit-elle singulière. Il étoit arrivé ce jour-là de la campagne avec un homme qui avoit vu un château superbe et des jardins magnifiques; et il

n'avoit vu, lui, qu'un bâtiment de soixante pieds de long sur trente-cinq de large, et un bosquet barlong de dix arpents; il auroit fort souhaité que les règles de la perspective eussent été tellement observées que les allées des avenues eussent paru partout de même largeur, et il auroit donné pour cela une méthode infaillible. Il parut fort satisfait d'un cadran qu'il y avoit démêlé, d'une structure fort singulière, et il s'échauffa fort contre un savant qui étoit auprès de moi, qui malheureusement lui demanda si ce cadran marquoit les heures babyloniennes. Un nouvelliste parla du bombardement du château de Fontarabie, et il nous donna soudain les propriétés de la ligne que les bombes avoient décrite en l'air, et, charmé de savoir cela, il voulut en ignorer entièrement le succès. Un homme se plaignoit d'avoir été ruiné l'hiver d'auparavant par une inondation. « Ce que vous me dites là m'est fort agréable, dit alors le géomètre : je vois que je ne me suis pas trompé dans l'observation que j'ai faite, et qu'il est au moins tombé sur la terre deux pouces d'eau plus que l'année passée. »

Un moment après il sortit, et nous le suivîmes. Comme il alloit assez vite et qu'il négligeoit de regarder devant lui, il fut rencontré directement par un autre homme : ils se choquèrent rudement, et de ce coup ils rejaillirent, chacun de son côté,

en raison réciproque de leur vitesse et de leurs masses. Quand ils furent un peu revenus de leur étourdissement, cet homme, portant la main sur le front, dit au géomètre : « Je suis bien aise que vous m'ayez heurté, car j'ai une grande nouvelle à vous apprendre : je viens de donner mon Horace au public. — Comment! dit le géomètre, il y a deux mille ans qu'il y est. — Vous ne m'entendez pas, reprit l'autre : c'est une traduction de cet ancien auteur que je viens de mettre au jour; il y a vingt ans que je m'occupe à faire des traductions.

— Quoi! Monsieur, dit le géomètre, il y a vingt ans que vous ne pensez pas! Vous parlez pour les autres, et ils pensent pour vous! — Monsieur, dit le savant, croyez-vous que je n'aie pas rendu un grand service au public, de lui rendre la lecture des bons auteurs familière? — Je ne dis pas tout à fait cela : j'estime autant qu'un autre les sublimes génies que vous travestissez; mais vous ne leur ressemblerez point : car, si vous traduisez toujours, on ne vous traduira jamais.

« Les traductions sont comme ces monnoies de cuivre qui ont bien la même valeur qu'une pièce d'or, et même sont d'un plus grand usage pour le peuple; mais elles sont toujours foibles et d'un mauvais aloi.

« Vous voulez, dites-vous, faire renaître parmi

nous ces illustres morts; et j'avoue que vous leur donnez bien un corps; mais vous ne leur rendez pas la vie; il y manque toujours un esprit pour les animer.

« Que ne vous appliquez-vous plutôt à la recherche de tant de belles vérités qu'un calcul facile nous fait découvrir tous les jours? » Après ce petit conseil, ils se séparèrent, je crois, très mécontens l'un de l'autre.

De Paris, le dernier de la lune de Rebiab 2, 1719.

LETTRE CXXX

RICA A ***

Je te parlerai dans cette lettre d'une certaine nation qu'on appelle les nouvellistes, qui s'assemblent dans un jardin magnifique, où leur oisiveté est toujours occupée. Ils sont très inutiles à l'État, et leurs discours de cinquante ans n'ont pas un effet différent de celui qu'auroit pu produire un silence aussi long; cependant ils se croient considérables, parce qu'ils

s'entretiennent de projets magnifiques et traitent de grands intérêts.

La base de leurs conversations est une curiosité frivole et ridicule : il n'y a point de cabinet si mystérieux qu'ils ne prétendent pénétrer; ils ne sauroient consentir à ignorer quelque chose; ils savent combien notre auguste sultan a de femmes, combien il fait d'enfans toutes les années; et, quoiqu'ils ne fassent aucune dépense en espions, ils sont instruits des mesures qu'il prend pour humilier l'empereur des Turcs et celui des Mogols.

A peine ont-ils épuisé le présent qu'ils se précipitent dans l'avenir, et, marchant au-devant de la Providence, la préviennent sur toutes les démarches des hommes. Ils conduisent un général par la main, et, après l'avoir loué de mille sottises qu'il n'a pas faites, ils lui en préparent mille autres qu'il ne fera pas.

Ils font voler les armées comme les grues, et tomber les murailles comme des cartons; ils ont des ponts sur toutes les rivières, des routes secrètes dans toutes les montagnes, des magasins immenses dans les sables brûlans : il ne leur manque que le bon sens.

Il y a un homme avec qui je loge qui reçut cette lettre d'un nouvelliste; comme elle m'a paru singulière, je la gardai; la voici :

MONSIEUR,

Je me trompe rarement dans mes conjectures sur les affaires du temps. Le 1er janvier 1711, je prédis que l'empereur Joseph mourroit dans le cours de l'année : il est vrai que, comme il se portoit fort bien, je crus que je me ferois moquer de moi si je m'expliquois d'une manière bien claire; ce qui fit que je me servis de termes un peu énigmatiques; mais les gens qui savent raisonner m'entendirent bien. Le 17 avril de la même année, il mourut de la petite vérole.

Dès que la guerre fut déclarée entre l'Empereur et les Turcs, j'allai chercher nos messieurs dans tous les coins des Tuileries; je les assemblai près du bassin, et leur prédis qu'on feroit le siège de Belgrade, et qu'il seroit pris. J'ai été assez heureux pour que ma prédiction ait été accomplie. Il est vrai que, vers le milieu du siège, je pariai cent pistoles qu'il seroit pris le 18 août[1]*; il ne fut pris que le lendemain : peut-on perdre à si beau jeu?*

Lorsque je vis que la flotte d'Espagne débarquoit en Sardaigne, je jugeai qu'elle en feroit la conquête : je le dis, et cela se trouva vrai. Enflé de ce succès, j'ajoutai que cette flotte victorieuse iroit débarquer à

---

1. 1717.

Final pour faire la conquête du Milanès. Comme je trouvai de la résistance à faire recevoir cette idée, je voulus la soutenir glorieusement; je pariai cinquante pistoles, et je les perdis encore : car ce diable d'Alberoni, malgré la foi des traités, envoya sa flotte en Sicile, et trompa tout à la fois deux grands politiques, le duc de Savoie et moi.

Tout cela, Monsieur, me déroute si fort que j'ai résolu de prédire toujours et de ne parier jamais. Autrefois nous ne connoissions point aux Tuileries l'usage des paris, et feu M. le comte de L. ne les souffroit guère; mais, depuis qu'une troupe de petits-maîtres s'est mêlée parmi nous, nous ne savons plus où nous en sommes. A peine ouvrons-nous la bouche pour dire une nouvelle qu'un de ces jeunes gens propose de parier contre.

*L'autre jour, comme j'ouvrois mon manuscrit et accommodois mes lunettes sur mon nez, un de ces fanfarons, saisissant justement l'intervalle du premier mot au second, me dit : « Je parie cent pistoles que non. » Je fis semblant de n'avoir pas fait d'attention à cette extravagance; et, reprenant la parole d'une voix plus forte, je dis : « M. le maréchal de *** ayant appris... — Cela est faux, me dit-il, vous avez toujours des nouvelles extravagantes; il n'y a pas le sens commun à tout cela. » Je vous prie, Monsieur, de me faire le plaisir de me prêter trente pistoles : car je vous avoue que ces paris m'ont fort*

dérangé. Je vous envoie la copie de deux lettres que j'ai écrites au ministre. Je suis, etc. »

LETTRE D'UN NOUVELLISTE AU MINISTRE

MONSEIGNEUR,

Je suis le sujet le plus zélé que le roi ait jamais eu : c'est moi qui obligeai un de mes amis d'exécuter le projet que j'avois formé d'un livre pour démontrer que Louis le Grand étoit le plus grand de tous les princes qui ont mérité le nom de Grand. Je travaille depuis longtemps à un autre ouvrage qui fera encore plus d'honneur à notre nation, si Votre Grandeur veut m'accorder un privilége : mon dessein est de prouver que, depuis le commencement de la monarchie, les François n'ont jamais été battus, et que ce que les historiens ont dit jusqu'ici de nos désavantages sont de véritables impostures. Je suis obligé de les redresser en bien des occasions, et j'ose me flatter que je brille surtout dans la critique. Je suis, Monseigneur, etc.

MONSEIGNEUR,

Depuis la perte que nous avons faite de M. le comte de L., nous vous supplions d'avoir la bonté de nous permettre d'élire un président. Le désordre

se met dans nos conférences, et les affaires d'État n'y sont pas traitées avec la même discussion que par le passé; nos jeunes gens vivent absolument sans égard pour les anciens, et entre eux sans discipline : c'est le véritable conseil de Roboam, où les jeunes imposent aux vieillards. Nous avons beau leur représenter que nous étions paisibles possesseurs des Tuileries vingt ans avant qu'ils ne fussent au monde, je crois qu'ils nous en chasseront à la fin, et qu'obligés de quitter ces lieux où nous avons tant de fois évoqué les ombres de nos héros françois il faudra que nous allions tenir nos conférences au Jardin du Roi ou dans quelque lieu plus écarté. Je suis... »

De Paris, le 7 de la lune de Gemmadi 2, 1719.

LETTRE CXXXI

RHÉDI A RICA

A Paris.

UNE des choses qui a le plus exercé ma curiosité en arrivant en Europe, c'est l'histoire et l'origine des républiques. Tu sais que la plupart des Asiatiques n'ont pas

seulement d'idée de cette sorte de gouvernement, et que l'imagination ne les a pas servis jusqu'à leur faire comprendre qu'il puisse y en avoir sur la terre d'autre que le despotique.

Les premiers gouvernemens du monde furent monarchiques; ce ne fut que par hasard et par la succession des siècles que les républiques se formèrent.

La Grèce ayant été abîmée par un déluge, de nouveaux habitans vinrent la peupler : elle tira presque toutes ses colonies d'Égypte et des contrées de l'Asie les plus voisines; et, comme ces pays étoient gouvernés par des rois, les peuples qui en sortirent furent gouvernés de même. Mais, la tyrannie de ces princes devenant trop pesante, on secoua le joug; et du débris de tant de royaumes s'élevèrent ces républiques qui firent si fort fleurir la Grèce, seule polie au milieu des barbares.

L'amour de la liberté, la haine des rois, conserva longtemps la Grèce dans l'indépendance et étendit au loin le gouvernement républicain. Les villes grecques trouvèrent des alliées dans l'Asie Mineure; elles y envoyèrent des colonies aussi libres qu'elles, qui leur servirent de remparts contre les entreprises des rois de Perse. Ce n'est pas tout : la Grèce peupla l'Italie; l'Italie, l'Espagne, et peut-être les Gaules. On sait que cette grande Hespérie, si fameuse chez les anciens, étoit au commence-

ment la Grèce, que ses voisins regardoient comme un séjour de félicité : les Grecs, qui ne trouvoient point chez eux ce pays heureux, l'allèrent chercher en Italie; ceux de l'Italie, en Espagne; ceux d'Espagne, dans la Bétique ou le Portugal : de manière que toutes ces régions portèrent ce nom chez les anciens. Ces colonies grecques apportèrent avec elles un esprit de liberté qu'elles avoient pris dans ce doux pays. Ainsi, on ne voit guère, dans ces temps reculés, de monarchies dans l'Italie, l'Espagne, les Gaules. On verra bientôt que les peuples du Nord et d'Allemagne n'étoient pas moins libres; et, si l'on trouve des vestiges de quelque royauté parmi eux, c'est qu'on a pris pour des rois les chefs des armées ou des républiques.

Tout ceci se passoit en Europe : car, pour l'Asie et l'Afrique, elles ont toujours été accablées sous le despotisme, si vous en exceptez quelques villes de l'Asie Mineure dont nous avons parlé, et la république de Carthage en Afrique.

Le monde fut partagé entre deux puissantes républiques : celle de Rome et celle de Carthage. Il n'y a rien de si connu que les commencemens de la république romaine, et rien qui le soit si peu que l'origine de celle de Carthage. On ignore absolument la suite des princes africains depuis Didon, et comment ils perdirent leur puissance.

C'eût été un grand bonheur pour le monde que l'agrandissement prodigieux de la république romaine, s'il n'y avoit pas eu cette différence injuste entre les citoyens romains et les peuples vaincus; si l'on avoit donné aux gouverneurs des provinces une autorité moins grande; si les lois si saintes pour empêcher leur tyrannie avoient été observées, et s'ils ne s'étoient pas servis, pour les faire taire, des mêmes trésors que leur injustice avoit amassés.

Il semble que la liberté soit faite pour le génie des peuples d'Europe, et la servitude pour celui des peuples d'Asie. C'est en vain que les Romains offrirent aux Cappadociens ce précieux trésor : cette nation lâche le refusa, et elle courut à la servitude avec le même empressement que les autres peuples couroient à la liberté.

César opprima la république romaine et la soumit à un pouvoir arbitraire.

L'Europe gémit longtemps sous un gouvernement militaire et violent, et la douceur romaine fut changée en une cruelle oppression.

Cependant une infinité de nations inconnues sortirent du Nord, se répandirent comme des torrens dans les provinces romaines, et, trouvant autant de facilité à faire des conquêtes qu'à exercer leurs pirateries, les démembrèrent et en firent des royaumes. Ces peuples étoient libres, et ils

bornoient si fort l'autorité de leurs rois qu'ils n'étoient proprement que des chefs ou des généraux. Ainsi ces royaumes, quoique fondés par la force, ne sentirent point le joug du vainqueur. Lorsque les peuples d'Asie, comme les Turcs et les Tartares, firent des conquêtes, soumis à la volonté d'un seul, ils ne songèrent qu'à lui donner de nouveaux sujets et à établir par les armes son autorité violente; mais les peuples du Nord, libres dans leur pays, s'emparant des provinces romaines, ne donnèrent point à leurs chefs une grande autorité. Quelques-uns même de ces peuples, comme les Vandales en Afrique, les Goths en Espagne, déposoient leurs rois dès qu'ils n'en étoient pas satisfaits, et, chez les autres, l'autorité du prince étoit bornée de mille manières différentes : un grand nombre de seigneurs la partageoient avec lui; les guerres n'étoient entreprises que de leur consentement; les dépouilles étoient partagées entre les chefs et les soldats; aucun impôt en faveur du prince; les lois étoient faites dans les assemblées de la nation. Voilà le principe fondamental de tous ces États qui se formèrent des débris de l'empire romain.

De Venise, le 20 de la lune de Rhégeb, 1719.

LETTRE CXXXII

RICA A ***

Je fus, il y a cinq ou six mois, dans un café ; j'y remarquai un gentilhomme assez bien mis qui se faisoit écouter : il parloit du plaisir qu'il y avoit de vivre à Paris ; il déploroit sa situation d'être obligé de vivre dans la province. « J'ai, dit-il, quinze mille livres de rente en fonds de terre, et je me croirois plus heureux si j'avois le quart de ce bien-là en argent et en effets portables partout. J'ai beau presser mes fermiers et les accabler de frais de justice, je ne fais que les rendre plus insolvables : je n'ai jamais pu voir cent pistoles à la fois. Si je devois dix mille francs, on me feroit saisir toutes mes terres, et je serois à l'hôpital. »

Je sortis sans avoir fait grande attention à tout ce discours ; mais, me trouvant hier dans ce quartier, j'entrai dans la même maison, et j'y vis un homme grave, d'un visage pâle et allongé, qui, au milieu de cinq ou six discoureurs, paroissoit morne et pensif, jusques à ce que, prenant brusquement la parole : « Oui, Messieurs, dit-il en

haussant la voix, je suis ruiné ; je n'ai plus de quoi vivre : car j'ai actuellement chez moi deux cent mille livres en billets de banque et cent mille écus d'argent ; je me trouve dans une situation affreuse ; je me suis cru riche, et me voilà à l'hôpital ; au moins si j'avois seulement une petite terre où je pusse me retirer, je serois sûr d'avoir de quoi vivre ; mais je n'ai pas grand comme ce chapeau en fonds de terre. »

Je tournai par hasard la tête d'un autre côté, et je vis un autre homme qui faisoit des grimaces de possédé. « A qui se fier désormais? s'écrioit-il. Il y a un traître que je croyois si fort de mes amis que je lui avois prêté mon argent ; et il me l'a rendu ! Quelle perfidie horrible ! Il a beau faire, dans mon esprit il sera toujours déshonoré. »

Tout près de là étoit un homme très mal vêtu, qui, élevant les yeux au ciel, disoit : « Dieu bénisse les projets de nos ministres ! puissé-je voir les actions à deux mille, et tous les laquais de Paris plus riches que leurs maîtres ! » J'eus la curiosité de demander son nom. « C'est un homme extrêmement pauvre, me dit-on ; aussi a-t-il un pauvre métier : il est généalogiste, et il espère que son art rendra, si les fortunes continuent, et que tous ces nouveaux riches auront besoin de lui pour réformer leur nom, décrasser leurs ancêtres et orner leurs carrosses ; il s'imagine qu'il va

faire autant de gens de qualité qu'il voudra; il tressaillit de joie de voir multiplier ses pratiques. »

Enfin, je vis entrer un vieillard pâle et sec, que je reconnus pour nouvelliste avant qu'il se fût assis : il n'étoit pas du nombre de ceux qui ont une assurance victorieuse contre tous les revers et présagent toujours les victoires et les trophées; c'étoit, au contraire, un de ces trembleurs qui n'ont que des nouvelles tristes. « Les affaires vont bien mal du côté d'Espagne, dit-il; nous n'avons point de cavalerie sur la frontière, et il est à craindre que le prince Pio, qui en a un gros corps, ne fasse contribuer tout le Languedoc. » Il y avoit vis-à-vis de moi un philosophe assez mal en ordre qui prenoit le nouvelliste en pitié, et haussoit les épaules à mesure que l'autre haussoit la voix; je m'approchai de lui, et il me dit à l'oreille : « Vous voyez que ce fat nous entretient, il y a une heure, de sa frayeur pour le Languedoc; et moi, j'aperçus hier au soir une tache dans le soleil, qui, si elle augmentoit, pourroit faire tomber toute la nature en engourdissement; et je n'ai pas dit un seul mot. »

De Paris, le 17 de la lune de Rhamazan, 1719.

LETTRE CXXXIII

RICA A ***

J'ALLAI l'autre jour voir une grande bibliothèque dans un couvent de dervis, qui en sont comme les dépositaires, mais qui sont obligés d'y laisser entrer tout le monde à certaines heures.

En entrant, je vis un homme grave qui se promenoit au milieu d'un nombre innombrable de volumes qui l'entouroient. J'allai à lui, et le priai de me dire quels étoient quelques-uns de ces livres que je voyois mieux reliés que les autres. « Monsieur, me dit-il, j'habite ici une terre étrangère : je n'y connois personne; bien des gens me font de pareilles questions; mais vous voyez bien que je n'irai pas lire tous ces livres pour les satisfaire; mais j'ai mon bibliothécaire qui vous donnera satisfaction, car il s'occupe nuit et jour à déchiffrer tout ce que vous voyez là ; c'est un homme qui n'est bon à rien et qui nous est très à charge, parce qu'il ne travaille point pour le couvent. Mais j'entends l'heure du réfectoire qui sonne. Ceux qui, comme moi, sont à la tête d'une com-

munauté doivent être les premiers à tous les exercices. » En disant cela, le moine me poussa dehors, ferma la porte, et, comme s'il eût volé, disparut à mes yeux.

De Paris, le 21 de la lune de Rhamazan, 1719.

LETTRE CXXXIV

RICA AU MÊME

Je retournai le lendemain à cette bibliothèque, où je trouvai tout un autre homme que celui que j'avois vu la première fois : son air étoit simple, sa physionomie spirituelle et son abord très affable. Dès que je lui eus fait connoître ma curiosité, il se mit en devoir de la satisfaire, et même, en qualité d'étranger, de m'instruire.

« Mon père, lui dis-je, quels sont ces gros volumes qui tiennent tout ce côté de bibliothèque? — Ce sont, me dit-il, les interprètes de l'Écriture. — Il y en a un grand nombre ! lui repartis-je; il faut que l'Écriture fût bien obscure autrefois, et bien claire à présent; reste-t-il encore quelques doutes ? peut-il y avoir des points contestés? —

S'il y en a, bon Dieu! s'il y en a! me répondit-il; il y en a presque autant que de lignes. — Oui? lui dis-je. Et qu'ont donc fait tous ces auteurs? — Ces auteurs, me repartit-il, n'ont point cherché dans l'Écriture ce qu'il faut croire, mais ce qu'ils croient eux-mêmes; ils ne l'ont point regardée comme un livre où étoient contenus les dogmes qu'ils devoient recevoir, mais comme un ouvrage qui pourroit donner de l'autorité à leurs propres idées : c'est pour cela qu'ils en ont corrompu tous les sens, et ont donné la torture à tous les passages. C'est un pays où les hommes de toutes les sectes font des descentes, et vont comme au pillage; c'est un champ de bataille où les nations ennemies qui se rencontrent livrent bien des combats, où l'on s'attaque, où l'on s'escarmouche de bien des manières.

« Tout près de là vous voyez les livres ascétiques ou de dévotion; ensuite les livres de morale, bien plus utiles; ceux de théologie, doublement inintelligibles, et par la matière qui y est traitée, et par la manière de la traiter; les ouvrages des mystiques, c'est-à-dire des dévots qui ont le cœur tendre. — Ah! mon père, lui dis-je, un moment; n'allez pas si vite; parlez-moi de ces mystiques. — Monsieur, dit-il, la dévotion échauffe un cœur disposé à la tendresse, et lui fait envoyer des esprits au cerveau qui l'échauffent de même, d'où

naissent les extases et les ravissemens. Cet état est le délire de la dévotion ; souvent il se perfectionne, ou plutôt dégénère en quiétisme : vous savez qu'un quiétiste n'est autre chose qu'un homme fou, dévot et libertin.

« Voyez les casuistes, qui mettent au jour les secrets de la nuit ; qui forment dans leur imagination tous les monstres que le démon d'amour peut produire, les rassemblent, les comparent, et en font l'objet éternel de leurs pensées : heureux si leur cœur ne se met pas de la partie, et ne devient pas lui-même complice de tant d'égaremens si naïvement décrits et si nuement peints !

« Vous voyez, Monsieur, que je pense librement, et que je vous dis tout ce que je pense. Je suis naturellement naïf, et plus encore avec vous, qui êtes un étranger, qui voulez savoir les choses, et les savoir telles qu'elles sont. Si je voulois, je ne vous parlerois de tout ceci qu'avec admiration ; je vous dirois sans cesse : « Cela est divin, cela est « respectable ; il y a du merveilleux. » Et il en arriveroit de deux choses l'une, ou que je vous tromperois, ou que je me déshonorerois dans votre esprit. »

Nous en restâmes là ; une affaire qui survint au dervis rompit notre conversation jusqu'au lendemain.

De Paris, le 23 de la lune de Rhamazan, 1719.

LETTRE CXXXV

RICA AU MÊME

Je revins à l'heure marquée, et mon homme me mena précisément dans l'endroit où nous nous étions quittés. « Voici, me dit-il, les grammairiens, les glossateurs et les commentateurs. — Mon père, lui dis-je, tous ces gens-là ne peuvent-ils pas se dispenser d'avoir du bon sens ? — Oui, dit-il, ils le peuvent ; et même il n'y paroît pas, leurs ouvrages n'en sont pas plus mauvais ; ce qui est très commode pour eux. — Cela est vrai, lui dis-je ; et je connois bien des philosophes qui feroient bien de s'appliquer à ces sortes de sciences-là.

— Voilà, poursuivit-il, les orateurs, qui ont le talent de persuader indépendamment des raisons ; et les géomètres, qui obligent un homme malgré lui d'être persuadé, et le convainquent avec tyrannie.

« Voici les livres de métaphysique, qui traitent de si grands intérêts, et dans lesquels l'infini se rencontre partout ; les livres de physique, qui ne trouvent pas plus de merveilleux dans l'économie

du vaste univers que dans la machine la plus simple de nos artisans; les livres de médecine, ces monumens de la fragilité de la nature et de la puissance de l'art, qui font trembler quand ils traitent des maladies même les plus légères, tant ils nous rendent la mort présente, mais qui nous mettent dans une sécurité entière quand ils parlent de la vertu des remèdes, comme si nous étions devenus immortels.

« Tout près de là sont les livres d'anatomie, qui contiennent bien moins la description des parties du corps humain que les noms barbares qu'on leur a donnés : chose qui ne guérit ni le malade de son mal, ni le médecin de son ignorance.

« Voici la chimie, qui habite tantôt l'hôpital et tantôt les petites-maisons, comme des demeures qui lui sont également propres.

« Voici les livres de science, ou plutôt d'ignorance occulte : tels sont ceux qui contiennent quelque espèce de diablerie; exécrables selon la plupart des gens, pitoyables selon moi. Tels sont encore les livres d'astrologie judiciaire. — Que dites-vous, mon père? Les livres d'astrologie judiciaire! repartis-je avec feu; et ce sont ceux dont nous faisons plus de cas en Perse : ils règlent toutes les actions de notre vie, et nous déterminent dans toutes nos entreprises; les astrologues sont proprement nos directeurs; ils font plus, ils entrent

dans le gouvernement de l'État. — Si cela est, me dit-il, vous vivez sous un joug bien plus dur que celui de la raison : voilà ce qui s'appelle le plus étrange de tous les empires; je plains bien une famille, et encore plus une nation, qui se laisse si fort dominer par les planètes. — Nous nous servons, lui repartis-je, de l'astrologie comme vous vous servez de l'algèbre. Chaque nation a sa science, selon laquelle elle règle sa politique : tous les astrologues ensemble n'ont jamais fait tant de sottises en notre Perse qu'un seul de vos algébristes en a fait ici. Croyez-vous que le concours fortuit des astres ne soit pas une règle aussi sûre que les beaux raisonnemens de votre faiseur de systèmes? Si l'on comptoit les voix là-dessus en France et en Perse, ce seroit un beau sujet de triomphe pour l'astrologie; vous verriez les mathématiciens bien humiliés : quel accablant corollaire en pourroit-on tirer contre eux! »

Notre dispute fut interrompue, et il fallut nous quitter.

De Paris, le 26 de la lune de Rhamazan, 1719.

LETTRE CXXXVI

RICA AU MÊME

DANS l'entrevue suivante, mon savant me mena dans un cabinet particulier. « Voici les livres d'histoire moderne, me dit-il. Voyez premièrement les historiens de l'Église et des papes; livres que je lis pour m'édifier, et qui font souvent en moi un effet tout contraire.

« Là, ce sont ceux qui ont écrit de la décadence du formidable empire romain, qui s'étoit formé du débris de tant de monarchies, et sur la chute duquel il s'en forma aussi tant de nouvelles. Un nombre infini de peuples barbares, aussi inconnus que les pays qu'ils habitoient, parurent tout à coup, l'inondèrent, le ravagèrent, le dépecèrent, et fondèrent tous les royaumes que vous voyez à présent en Europe. Ces peuples n'étoient point proprement barbares, puisqu'ils étoient libres; mais ils le sont devenus depuis que, soumis pour la plupart à une puissance absolue, ils ont perdu cette douce liberté si conforme à la raison, à l'humanité et à la nature.

« Vous voyez ici les historiens de l'Allemagne,

laquelle n'est qu'une ombre du premier empire, mais qui est, je crois, la seule puissance qui soit sur la terre que la division n'a point affoiblie ; la seule, je crois encore, qui se fortifie à mesure de ses pertes, et qui, lente à profiter des succès, devient indomptable par ses défaites.

« Voici les historiens de France, où l'on voit d'abord la puissance des rois se former, mourir deux fois, renaître de même, languir ensuite pendant plusieurs siècles ; mais, prenant insensiblement des forces, accrue de toutes parts, monter à son dernier période : semblable à ces fleuves qui dans leur course perdent leurs eaux, ou se cachent sous terre ; puis, reparoissant de nouveau, grossis par les rivières qui s'y jettent, entraînent avec rapidité tout ce qui s'oppose à leur passage.

« Là, vous voyez la nation espagnole sortir de quelques montagnes ; les princes mahométans subjugués aussi insensiblement qu'ils avoient rapidement conquis ; tant de royaumes réunis dans une vaste monarchie, qui devint presque la seule ; jusqu'à ce qu'accablée de sa fausse opulence, elle perdit sa force et sa réputation même, et ne conserva que l'orgueil de sa première puissance.

« Ce sont ici les historiens d'Angleterre, où l'on voit la liberté sortir sans cesse des feux de la discorde et de la sédition ; le prince toujours chancelant sur un trône inébranlable ; une nation

impatiente, sage dans sa fureur même, et qui, maîtresse de la mer (chose inouïe jusqu'alors), mêle le commerce avec l'empire.

« Tout près de là sont les historiens de cette autre reine de la mer, la république de Hollande, si respectée en Europe, et si formidable en Asie, où ses négocians voient tant de rois prosternés devant eux.

« Les historiens d'Italie vous représentent une nation autrefois maîtresse du monde, aujourd'hui esclave de toutes les autres; ses princes divisés et foibles, et sans autre attribut de souveraineté qu'une vaine politique.

« Voilà les historiens des républiques : de la Suisse, qui est l'image de sa liberté; de Venise, qui n'a de ressources qu'en son économie, et de Gênes, qui n'est superbe que par ses bâtimens.

« Voici ceux du Nord, et entre autres de la Pologne, qui use si mal de sa liberté et du droit qu'elle a d'élire ses rois qu'il semble qu'elle veuille consoler par là les peuples ses voisins, qui ont perdu l'un et l'autre. »

Là-dessus, nous nous séparâmes jusqu'au lendemain.

De Paris, le 2 de la lune de Chalval, 1719.

LETTRE CXXXVII

RICA AU MÊME

Le lendemain, il me mena dans un autre cabinet. « Ce sont ici les poètes, me dit-il ; c'est-à-dire ces auteurs dont le métier est de mettre des entraves au bon sens, et d'accabler la raison sous les agrémens comme on ensevelissoit autrefois les femmes sous leurs parures et leurs ornemens. Vous les connoissez ; ils ne sont pas rares chez les Orientaux, où le soleil, plus ardent, semble échauffer les imaginations mêmes.

« Voilà les poèmes épiques. — Hé ! qu'est-ce que les poèmes épiques ? — En vérité, me dit-il, je n'en sais rien ; les connoisseurs disent qu'on n'en a jamais fait que deux, et que les autres qu'on donne sous ce nom ne le sont point : c'est aussi ce que je ne sais pas. Ils disent de plus qu'il est impossible d'en faire de nouveaux ; et cela est encore plus surprenant.

« Voici les poètes dramatiques, qui, selon moi, sont les poètes par excellence et les maîtres des passions. Il y en a de deux sortes : les comiques,

qui nous remuent si doucement, et les tragiques, qui nous troublent et nous agitent avec tant de violence.

« Voici les lyriques, que je méprise autant que je fais cas des autres, et qui font de leur art une harmonieuse extravagance.

« On voit ensuite les auteurs des idylles et des églogues, qui plaisent même aux gens de cour, par l'idée qu'ils leur donnent d'une certaine tranquillité qu'ils n'ont pas, et qu'ils leur montrent dans la condition des bergers.

« De tous les auteurs que nous avons vus, voici les plus dangereux : ce sont ceux qui aiguisent les épigrammes, qui sont de petites flèches déliées qui font une plaie profonde et inaccessible aux remèdes.

« Vous voyez ici les romans, qui sont des espèces de poètes, et qui outrent également le langage de l'esprit et celui du cœur; qui passent leur vie à chercher la nature et la manquent toujours, et qui font des héros qui y sont aussi étrangers que les dragons ailés et les hippocentaures.

— J'ai vu, lui dis-je, quelques-uns de vos romans, et, si vous voyiez les nôtres, vous en seriez encore plus choqué. Ils sont aussi peu naturels, et d'ailleurs extrêmement gênés par nos mœurs : il faut dix années de passion avant qu'un amant ait pu voir seulement le visage de sa maîtresse. Ce-

pendant les auteurs sont forcés de faire passer les lecteurs dans ces ennuyeux préliminaires. Or, il est impossible que les incidens soient variés : on a recours à un artifice pire que le mal même qu'on veut guérir ; c'est aux prodiges. Je suis sûr que vous ne trouverez pas bon qu'une magicienne fasse sortir une armée de dessous terre ; qu'un héros lui seul en détruise une de cent mille hommes. Cependant voilà nos romans : ces aventures froides et souvent répétées nous font languir, et ces prodiges extravagans nous révoltent. »

De Paris, le 6 de la lune de Chalval, 1719.

LETTRE CXXXVIII

RICA A IBBEN

A Smyrne.

Les ministres se succèdent et se détruisent ici comme les saisons : depuis trois ans j'ai vu changer quatre fois de système sur les finances. On lève aujourd'hui, en Perse et en Turquie, les subsides de la même manière que

les fondateurs de ces monarchies les levoient : il s'en faut bien qu'il en soit ici de même. Il est vrai que nous n'y mettons pas tant d'esprit que les Occidentaux; nous croyons qu'il n'y a pas plus de différence entre l'administration des revenus du prince et de ceux d'un particulier qu'il y en a entre compter cent mille tomans ou en compter cent. Mais il y a ici bien plus de finesse et de mystère. Il faut que de grands génies travaillent nuit et jour; qu'ils enfantent sans cesse, et avec douleur, de nouveaux projets; qu'ils écoutent les avis d'une infinité de gens qui travaillent pour eux sans en être priés; qu'ils se retirent et vivent dans le fond d'un cabinet impénétrable aux grands et sacré aux petits; qu'ils aient toujours la tête remplie de secrets importans, de desseins miraculeux, de systèmes nouveaux; et qu'absorbés dans les méditations ils soient privés non seulement de l'usage de la parole, mais même quelquefois de la politesse.

Dès que le feu roi eut fermé les yeux, on pensa à établir une nouvelle administration. On sentoit qu'on étoit mal, mais on ne savoit comment faire pour être mieux. On s'étoit mal trouvé de l'autorité sans bornes des ministres précédents : on la voulut partager. On créa pour cet effet six ou sept conseils; et ce ministère est peut-être celui de tous qui a gouverné la France avec plus de sens : la

durée en fut courte, aussi bien que celle du bien qu'il produisit.

La France, à la mort du feu roi, étoit un corps accablé de mille maux : N*** prit le fer à la main, retrancha les chairs inutiles et appliqua quelques remèdes topiques; mais il restoit toujours un vice intérieur à guérir. Un étranger est venu qui a entrepris cette cure. Après bien des remèdes violens, il a cru lui avoir rendu son embonpoint, et il l'a seulement rendue bouffie.

Tous ceux qui étoient riches il y a six mois sont à présent dans la pauvreté, et ceux qui n'avoient pas de pain regorgent de richesses. Jamais ces deux extrémités ne se sont touchées de si près. L'étranger a tourné l'État comme un fripier tourne un habit : il fait paroître dessus ce qui étoit dessous, et ce qui étoit dessus, il le met à l'envers. Quelles fortunes inespérées, incroyables même à ceux qui les ont faites! Dieu ne tire pas plus rapidement les hommes du néant. Que de valets servis par leurs camarades, et peut-être demain par leurs maîtres!

Tout ceci produit souvent des choses bizarres. Les laquais qui avoient fait fortune sous le règne passé vantent aujourd'hui leur naissance : ils rendent à ceux qui viennent de quitter leur livrée dans une certaine rue tout le mépris qu'on avoit pour eux il y a six mois; ils crient de toute leur

force : « La noblesse est ruinée! quel désordre dans l'État! quelle confusion dans les rangs! On ne voit que des inconnus faire fortune! » Je te promets que ceux-ci prendront bien leur revanche sur ceux qui viendront après eux, et que, dans trente ans, ces gens de qualité feront bien du bruit.

De Paris, le 1er de la lune de Zilcadé, 1720.

LETTRE CXXXIX

RICA AU MÊME

Voici un grand exemple de la tendresse conjugale, non seulement dans une femme, mais dans une reine. La reine de Suède, voulant à toute force associer le prince son époux à la couronne, pour aplanir toutes les difficultés, a envoyé aux états une déclaration par laquelle elle se désiste de la régence, en cas qu'il soit élu.

Il y a soixante et quelques années qu'une autre reine, nommée Christine, abdiqua la couronne pour se donner tout entière à la philosophie. Je ne sais lequel de ces deux exemples nous devons admirer davantage.

Quoique j'approuve assez que chacun se tienne ferme dans le poste où la nature l'a mis, et que je ne puisse louer la foiblesse de ceux qui, se trouvant au-dessous de leur état, le quittent comme par une espèce de désertion, je suis cependant frappé de la grandeur d'âme de ces deux princesses, et de voir l'esprit de l'une et le cœur de l'autre supérieurs à leur fortune. Christine a songé à connoître dans le temps que les autres ne songent qu'à jouir, et l'autre ne veut jouir que pour mettre tout son bonheur entre les mains de son auguste époux.

De Paris, le 27 de la lune de Maharram, 1720.

LETTRE CXL

RICA A USBEK

A ***.

Le parlement de Paris vient d'être relégué dans une petite ville qu'on appelle Pontoise. Le conseil lui a envoyé enregistrer ou approuver une déclaration qui le déshonore; et il l'a enregistrée d'une manière qui déshonore le conseil.

On menace d'un pareil traitement quelques parlemens du royaume.

Ces compagnies sont toujours odieuses : elles n'approchent des rois que pour leur dire de tristes vérités ; et, pendant qu'une foule de courtisans leur représentent sans cesse un peuple heureux sous leur gouvernement, elles viennent démentir la flatterie et apporter au pied du trône les gémissemens et les larmes dont elles sont dépositaires.

C'est un pesant fardeau, mon cher Usbek, que celui de la vérité, lorsqu'il faut la porter jusqu'aux princes : ils doivent bien penser que ceux qui le font y sont contraints, et qu'ils ne se résoudroient jamais à faire des démarches si tristes et si affligeantes pour ceux qui les font, s'ils n'y étoient forcés par leur devoir, leur respect, et même leur amour.

De Paris, le 21 de la lune de Gemmadi 1, 1720.

LETTRE CXLI

RICA AU MÊME

A ***.

J'IRAI te voir sur la fin de la semaine : que les jours couleront agréablement avec toi !

Je fus présenté, il y a quelques jours, à une dame de la cour, qui avoit quelque envie de voir ma figure étrangère. Je la trouvai belle, digne des regards de notre monarque, et d'un rang auguste dans le lieu sacré où son cœur repose.

Elle me fit mille questions sur les mœurs des Persans et sur la manière de vivre des Persanes : il me parut que la vie du sérail n'étoit pas de son goût, et qu'elle trouvoit de la répugnance à voir un homme partagé entre dix ou douze femmes. Elle ne put voir sans envie le bonheur de l'un, et sans pitié la condition des autres. Comme elle aime la lecture, surtout celle des poètes et des romans, elle souhaita que je lui parlasse des nôtres : ce que je lui en dis redoubla sa curiosité; elle me pria de lui faire traduire un fragment de quelques-uns de ceux que j'ai apportés. Je le fis, et je lui

envoyai, quelques jours après, un conte persan : peut-être seras-tu bien aise de le voir travesti.

Du temps de Cheik-Ali-Can, il y avoit en Perse une femme nommée Zuléma : elle savoit par cœur tout le saint Alcoran; il n'y avoit point de dervis qui entendît mieux qu'elle les traditions des saints prophètes; les docteurs arabes n'avoient rien dit de si mystérieux qu'elle n'en comprît tous les sens; et elle joignoit à tant de connoissances un certain caractère d'esprit enjoué, qui laissoit à peine deviner si elle vouloit amuser ceux à qui elle parloit, ou les instruire.

Un jour qu'elle étoit avec ses compagnes dans une des salles du sérail, une d'elles lui demanda ce qu'elle pensoit de l'autre vie, et si elle ajoutoit foi à cette ancienne tradition de nos docteurs, que le paradis n'est fait que pour les hommes.

« C'est le sentiment commun, leur dit-elle : il n'y a rien que l'on n'ait fait pour dégrader notre sexe. Il y a même une nation répandue par toute la Perse, qu'on appelle la nation juive, qui soutient, par l'autorité de ses livres sacrés, que nous n'avons point d'âme.

« Ces opinions si injurieuses n'ont d'autre origine que l'orgueil des hommes, qui veulent porter leur supériorité au delà même de leur vie, et ne

pensent pas que, dans le grand jour, toutes les créatures paroîtront devant Dieu comme le néant, sans qu'il y ait entre elles de prérogatives que celles que la vertu y aura mises.

« Dieu ne se bornera point dans ses récompenses ; et, comme les hommes qui auront bien vécu, et bien usé de l'empire qu'ils ont ici-bas sur nous, seront dans un paradis plein de beautés célestes et ravissantes, et telles que, si un mortel les avoit vues, il se donneroit aussitôt la mort, dans l'impatience d'en jouir; aussi les femmes vertueuses iront dans un lieu de délices, où elles seront enivrées d'un torrent de voluptés, avec des hommes divins qui leur seront soumis : chacune d'elles aura un sérail, dans lequel ils seront enfermés, et des eunuques, encore plus fidèles que les nôtres, pour les garder.

« J'ai lu, ajouta-t-elle, dans un livre arabe, qu'un homme, nommé Ibrahim, étoit d'une jalousie insupportable. Il avoit douze femmes extrêmement belles, qu'il traitoit d'une manière très dure : il ne se fioit plus à ses eunuques, ni aux murs de son sérail; il les tenoit presque toujours sous la clef, enfermées dans leur chambre, sans qu'elles pussent se voir ni se parler, car il étoit même jaloux d'une amitié innocente : toutes ses actions prenoient la teinture de sa brutalité naturelle; jamais une douce parole ne sortit de sa bouche, et jamais il ne fit

le moindre signe qui n'ajoutât quelque chose à la rigueur de leur esclavage.

« Un jour qu'il les avoit toutes assemblées dans une salle de son sérail, une d'entre elles, plus hardie que les autres, lui reprocha son mauvais naturel. « Quand on cherche si fort les moyens de « se faire craindre, lui dit-elle, on trouve toujours « auparavant ceux de se faire haïr. Nous sommes « si malheureuses que nous ne pouvons nous empê- « cher de désirer un changement : d'autres, à ma « place, souhaiteroient votre mort; je ne souhaite « que la mienne; et, ne pouvant espérer d'être « séparée de vous que par là, il me sera encore « bien doux d'en être séparée. » Ce discours, qui auroit dû le toucher, le fit entrer dans une furieuse colère; il tira son poignard, et le lui plongea dans le sein. « Mes chères compagnes, dit-elle d'une « voix mourante, si le Ciel a pitié de ma vertu, « vous serez vengées. » A ces mots, elle quitta cette vie infortunée pour aller dans le séjour des délices, où les femmes qui ont bien vécu jouissent d'un bonheur qui se renouvelle toujours.

« D'abord elle vit une prairie riante, dont la verdure étoit relevée par les peintures des fleurs les plus vives; un ruisseau, dont les eaux étoient plus pures que le cristal, y faisoit un nombre infini de détours. Elle entra ensuite dans des bocages charmans, dont le silence n'étoit interrompu que par

le doux chant des oiseaux; de magnifiques jardins se présentèrent ensuite; la nature les avoit ornés avec sa simplicité et toute sa magnificence. Elle trouva enfin un palais superbe préparé pour elle, et rempli d'hommes célestes destinés à ses plaisirs.

« Deux d'entre eux se présentèrent aussitôt pour la déshabiller; d'autres la mirent dans le bain, et la parfumèrent des plus délicieuses essences; on lui donna ensuite des habits infiniment plus riches que les siens; après quoi on la mena dans une grande salle, où elle trouva un feu fait avec des bois odoriférans, et une table couverte des mets les plus exquis. Tout sembloit concourir au ravissement de ses sens : elle entendoit d'un côté une musique d'autant plus divine qu'elle étoit plus tendre; de l'autre, elle ne voyoit que des danses de ces hommes divins, uniquement occupés à lui plaire. Cependant tant de plaisirs ne devoient servir qu'à la conduire insensiblement à des plaisirs plus grands. On la mena dans sa chambre; et, après l'avoir encore une fois déshabillée, on la porta dans un lit superbe, où deux hommes d'une beauté charmante la reçurent dans leurs bras. C'est pour lors qu'elle fut enivrée, et que ses ravissemens passèrent même ses désirs. « Je suis « toute hors de moi, leur disoit-elle; je croirois « mourir, si je n'étois sûre de mon immortalité. « C'en est trop, laissez-moi; je succombe sous la

« violence des plaisirs. Oui, vous rendez un peu le « calme à mes sens ; je commence à respirer et à reve- « nir à moi-même. D'où vient que l'on a ôté les flam- « beaux? Que ne puis-je à présent considérer votre « beauté divine ! Que ne puis-je voir !... Mais pour- « quoi voir? Vous me faites rentrer dans mes pre- « miers transports. O dieux! que ces ténèbres sont « aimables! Quoi! je serai immortelle, et immor- « telle avec vous ! je serai... Non, je vous demande « grâce, car je vois bien que vous êtes gens à n'en « demander jamais. »

« Après plusieurs commandemens réitérés, elle fut obéie; mais elle ne le fut que lorsqu'elle voulut l'être bien sérieusement. Elle se reposa languissamment, et s'endormit dans leurs bras. Deux momens de sommeil réparèrent sa lassitude; elle reçut deux baisers qui l'enflammèrent soudain, et lui firent ouvrir les yeux. « Je suis inquiète, dit- « elle; je crains que vous ne m'aimiez plus. » C'étoit un doute dans lequel elle ne vouloit pas rester longtemps : aussi eut-elle avec eux tous les éclaircissemens qu'elle pouvoit désirer. « Je suis désa- « busée, s'écria-t-elle; pardon, pardon; je suis sûre « de vous. Vous ne me dites rien, mais vous prou- « vez mieux que tout ce que vous me pourriez dire : « oui, oui, je vous le confesse, on n'a jamais tant « aimé. Mais quoi! vous vous disputez tous deux « l'honneur de me persuader! Ah! si vous vous

« disputez, si vous joignez l'ambition au plaisir de « ma défaite, je suis perdue ; vous serez tous deux « vainqueurs, il n'y aura que moi de vaincue ; « mais je vous vendrai bien cher la victoire. »

« Tout ceci ne fut interrompu que par le jour. Ses fidèles et aimables domestiques entrèrent dans sa chambre et firent lever ces deux jeunes hommes, que deux vieillards ramenèrent dans les lieux où ils étoient gardés pour ses plaisirs. Elle se leva ensuite, et parut d'abord à cette cour idolâtre dans les charmes d'un déshabillé simple, et ensuite couverte des plus somptueux ornemens. Cette nuit l'avoit embellie; elle avoit donné de la vie à son teint et de l'expression à ses grâces. Ce ne fut, pendant tout le jour, que danses, que concerts, que festins, que jeux, que promenades; et l'on remarquoit qu'Anaïs se déroboit de temps en temps, et voloit vers ses deux jeunes héros; après quelques précieux instans d'entrevue, elle revenoit vers la troupe qu'elle avoit quittée, toujours avec un visage plus serein. Enfin, sur le soir, on la perdit tout à fait : elle alla s'enfermer dans le sérail, où elle vouloit, disoit-elle, faire connoissance avec ces captifs immortels qui devoient à jamais vivre avec elle. Elle visita donc les appartemens de ces lieux les plus reculés et les plus charmans où elle compta cinquante esclaves d'une beauté miraculeuse; elle erra toute la

nuit de chambre en chambre, recevant partout des hommages toujours différens, et toujours les mêmes.

« Voilà comment l'immortelle Anaïs passoit sa vie, tantôt dans des plaisirs éclatans, tantôt dans des plaisirs solitaires ; admirée d'une troupe brillante, ou bien aimée d'un amant éperdu ; souvent elle quittoit un palais enchanté pour aller dans une grotte champêtre ; les fleurs sembloient naître sous ses pas, et les jeux se présentoient en foule au-devant d'elle.

« Il y avoit plus de huit jours qu'elle étoit dans cette demeure heureuse, que, toujours hors d'elle-même, elle n'avoit pas fait une seule réflexion : elle avoit joui de son bonheur sans le connoître, et sans avoir eu un seul de ces momens tranquilles où l'âme se rend, pour ainsi dire, compte à elle-même, et s'écoute dans le silence des passions.

« Les bienheureux ont des plaisirs si vifs qu'ils peuvent rarement jouir de cette liberté d'esprit : c'est pour cela qu'attachés invinciblement aux objets présens, ils perdent entièrement la mémoire des choses passées, et n'ont plus aucun souci de ce qu'ils ont connu ou aimé dans l'autre vie.

« Mais Anaïs, dont l'esprit étoit vraiment philosophe, avoit passé presque toute sa vie à méditer : elle avoit poussé ses réflexions beaucoup plus loin qu'on n'auroit dû l'attendre d'une femme laissée à

elle-même. La retraite austère que son mari lui avoit fait garder ne lui avoit laissé que cet avantage. C'est cette force d'esprit qui lui avoit fait mépriser la crainte dont ses compagnes étoient frappées, et la mort, qui devoit être la fin de ses peines et le commencement de sa félicité.

« Ainsi elle sortit peu à peu de l'ivresse des plaisirs, et s'enferma seule dans un appartement de son palais. Elle se laissa aller à des réflexions bien douces sur sa condition passée et sur sa félicité présente; elle ne put s'empêcher de s'attendrir sur le malheur de ses compagnes : on est sensible à des tourmens que l'on a partagés. Anaïs ne se tint pas dans les simples bornes de la compassion : plus tendre envers ces infortunées, elle se sentit portée à les secourir.

« Elle donna ordre à un de ces jeunes hommes qui étoient auprès d'elle de prendre la figure de son mari; d'aller dans son sérail, de s'en rendre maître; de l'en chasser, et d'y rester à sa place jusqu'à ce qu'elle le rappelât.

« L'exécution fut prompte : il fendit les airs, arriva à la porte du sérail d'Ibrahim, qui n'y étoit pas. Il frappe, tout lui est ouvert; les eunuques tombent à ses pieds : il vole vers les appartemens où les femmes d'Ibrahim étoient enfermées. Il avoit, en passant, pris les clefs dans la poche de ce jaloux, à qui il s'étoit rendu invisible. Il entre, et

les surprend d'abord par son air doux et affable; et, bientôt après, il les surprend davantage par ses empressemens et par la rapidité de ses entreprises. Toutes eurent leur part de l'étonnement; et elles l'auroient pris pour un songe, s'il y eût eu moins de réalité.

« Pendant que ces nouvelles scènes se jouent dans le sérail, Ibrahim heurte, se nomme, tempête et crie. Après avoir essuyé bien des difficultés, il entre et jette les eunuques dans un désordre extrême. Il marche à grands pas; mais il recule en arrière, et tombe comme des nues quand il voit le faux Ibrahim, sa véritable image, dans toutes les libertés d'un maître. Il crie au secours; il veut que les eunuques lui aident à tuer cet imposteur; mais il n'est pas obéi. Il n'a plus qu'une bien foible ressource, c'est de s'en rapporter au jugement de ses femmes. Dans une heure le faux Ibrahim avoit séduit tous ses juges. Il est chassé et traîné indignement hors du sérail, et il auroit reçu la mort mille fois, si son rival n'avoit ordonné qu'on lui sauvât la vie. Enfin, le nouvel Ibrahim, resté maître du champ de bataille, se montra de plus en plus digne d'un tel choix, et se signala par des miracles jusqu'alors inconnus. « Vous ne ressemblez pas à Ibrahim, disoient ces « femmes. — Dites, dites plutôt que cet impos- « teur ne me ressemble pas, disoit le triomphant

« Ibrahim : comment faut-il faire pour être votre « époux, si ce que je fais ne suffit pas?

« — Ah! nous n'avons garde de douter, dirent « les femmes. Si vous n'êtes pas Ibrahim, il nous « suffit que vous ayez si bien mérité de l'être : vous « êtes plus Ibrahim en un jour qu'il ne l'a été dans le « cours de dix années. — Vous me promettez donc, « reprit-il, que vous vous déclarerez en ma faveur « contre cet imposteur? — N'en doutez pas, dirent- « elles d'une commune voix; nous vous jurons une « fidélité éternelle : nous n'avons été que trop long- « temps abusées; le traître ne soupçonnoit point « notre vertu, il ne soupçonnoit que sa foiblesse; « nous voyons bien que les hommes ne sont point « faits comme lui; c'est à vous sans doute qu'ils « ressemblent : si vous saviez combien vous nous « le faites haïr! — Ah! je vous donnerai souvent de « nouveaux sujets de haine, reprit le faux Ibrahim : « vous ne connoissez point encore tout le tort qu'il « vous a fait. —Nous jugeons de son injustice par la « grandeur de votre vengeance, reprirent-elles. — « Oui, vous avez raison, dit l'homme divin; j'ai me- « suré l'expiation au crime : je suis bien aise que vous « soyez contentes de ma manière de punir. — Mais, « dirent ces femmes, si cet imposteur revient, que « ferons-nous? — Il lui seroit, je crois, difficile de « vous tromper, répondit-il : dans la place que « j'occupe auprès de vous, on ne se soutient guère

« par la ruse; et d'ailleurs je l'enverrai si loin que « vous n'entendrez plus parler de lui, pour lors je « prendrai sur moi le soin de votre bonheur. Je ne « serai point jaloux; je saurai m'assurer de vous « sans vous gêner; j'ai assez bonne opinion de mon « mérite pour croire que vous me serez fidèles : si « vous n'étiez pas vertueuses avec moi, avec qui « le seriez-vous? » Cette conversation dura longtemps entre lui et ces femmes, qui, plus frappées de la différence des deux Ibrahims que de leur ressemblance, ne songeoient pas même à se faire éclaircir de tant de merveilles. Enfin le mari désespéré revint encore les troubler; il trouva toute sa maison dans la joie, et les femmes plus incrédules que jamais. La place n'étoit pas tenable pour un jaloux; il sortit furieux; et un instant après le faux Ibrahim le suivit, le prit, le transporta dans les airs, et le laissa à quatre cents lieues de là.

« O dieux! dans quelle désolation se trouvèrent ces femmes dans l'absence de leur cher Ibrahim! Déjà leurs eunuques avoient repris leur sévérité naturelle; toute la maison étoit en larmes; elles s'imaginoient quelquefois que tout ce qu'il leur étoit arrivé n'étoit qu'un songe; elles se regardoient toutes les unes les autres, et se rappeloient les moindres circonstances de ces étranges aventures. Enfin, Ibrahim revint, toujours plus aimable; il leur parut que son voyage n'avoit pas été pé-

nible. Le nouveau maître prit une conduite si opposée à celle de l'autre qu'elle surprit tous les voisins. Il congédia tous les eunuques, rendit sa maison accessible à tout le monde; il ne voulut pas même souffrir que ses femmes se voilassent. C'étoit une chose singulière de les voir dans les festins, parmi des hommes, aussi libres qu'eux. Ibrahim crut avec raison que les coutumes du pays n'étoient pas faites pour des citoyens comme lui. Cependant il ne se refusoit aucune dépense : il dissipa avec une immense profusion les biens du jaloux, qui, de retour trois ans après des pays lointains où il avoit été transporté, ne trouva plus que ses femmes et trente-six enfans. »

De Paris, le 26 de la lune de Gemmadi 1, 1720.

LETTRE CXLII

RICA A USBEK

A ***.

VOICI une lettre que je reçus hier d'un savant : elle te paroîtra singulière.

MONSIEUR,

Il y a six mois que j'ai recueilli la succession d'un oncle très riche, qui m'a laissé cinq ou six cent mille livres et une maison superbement meublée. Il y a plaisir d'avoir du bien lorsqu'on en sait faire un bon usage. Je n'ai point d'ambition ni de goût pour les plaisirs ; je suis presque toujours enfermé dans un cabinet où je mène la vie d'un savant. C'est dans ce lieu que l'on trouve un curieux amateur de la vénérable antiquité.

Lorsque mon oncle eut fermé les yeux, j'aurois fort souhaité de le faire enterrer avec les cérémonies observées par les anciens Grecs et Romains ; mais je n'avois pour lors ni lacrymatoires, ni urnes, ni lampes antiques.

Mais depuis je me suis bien pourvu de ces pré-

cieuses raretés. Il y a quelques jours que je vendis ma vaisselle d'argent pour acheter une lampe de terre qui avoit servi à un philosophe stoïcien. Je me suis défait de toutes les glaces dont mon oncle avoit couvert presque tous les murs de ses appartemens, pour avoir un petit miroir un peu fêlé, qui fut autrefois à l'usage de Virgile : je suis charmé d'y voir ma figure représentée, au lieu de celle du cygne de Mantoue. Ce n'est pas tout : j'ai acheté cent louis d'or cinq ou six pièces de monnoie de cuivre qui avoit cours il y a deux mille ans. Je ne sache pas avoir à présent dans ma maison un seul meuble qui n'ait été fait avant la décadence de l'empire. J'ai un petit cabinet de manuscrits fort précieux et fort chers : quoique je me tue la vue à les lire, j'aime beaucoup mieux m'en servir que des exemplaires imprimés, qui ne sont pas si corrects, et que tout le monde a entre les mains. Quoique je ne sorte presque jamais, je ne laisse pas d'avoir une passion démesurée de connoître tous les anciens chemins qui étoient du temps des Romains. Il y en a un qui est près de chez moi, qu'un proconsul des Gaules fit faire il y a environ douze cents ans : lorsque je vais à ma maison de campagne, je ne manque jamais d'y passer, quoiqu'il soit très incommode et qu'il m'allonge de plus d'une lieue ; mais ce qui me fait enrager, c'est qu'on y a mis des poteaux de bois de distance en distance pour marquer l'éloignement des villes voisines ; je suis désespéré de

*voir ces misérables indices, au lieu des colonnes milliaires qui y étoient autrefois : je ne doute pas que je ne les fasse rétablir par mes héritiers, et que je ne les engage à cette dépense par mon testament. Si vous avez, Monsieur, quelque manuscrit persan, vous me ferez plaisir de m'en accommoder : je vous le payerai tout ce que vous voudrez, et je vous donnerai par-dessus le marché quelques ouvrages de ma façon, par lesquels vous verrez que je ne suis point un membre inutile de la république des lettres. Vous y remarquerez entre autres une dissertation, où je prouve que la couronne dont on se servoit autrefois dans les triomphes étoit de chêne, et non pas de laurier; vous en admirerez une autre, où je prouve, par de doctes conjectures tirées des plus graves auteurs grecs, que Cambyses fut blessé à la jambe gauche, et non pas à la droite; une autre, où je prouve qu'un petit front étoit une beauté très recherchée par les Romains. Je vous enverrai encore un volume in-quarto, en forme d'explication d'un vers du sixième livre de l'*Énéide *de Virgile. Vous ne recevrez tout ceci que dans quelques jours; et quant à présent, je me contente de vous envoyer ce fragment d'un ancien mythologiste grec, qui n'avoit point paru jusques ici, et que j'ai découvert dans la poussière d'une bibliothèque. Je vous quitte pour une affaire importante que j'ai sur les bras : il s'agit de restituer un beau passage de Pline le Naturaliste, que*

les copistes du cinquième siècle ont étrangement défiguré.

Je suis, etc. »

FRAGMENT D'UN ANCIEN MYTHOLOGISTE

Dans une île près des Orcades, il naquit un enfant qui avoit pour père Éole, dieu des vents, et pour mère une nymphe de Calédonie. On dit de lui qu'il apprit tout seul à compter avec ses doigts, et que, dès l'âge de quatre ans, il distinguoit si parfaitement les métaux que, sa mère ayant voulu lui donner une bague de laiton au lieu d'une d'or, il reconnut la tromperie et la jeta par terre.

Dès qu'il fut grand, son père lui apprit le secret d'enfermer les vents dans une outre, qu'il vendoit ensuite à tous les voyageurs; mais, comme la marchandise n'étoit pas fort prisée dans son pays, il le quitta, et se mit à courir le monde en compagnie de l'aveugle dieu du hasard.

Il apprit dans ses voyages que dans la Bétique l'or reluisoit de toutes parts : cela fit qu'il y précipita ses pas. Il y fut fort mal reçu de Saturne, qui régnoit pour lors; mais, ce dieu ayant quitté la terre, il s'avisa d'aller dans tous les carrefours, où il crioit sans cesse d'une voix rauque : « Peuples de

Bétique, vous croyez être riches parce que vous avez de l'or et de l'argent; votre erreur me fait pitié : croyez-moi, quittez le pays des vils métaux, venez dans l'empire de l'imagination, et je vous promets des richesses qui vous étonneront vous-mêmes. » Aussitôt il ouvrit une grande partie des outres qu'il avoit apportées, et il distribua de sa marchandise à qui en voulut.

Le lendemain il revint dans les mêmes carrefours, et il s'écria : « Peuples de Bétique, voulez-vous être riches? Imaginez-vous que je le suis beaucoup, et que vous l'êtes beaucoup aussi; mettez-vous tous les matins dans l'esprit que votre fortune a doublé pendant la nuit; levez-vous ensuite; et, si vous avez des créanciers, allez les payer de ce que vous aurez imaginé; et dites-leur d'imaginer à leur tour. »

Il reparut quelques jours après, et il parla ainsi : « Peuples de Bétique, je vois bien que votre imagination n'est pas si vive que les premiers jours; laissez-vous conduire à la mienne; je mettrai tous les matins devant vos yeux un écriteau qui sera pour vous la source des richesses : vous n'y verrez que quatre paroles; mais elles seront bien significatives, car elles régleront la dot de vos femmes, la légitime de vos enfans, le nombre de vos domestiques. Et quant à vous, dit-il à ceux de la troupe qui étoient le plus près de lui; quant à vous, mes chers enfans (je puis vous appeler de ce nom, car vous avez reçu

de moi une seconde naissance), mon écriteau décidera de la magnificence de vos équipages, de la somptuosité de vos festins, du nombre et de la pension de vos maîtresses. »

A quelques jours de là il arriva dans le carrefour, tout essoufflé, et, transporté de colère, il s'écria : « Peuples de Bétique, je vous avois conseillé d'imaginer, et je vois que vous ne le faites pas : eh bien! à présent je vous l'ordonne. » Là-dessus, il les quitta brusquement; mais la réflexion le rappela sur ses pas. « J'apprends que quelques-uns de vous sont assez détestables pour conserver leur or et leur argent. Encore passe pour l'argent; mais pour de l'or... pour de l'or... Ah! cela me met dans une indignation... Je jure par mes outres sacrées que, s'ils ne viennent me l'apporter, je les punirai sévèrement. » Puis il ajouta d'un air tout à fait persuasif : « Croyez-vous que ce soit pour garder ces misérables métaux que je vous les demande? Une marque de ma candeur, c'est que, lorsque vous me les apportâtes il y a quelques jours, je vous en rendis sur-le-champ la moitié. »

Le lendemain on l'aperçut de loin, et on le vit s'insinuer avec une voix douce et flatteuse : « Peuples de Bétique, j'apprends que vous avez une partie de vos trésors dans les pays étrangers; je vous prie, faites-les-moi venir; vous me ferez plaisir, et je vous en aurai une reconnoissance éternelle. »

Le fils d'Éole parloit à des gens qui n'avoient pas

grande envie de rire; ils ne purent pourtant s'en empêcher : ce qui fit qu'il s'en retourna bien confus. Mais, reprenant courage, il hasarda encore une petite prière : « Je sais que vous avez des pierres précieuses; au nom de Jupiter, défaites-vous-en : rien ne vous appauvrit comme ces sortes de choses; défaites-vous-en, vous dis-je : si vous ne le pouvez pas par vous-mêmes, je vous donnerai des hommes d'affaires excellens. Que de richesses vont couler chez vous, si vous faites ce que je vous conseille! Oui, je vous promets tout ce qu'il y aura de plus pur dans mes outres. »

Enfin il monta sur un tréteau, et, prenant une voix plus assurée, il dit : « Peuples de Bétique, j'ai comparé l'heureux état dans lequel vous êtes avec celui où je vous trouvai lorsque j'arrivai ici; je vous vois le plus riche peuple de la terre; mais, pour achever votre fortune, souffrez que je vous ôte la moitié de vos biens. » A ces mots, d'une aile légère le fils d'Éole disparut et laissa ses auditeurs dans une consternation inexprimable; ce qui fit qu'il revint le lendemain et parla ainsi : « Je m'aperçus hier que mon discours vous déplut extrêmement. Eh bien! prenez que je ne vous aie rien dit; il est vrai, la moitié, c'est trop. Il n'y a qu'à prendre d'autres expédiens pour arriver au but que je me suis proposé. Assemblons nos richesses dans un même endroit; nous le pouvons facilement, car elles ne tien-

nent pas un gros volume. » Aussitôt il en disparut les trois quarts.

De Paris, le 9 de la lune de Chahban, 1720.

LETTRE CXLIII

RICA A NATHANAEL LÉVI, MÉDECIN JUIF

A Livourne.

Tu me demandes ce que je pense de la vertu des amulettes et de la puissance des talismans. Pourquoi t'adresses-tu à moi? tu es Juif, et je suis mahométan : c'est-à-dire que nous sommes tous deux bien crédules.

Je porte toujours sur moi plus de deux mille passages du saint Alcoran; j'attache à mes bras un petit paquet où sont écrits les noms de plus de deux cents dervis : ceux d'Ali, de Fatmé, et de tous les Purs, sont cachés en plus de vingt endroits de mes habits.

Cependant je ne désapprouve point ceux qui rejettent cette vertu que l'on attribue à de certaines paroles : il nous est bien plus difficile de

répondre à leurs raisonnemens qu'à eux de répondre à nos expériences.

Je porte tous ces chiffons sacrés par une longue habitude, pour me conformer à une pratique universelle; je crois que, s'ils n'ont pas plus de vertu que les bagues et les autres ornemens dont on se pare, ils n'en ont pas moins. Mais toi, tu mets toute ta confiance sur quelques lettres mystérieuses, et, sans cette sauvegarde, tu serois dans un effroi continuel.

Les hommes sont bien malheureux! ils flottent sans cesse entre de fausses espérances et des craintes ridicules; et, au lieu de s'appuyer sur la raison, ils se font des monstres qui les intimident, ou des fantômes qui les séduisent.

Quel effet veux-tu que produise l'arrangement de certaines lettres? Quel effet veux-tu que leur dérangement puisse troubler? Quelle relation ont-elles avec les vents, pour apaiser les tempêtes; avec la poudre à canon, pour en vaincre l'effort; avec ce que les médecins appellent l'humeur peccante et la cause morbifique des maladies, pour les guérir?

Ce qu'il y a d'extraordinaire, c'est que ceux qui fatiguent leur raison pour lui faire rapporter de certains événemens à des vertus occultes n'ont pas un moindre effort à faire pour s'empêcher d'en voir la véritable cause.

Tu me diras que de certains prestiges ont fait gagner une bataille ; et moi, je te dirai qu'il faut que tu t'aveugles pour ne pas trouver dans la situation du terrain, dans le nombre ou dans le courage des soldats, dans l'expérience des capitaines, des causes suffisantes pour produire cet effet dont tu veux ignorer la cause.

Je te passe pour un moment qu'il y ait des prestiges; passe-moi à mon tour, pour un moment, qu'il n'y en ait point : car cela n'est pas impossible. Cette concession que tu me fais n'empêche pas que deux armées ne puissent se battre : veux-tu que, dans ce cas-là, aucune des deux ne puisse remporter la victoire ?

Crois-tu que leur sort restera incertain jusqu'à ce que quelque puissance invisible vienne le déterminer ; que tous les coups seront perdus, toute la prudence vaine, et tout le courage inutile ?

Penses-tu que la mort, dans ces occasions, rendue présente de mille manières, ne puisse pas produire dans les esprits ces terreurs paniques que tu as tant de peine à expliquer? Veux-tu que dans une armée de cent mille hommes il ne puisse pas y avoir un seul homme timide? Crois-tu que le découragement de celui-ci ne puisse pas produire le découragement d'un autre; que le second, qui quitte un troisième, ne lui fasse pas bientôt abandonner un quatrième? Il n'en faut

pas davantage pour que le désespoir de vaincre saisisse soudain toute une armée, et la saisisse d'autant plus facilement qu'elle se trouve plus nombreuse.

Tout le monde sait, et tout le monde sent, que les hommes, comme toutes les créatures qui tendent à conserver leur être, aiment passionnément la vie; on sait cela en général, et on cherche pourquoi, dans une certaine occasion particulière, ils ont craint de la perdre.

Quoique les livres sacrés de toutes les nations soient remplis de ces terreurs paniques ou surnaturelles, je n'imagine rien de si frivole, parce que, pour s'assurer qu'un effet qui peut être produit par cent mille causes naturelles est surnaturel, il faut avoir auparavant examiné si aucune de ces causes n'a agi; ce qui est impossible.

Je ne t'en dirai pas davantage, Nathanaël : il me semble que la matière ne mérite pas d'être si sérieusement traitée.

De Paris, le 20 de la lune de Chahban, 1720.

P.-S. Comme je finissois, j'ai entendu crier dans la rue une lettre d'un médecin de province à un médecin de Paris (car ici toutes les bagatelles s'impriment, se publient et s'achètent); j'ai cru que je ferois bien de te l'envoyer, parce qu'elle a

du rapport à notre sujet. Il y a bien des choses que je n'entends pas; mais toi, qui es médecin, tu dois entendre le langage de tes confrères.

LETTRE D'UN MÉDECIN DE PROVINCE A UN MÉDECIN DE PARIS

Il y avoit dans notre ville un malade qui ne dormoit point depuis trente-cinq jours : son médecin lui ordonna l'opium; mais il ne pouvoit se résoudre à le prendre; et il avoit la coupe à la main, qu'il étoit plus indéterminé que jamais. Enfin il dit à son médecin : « Monsieur, je vous demande quartier seulement jusqu'à demain : je connois un homme qui n'exerce pas la médecine, mais qui a chez lui un nombre innombrable de remèdes contre l'insomnie; souffrez que je l'envoie querir; et, si je ne dors pas cette nuit, je vous promets que je reviendrai à vous. » Le médecin congédié, le malade fit fermer les rideaux, et dit à un petit laquais : « Tiens, va-t'en chez M. Anis, et dis-lui qu'il vienne me parler. » M. Anis arrive. « Mon cher monsieur Anis, je me meurs, je ne puis dormir; n'auriez-vous point, dans votre boutique, la C. du G., ou bien quelque livre de dévotion composé par un R. P. J., que vous n'ayez pas pu vendre? car souvent les remèdes les plus gardés sont les meilleurs. — Monsieur, dit le libraire, j'ai

chez moi la COUR SAINTE *du P. Caussin, en six volumes, à votre service : je vais vous l'envoyer ; je souhaite que vous vous en trouviez bien. Si vous voulez les œuvres du révérend père Rodriguez, jésuite espagnol, ne vous en faites faute. Mais, croyez-moi, tenons-nous-en au père Caussin ; j'espère, avec l'aide de Dieu, qu'une période du père Caussin vous fera autant d'effet qu'un feuillet tout entier de la C. du G. » Là-dessus M. Anis sortit, et courut chercher le remède à sa boutique. La* COUR SAINTE *arrive : on en secoue la poudre ; le fils du malade, jeune écolier, commence à la lire : il en sentit le premier l'effet, à la seconde page il ne prononçoit plus que d'une voix mal articulée, et déjà toute la compagnie se sentoit affoiblie ; un instant après tout ronfla, excepté le malade, qui, après avoir été longtemps éprouvé, s'assoupit à la fin.*

Le médecin arrive de grand matin. « Hé bien ! a-t-on pris mon opium ? » On ne lui répond rien : la femme, la fille, le petit garçon, tous, transportés de joie, lui montrent le père Caussin. Il demande ce que c'est ; on lui dit : « Vive le père Caussin ! il faut l'envoyer relier. Qui l'eût dit ? qui l'eût cru ? c'est un miracle ! Tenez, Monsieur, voyez donc le père Caussin : c'est ce volume-là qui a fait dormir mon père. » Et là-dessus on lui expliqua la chose comme elle s'étoit passée.

Le médecin étoit un homme subtil, rempli des mys-

tères de la cabale et de la puissance des paroles et des esprits : cela le frappa ; et, après plusieurs réflexions, il résolut de changer absolument sa pratique. « Voilà un fait bien singulier, disoit-il. Je tiens une expérience ; il faut la pousser plus loin. Hé! pourquoi un esprit ne pourroit-il pas transmettre à son ouvrage les mêmes qualités qu'il a lui-même? ne le voyons-nous pas tous les jours? Au moins cela vaut-il bien la peine de l'essayer. Je suis las des apothicaires ; leurs sirops, leurs juleps et toutes les drogues galéniques ruinent les malades et leur santé : changeons de méthode ; éprouvons la vertu des esprits. » Sur cette idée il dressa une nouvelle pharmacie, comme vous allez voir par la description que je vous vais faire des principaux remèdes qu'il mit en pratique.

TISANE PURGATIVE.

Prenez trois feuilles de la LOGIQUE *d'Aristote en grec ; deux feuilles d'un traité de théologie scholastique le plus aigu, comme, par exemple, du subtil Scott ; quatre de Paracelse ; une d'Avicenne ; six d'Averroès ; trois de Porphyre ; autant de Plotin ; autant de Jamblique : faites infuser le tout pendant vingt-quatre heures, et prenez-en quatre prises par jour.*

PURGATIF PLUS VIOLENT.

*Prenez dix A*** du C*** concernant la B*** et la C*** des I*** ; faites-les distiller au bain-marie ; mortifiez une goutte de l'humeur âcre et piquante qui en viendra, dans un verre d'eau commune : avalez le tout avec confiance.*

VOMITIF.

Prenez six harangues ; une douzaine d'oraisons funèbres indifféremment, prenant garde pourtant de ne point se servir de celles de M. de N.; un recueil de nouveaux opéras ; cinquante romans ; trente mémoires nouveaux : mettez le tout dans un matras ; laissez-le en digestion pendant deux jours ; puis faites-le distiller au feu de sable. Et si tout cela ne suffit pas,

AUTRE PLUS PUISSANT.

Prenez une feuille de papier marbré, qui ait servi à couvrir un recueil des pièces des J. F.; faites-la infuser l'espace de trois minutes ; faites chauffer une cuillerée de cette infusion, et avalez.

REMÈDE TRÈS SIMPLE POUR GUÉRIR DE L'ASTHME.

Lisez tous les ouvrages du révérend père Maimbourg, ci-devant jésuite, prenant garde de ne vous arrêter qu'à la fin de chaque période, et vous sentirez la faculté de respirer vous revenir peu à peu, sans qu'il soit besoin de réitérer le remède.

POUR PRÉSERVER DE LA GALE, GRATELLE, TEIGNE, FARCIN DES CHEVAUX.

Prenez trois catégories d'Aristote, deux degrés métaphysiques, une distinction, six vers de Chapelain, une phrase tirée des LETTRES *de M. l'abbé de Saint-Cyran : écrivez le tout sur un morceau de papier, que vous plierez, attacherez à un ruban, et porterez au col.*

MIRACULUM CHYMICUM, DE VIOLENTA FERMENTATIONE CUM FUMO, IGNE ET FLAMMA.

Misce Quesnellianam infusionem cum infusione Lallemaniana; fiat fermentatio cum magna vi, impetu et tonitru, acidis pugnantibus, et invicem penetrantibus alcalinos sales : fiet evapo-

ratio ardentium spirituum. Pone liquorem fermentatum in alembico : nihil inde extrahes, et nihil invenies, nisi caput mortuum.

LENITIVUM.

Recipe Molinæ anodyni chartas duas ; Escobaris relaxativi paginas sex; Vasquii emollientis folium unum : infunde in aquæ communis libras iiij. Ad consumptionem dimidiæ partis colentur et exprimantur; et in expressione dissolve Bauni detersivi et Tamburini abluentis folia iij.

Fiat clyster.

IN CHLOROSIM QUAM VULGUS PALLIDOS COLORES AUT FEBRIM AMATORIAM APPELLAT.

Recipe Aretini figuras quatuor; R. Thomæ Sanchii de matrimonio folia ij. Infundantur in aquæ communis libras quinque.

Fiat ptisana aperiens.

Voilà les drogues que notre médecin mit en pratique avec un succès imaginable. Il ne vouloit pas, disoit-il, pour ne pas ruiner ses malades, employer des remèdes rares et qui ne se trouvent presque point : comme, par exemple, une épître dédicatoire

qui n'ait fait bâiller personne, une préface trop courte, un mandement fait par un évêque, et l'ouvrage d'un janséniste méprisé par un janséniste, ou bien admiré par un jésuite. Il disoit que ces sortes de remèdes ne sont propres qu'à entretenir la charlatanerie, contre laquelle il avoit une antipathie insurmontable.

LETTRE CXLIV

USBEK A RICA

Je trouvai, il y a quelques jours, dans une maison de campagne où j'étois allé, deux savans qui ont ici une grande célébrité. Leur caractère me parut admirable. La conversation du premier, bien appréciée, se réduisoit à ceci : « Ce que j'ai dit est vrai parce que je l'ai dit. » La conversation du second portoit sur autre chose : « Ce que je n'ai pas dit n'est pas vrai parce que je ne l'ai pas dit. »

J'aimois assez le premier : car, qu'un homme soit opiniâtre, cela ne me fait absolument rien ; mais qu'il soit impertinent, cela me fait beaucoup.

Le premier défend ses opinions : c'est son bien ; le second attaque les opinions des autres, et c'est le bien de tout le monde.

Oh! mon cher Usbek, que la vanité sert mal ceux qui en ont une dose plus forte que celle qui est nécessaire pour la conservation de la nature! Ces gens-là veulent être admirés à force de déplaire. Ils cherchent à être supérieurs, et ils ne sont pas seulement égaux.

Hommes modestes, venez, que je vous embrasse. Vous faites la douceur et le charme de la vie. Vous croyez que vous n'avez rien; et moi, je vous dis que vous avez tout. Vous pensez que vous n'humiliez personne; et vous humiliez tout le monde. Et, quand je vous compare dans mon idée avec ces hommes absolus que je vois partout, je les précipite de leur tribunal, et je les mets à vos pieds.

De Paris, le 22 de la lune de Chahban, 1720.

LETTRE CXLV

USBEK A ***

Un homme d'esprit est ordinairement difficile dans les sociétés. Il choisit peu de personnes ; il s'ennuie avec tout ce grand nombre de gens qu'il lui plaît appeler mauvaise compagnie ; il est impossible qu'il ne fasse un peu sentir son dégoût : autant d'ennemis.

Sûr de plaire quand il voudra, il néglige très souvent de le faire.

Il est porté à la critique, parce qu'il voit plus de choses qu'un autre, et les sent mieux.

Il ruine presque toujours sa fortune, parce que son esprit lui fournit pour cela un plus grand nombre de moyens.

Il échoue dans ses entreprises, parce qu'il hasarde beaucoup. Sa vue, qui se porte toujours loin, lui fait voir des objets qui sont à de trop grandes distances. Sans compter que, dans la naissance d'un projet, il est moins frappé des difficultés qui viennent de la chose que des remèdes qui sont de lui, et qu'il tire de son propre fonds.

Il néglige les menus détails, dont dépend cependant la réussite de presque toutes les grandes affaires.

L'homme médiocre, au contraire, cherche à tirer parti de tout : il sent bien qu'il n'a rien à perdre en négligences.

L'approbation universelle est plus ordinairement pour l'homme médiocre. On est charmé de donner à celui-ci, on est enchanté d'ôter à celui-là. Pendant que l'envie fond sur l'un et qu'on ne lui pardonne rien, on supplée tout en faveur de l'autre : la vanité se déclare pour lui.

Mais, si un homme d'esprit a tant de désavantages, que dirons-nous de la dure condition des savans ?

Je n'y pense jamais que je ne me rappelle une lettre d'un d'eux à un de ses amis. La voici.

MONSIEUR,

Je suis un homme qui m'occupe, toutes les nuits, à regarder avec des lunettes de trente pieds ces grands corps qui roulent sur nos têtes; et, quand je veux me délasser, je prends mes petits microscopes, et j'observe un ciron ou une mite.

Je ne suis point riche, et je n'ai qu'une seule chambre; je n'ose même y faire du feu, parce que j'y tiens mon thermomètre, et que la chaleur étran-

gère le feroit hausser. L'hiver dernier, je pensai mourir de froid; et, quoique mon thermomètre, qui étoit au plus bas degré, m'avertît que mes mains alloient se geler, je ne me dérangeai point; et j'ai la consolation d'être instruit exactement des changemens de temps les plus insensibles de toute l'année passée.

Je me communique fort peu, et, de tous les gens que je vois, je n'en connois aucun. Mais il y a un homme à Stockholm, un autre à Leipsick, un autre à Londres, que je n'ai jamais vus, et que je ne verrai sans doute jamais, avec lesquels j'entretiens une correspondance si exacte que je ne laisse pas passer un courrier sans leur écrire.

*Mais, quoique je ne connoisse personne dans mon quartier, je suis dans une si mauvaise réputation que je serai, à la fin, obligé de le quitter. Il y a cinq ans que je fus rudement insulté par une de mes voisines, pour avoir fait la dissection d'un chien qu'elle prétendoit lui appartenir. La femme d'un boucher, qui se trouva là, se mit de la partie; et, pendant que celle-là m'accabloit d'injures, celle-ci m'assommoit à coups de pierres, conjointement avec le docteur ***, qui étoit avec moi, et qui reçut un coup terrible sur l'os frontal et occipital, dont le siège de sa raison fut très ébranlé.*

Depuis ce temps-là, dès qu'il s'écarte quelque chien au bout de la rue, il est aussitôt décidé qu'il a passé

par mes mains. Une bonne bourgeoise qui en avoit perdu un petit, qu'elle aimoit, disoit-elle, plus que ses enfans, vint l'autre jour s'évanouir dans ma chambre; et, ne le trouvant pas, elle me cita devant le magistrat. Je crois que je ne serai jamais délivré de la malice importune de ces femmes qui, avec leurs voix glapissantes, m'étourdissent sans cesse de l'oraison funèbre de tous les automates qui sont morts depuis dix ans.

Je suis, etc.

Tous les savans étoient autrefois accusés de magie. Je n'en suis point étonné. Chacun disoit en lui-même : « J'ai porté les talens naturels aussi loin qu'ils peuvent aller; cependant un certain savant a des avantages sur moi : il faut bien qu'il y ait là quelque diablerie. »

A présent que ces sortes d'accusations sont tombées dans le décri, on a pris un autre tour; et un savant ne sauroit guère éviter le reproche d'irréligion ou d'hérésie. Il a beau être absous par le peuple : la plaie est faite; elle ne se fermera jamais bien. C'est toujours pour lui un endroit malade. Un adversaire viendra, trente ans après, lui dire modestement : « A Dieu ne plaise que je dise que ce dont on vous accuse soit vrai! mais vous avez été obligé de vous défendre. » C'est ainsi qu'on tourne contre lui sa justification même.

S'il écrit quelque histoire, et qu'il ait de la noblesse dans l'esprit et quelque droiture dans le cœur, on lui suscite mille persécutions. On ira contre lui soulever le magistrat sur un fait qui s'est passé il y a mille ans. Et on voudra que sa plume soit captive, si elle n'est pas vénale.

Plus heureux cependant que ces hommes lâches qui abandonnent leur foi pour une médiocre pension; qui, à prendre toutes leurs impostures en détail, ne les vendent pas seulement une obole; qui renversent la constitution de l'empire, diminuent les droits d'une puissance, augmentent ceux d'une autre, donnent aux princes, ôtent aux peuples, font revivre des droits surannés, flattent les passions qui sont en crédit de leur temps, et les vices qui sont sur le trône, imposant à la postérité, d'autant plus indignement qu'elle a moins de moyens de détruire leur témoignage.

Mais ce n'est point assez, pour un auteur, d'avoir essuyé toutes ces insultes; ce n'est point assez pour lui d'avoir été dans une inquiétude continuelle sur le succès de son ouvrage. Il voit le jour enfin, cet ouvrage qui lui a tant coûté. Il lui attire des querelles de toutes parts. Et comment les éviter? Il avoit un sentiment; il l'a soutenu par ses écrits : il ne savoit pas qu'un homme, à deux cents lieues de lui, avoit dit tout le contraire. Voilà cependant la guerre qui se déclare.

Encore s'il pouvoit espérer d'obtenir quelque considération! Non. Il n'est tout au plus estimé que de ceux qui se sont appliqués au même genre de science que lui. Un philosophe a un mépris souverain pour un homme qui a la tête chargée de faits; et il est, à son tour, regardé comme un visionnaire par celui qui a une bonne mémoire.

Quant à ceux qui font profession d'une orgueilleuse ignorance, ils voudroient que tout le genre humain fût enseveli dans l'oubli où ils seront eux-mêmes.

Un homme à qui il manque un talent se dédommage en le méprisant : il ôte cet obstacle qu'il rencontroit entre le mérite et lui, et, par là, se trouve au niveau de celui dont il redoute les travaux.

Enfin, il faut joindre à une réputation équivoque la privation des plaisirs et la perte de la santé.

De Paris, le 20 de la lune de Chahban, 1720.

LETTRE CXLVI

USBEK A RHÉDI

A Venise.

Il y a longtemps que l'on a dit que la bonne foi étoit l'âme d'un grand ministre.

Un particulier peut jouir de l'obscurité où il se trouve; il ne se décrédite que devant quelques gens; il se tient couvert devant les autres; mais un ministre qui manque à la probité a autant de témoins, autant de juges, qu'il y a de gens qu'il gouverne.

Oserai-je le dire? le plus grand mal que fait un ministre sans probité n'est pas de desservir son prince et de ruiner son peuple; il y en a un autre, à mon avis, mille fois plus dangereux : c'est le mauvais exemple qu'il donne.

Tu sais que j'ai longtemps voyagé dans les Indes. J'y ai vu une nation naturellement généreuse pervertie en un instant, depuis le dernier des sujets jusqu'aux plus grands, par le mauvais exemple d'un ministre; j'y ai vu tout un peuple, chez qui la générosité, la probité, la candeur et

la bonne foi ont passé de tout temps pour les qualités naturelles, devenir tout à coup le dernier des peuples; le mal se communiquer, et n'épargner pas même les membres les plus sains; les hommes les plus vertueux faire des choses indignes, et violer, dans toutes les occasions de leur vie, les premiers principes de la justice, sur ce vain prétexte qu'on la leur avoit violée.

Ils appeloient des lois odieuses en garantie des actions les plus lâches, et nommoient nécessité l'injustice et la perfidie.

J'ai vu la foi des contrats bannie, les plus saintes conventions anéanties, toutes les lois des familles renversées. J'ai vu des débiteurs avares, fiers d'une insolente pauvreté, instrumens indignes de la fureur des lois et de la rigueur des temps, feindre un payement au lieu de le faire, et porter le couteau dans le sein de leurs bienfaiteurs.

J'en ai vu d'autres, plus indignes encore, acheter presque pour rien, ou plutôt ramasser de terre des feuilles de chêne, pour les mettre à la place de la substance des veuves et des orphelins.

J'ai vu naître soudain dans tous les cœurs une soif insatiable des richesses. J'ai vu se former en un moment une détestable conjuration de s'enrichir, non par un honnête travail et une généreuse industrie, mais par la ruine du prince, de l'État et des concitoyens.

J'ai vu un honnête citoyen, dans ces temps malheureux, ne se coucher qu'en disant : « J'ai ruiné une famille aujourd'hui ; j'en ruinerai une autre demain. »

« Je vais, disoit un autre, avec un homme noir qui porte une écritoire à la main et un fer pointu à l'oreille, assassiner tous ceux à qui j'ai de l'obligation. »

Un autre disoit : « Je vois que j'accommode mes affaires ; il est vrai que, lorsque j'allai, il y a trois jours, faire un certain payement, je laissai toute une famille en larmes, que je dissipai la dot de deux honnêtes filles, que j'ôtai l'éducation à un petit garçon ; le père en mourra de douleur, la mère périt de tristesse ; mais je n'ai fait que ce qui est permis par la loi. »

Quel plus grand crime que celui que commet un ministre lorsqu'il corrompt les mœurs de toute une nation, dégrade les âmes les plus généreuses, ternit l'éclat des dignités, obscurcit la vertu même, et confond la plus haute naissance dans le mépris universel ?

Que dira la postérité, lorsqu'il lui faudra rougir de la honte de ses pères ? Que dira le peuple naissant, lorsqu'il comparera le fer de ses aïeux avec l'or de ceux à qui il doit immédiatement le jour ? Je ne doute pas que les nobles ne retranchent de leurs quartiers un indigne degré de no-

blesse qui les déshonore, et ne laissent la génération présente dans l'affreux néant où elle s'est mise.

De Paris, le 11 de la lune de Rhamazan, 1720.

LETTRE CXLVII

LE GRAND EUNUQUE A USBEK

A Paris.

Les choses sont venues à un état qui ne se peut plus soutenir : tes femmes se sont imaginé que ton départ leur laissoit une impunité entière ; il se passe ici des choses horribles : je tremble moi-même au cruel récit que je vais te faire.

Zélis, allant il y a quelques jours à la mosquée, laissa tomber son voile, et parut presque à visage découvert devant tout le peuple.

J'ai trouvé Zachi couchée avec une de ses esclaves ; chose si défendue par les lois du sérail.

J'ai surpris, par le plus grand hasard du monde, une lettre que je t'envoie ; je n'ai jamais pu découvrir à qui elle étoit adressée.

Hier au soir, un jeune garçon fut trouvé dans le jardin du sérail, et il se sauva par-dessus les murailles.

Ajoute à cela ce qui n'est pas parvenu à ma connoissance, car sûrement tu es trahi. J'attends tes ordres, et, jusqu'à l'heureux moment que je les recevrai, je vais être dans une situation mortelle. Mais, si tu ne mets toutes ces femmes à ma discrétion, je ne te réponds d'aucune d'elles, et j'aurai tous les jours des nouvelles aussi tristes à te mander.

Du sérail d'Ispahan, le 1er de la lune de Rhégeb, 1717.

LETTRE CXLVIII

USBEK AU PREMIER EUNUQUE

Au sérail d'Ispahan.

RECEVEZ par cette lettre un pouvoir sans bornes sur tout le sérail : commandez avec autant d'autorité que moi-même ; que la crainte et la terreur marchent avec vous; courez d'appartemens en appartemens porter les

punitions et les châtimens; que tout vive dans la consternation, que tout fonde en larmes devant vous; interrogez tout le sérail; commencez par les esclaves; n'épargnez pas mon amour; que tout subisse votre tribunal redoutable; mettez au jour les secrets les plus cachés; purifiez ce lieu infâme, et faites-y rentrer la vertu bannie. Car, dès ce moment, je mets sur votre tête les moindres fautes qui se commettront. Je soupçonne Zélis d'être celle à qui la lettre que vous avez surprise s'adressoit : examinez cela avec des yeux de lynx.

De ***, le 11 de la lune de Zilhagé, 1718.

LETTRE CXLIX

NARSIT A USBEK

A Paris.

Le grand eunuque vient de mourir, magnifique seigneur : comme je suis le plus vieux de tes esclaves, j'ai pris sa place jusques à ce que tu aies fait connoître sur qui tu veux jeter les yeux.

Deux jours après sa mort, on m'apporta une de tes lettres qui lui étoit adressée : je me suis bien gardé de l'ouvrir; je l'ai enveloppée avec respect, et l'ai serrée, jusques à ce que tu m'aies fait connoître tes sacrées volontés.

Hier, un esclave vint, au milieu de la nuit, me dire qu'il avoit trouvé un jeune homme dans le sérail : je me levai, j'examinai la chose, et je trouvai que c'étoit une vision.

Je te baise les pieds, sublime seigneur, et je te prie de compter sur mon zèle, mon expérience et ma vieillesse.

Du sérail d'Ispahan, le 5 de la lune de Gemmadi 1, 1718.

LETTRE CL

USBEK A NARSIT

Au sérail d'Ispahan.

MALHEUREUX que vous êtes, vous avez dans vos mains des lettres qui contiennent des ordres prompts et violens; le moindre retardement peut me désespérer :

et vous demeurez tranquille sous un vain prétexte!

Il se passe des choses horribles : j'ai peut-être la moitié de mes esclaves qui méritent la mort. Je vous envoie la lettre que le premier eunuque m'écrivit là-dessus avant de mourir. Si vous aviez ouvert le paquet qui lui est adressé, vous y auriez trouvé des ordres sanglans. Lisez-les donc, ces ordres, et vous périrez si vous ne les exécutez pas.

De ***, le 25 de la lune de Chalval, 1718.

LETTRE CLI

SOLIM A USBEK

A Paris.

Si je gardois plus longtemps le silence, je serois aussi coupable que tous ces criminels que tu as dans le sérail.

J'étois le confident du grand eunuque, le plus fidèle de tes esclaves. Lorsqu'il se vit près de sa fin, il me fit appeler et me dit ces paroles : « Je me meurs; mais le seul chagrin que j'aie en quit-

tant la vie, c'est que mes derniers regards aient trouvé les femmes de mon maître criminelles. Le Ciel puisse le garantir de tous les malheurs que je prévois! puisse, après ma mort, mon ombre menaçante venir avertir ces perfides de leur devoir, et les intimider encore! Voilà les clefs de ces redoutables lieux; va les porter au plus vieux des noirs. Mais si, après ma mort, il manque de vigilance, songe à en avertir ton maître. » En achevant ces mots, il expira dans mes bras.

Je ne sais ce qu'il t'écrivit, quelque temps avant sa mort, sur la conduite de tes femmes : il y a dans le sérail une lettre qui auroit porté la terreur avec elle, si elle avoit été ouverte; celle que tu as écrite depuis a été surprise à trois lieues d'ici : je ne sais ce que c'est, tout se tourne malheureusement.

Cependant tes femmes ne gardent plus aucune retenue : depuis la mort du grand eunuque, il semble que tout leur soit permis; la seule Roxane est restée dans le devoir et conserve de la modestie. On voit les mœurs se corrompre tous les jours. On ne trouve plus sur le visage de tes femmes cette vertu mâle et sévère qui y régnoit autrefois : une joie nouvelle, répandue dans ces lieux, est un témoignage infaillible, selon moi, de quelque satisfaction nouvelle; dans les plus petites choses, je remarque des libertés jusqu'alors in-

connues. Il règne, même parmi tes esclaves, une certaine indolence pour leur devoir et pour l'observation des règles, qui me surprend; ils n'ont plus ce zèle ardent pour ton service qui sembloit animer tout le sérail.

Tes femmes ont été huit jours à la campagne, à une de tes maisons les plus abandonnées. On dit que l'esclave qui en a soin a été gagné, et qu'un jour avant qu'elles arrivassent, il avoit fait cacher deux hommes dans un réduit de pierre qui est dans la muraille de la principale chambre, d'où ils sortoient le soir lorsque nous étions retirés. Le vieux eunuque qui est à présent à notre tête est un imbécile à qui l'on fait croire tout ce qu'on veut.

Je suis agité d'une colère vengeresse contre tant de perfidies; et si le Ciel vouloit, pour le bien de ton service, que tu me jugeasses capable de gouverner, je te promets que, si tes femmes n'étoient pas vertueuses, au moins elles seroient fidèles.

Du sérail d'Ispahan, le 6 de la lune de Rebiab 1, 1719.

LETTRE CLII

NARSIT A USBEK

A Paris.

ROXANE et Zélis ont souhaité d'aller à la campagne ; je n'ai pas cru devoir le leur refuser. Heureux Usbek ! tu as des femmes fidèles et des esclaves vigilans : je commande en des lieux où la vertu semble s'être choisi un asile. Compte qu'il ne s'y passera rien que tes yeux ne puissent soutenir.

Il est arrivé un malheur qui me met en grande peine. Quelques marchands arméniens, nouvellement arrivés à Ispahan, avoient apporté une de tes lettres pour moi ; j'ai envoyé un esclave pour la chercher ; il a été volé à son retour, de manière que la lettre est perdue. Écris-moi donc promptement : car je m'imagine que, dans ce changement, tu dois avoir des choses de conséquence à me mander.

Du sérail de Fatmé, le 6 de la lune de Rebiab 1, 1719.

LETTRE CLIII

USBEK A SOLIM

Au sérail d'Ispahan.

Je te mets le fer à la main. Je te confie ce que j'ai à présent dans le monde de plus cher, qui est ma vengeance. Entre dans ce nouvel emploi, mais n'y porte ni cœur ni pitié. J'écris à mes femmes de t'obéir aveuglément : dans la confusion de tant de crimes, elles tomberont devant tes regards. Il faut que je te doive mon bonheur et mon repos; rends-moi mon sérail comme je l'ai laissé. Mais commence par l'expier; extermine les coupables, et fais trembler ceux qui se proposoient de le devenir. Que ne peux-tu pas espérer de ton maître pour des services si signalés! Il ne tiendra qu'à toi de te mettre au-dessus de ta condition même et de toutes les récompenses que tu as jamais désirées.

De Paris, le 4 de la lune de Chahban, 1719.

LETTRE CLIV

USBEK A SES FEMMES

Au sérail d'Ispahan.

Puisse cette lettre être comme la foudre qui tombe au milieu des éclairs et des tempêtes! Solim est votre premier eunuque, non pas pour vous garder, mais pour vous punir. Que tout le sérail s'abaisse devant lui. Il doit juger vos actions passées; et, pour l'avenir, il vous fera vivre sous un joug si rigoureux que vous regretterez votre liberté, si vous ne regrettez pas votre vertu.

De Paris, le 4 de la lune de Chahban, 1719.

LETTRE CLV

USBEK A NESSIR

A Ispahan.

HEUREUX celui qui, connoissant tout le prix d'une vie douce et tranquille, repose son cœur au milieu de sa famille, et ne connoît d'autre terre que celle qui lui a donné le jour!

Je vis dans un climat barbare, présent à tout ce qui m'importune, absent de tout ce qui m'intéresse. Une tristesse sombre me saisit; je tombe dans un accablement affreux : il me semble que je m'anéantis; et je ne me retrouve moi-même que lorsqu'une sombre jalousie vient s'allumer, et enfanter dans mon âme la crainte, les soupçons, la haine et les regrets.

Tu me connois, Nessir; tu as toujours vu dans mon cœur comme dans le tien : je te ferois pitié, si tu savois mon état déplorable. J'attends quelquefois six mois entiers des nouvelles du sérail; je compte tous les instans qui s'écoulent; mon impatience me les allonge toujours, et, lorsque

celui qui a été tant attendu est près d'arriver, il se fait dans mon cœur une révolution soudaine; ma main tremble d'ouvrir une lettre fatale; cette inquiétude qui me désespéroit, je la trouve l'état le plus heureux où je puisse être, et je crains d'en sortir par un coup plus cruel pour moi que mille morts.

Mais, quelque raison que j'aie eue de sortir de ma patrie, quoique je doive ma vie à ma retraite, je ne puis plus, Nessir, rester dans cet affreux exil. Et ne mourrois-je pas tout de même en proie à mes chagrins? J'ai pressé mille fois Rica de quitter cette terre étrangère; mais il s'oppose à toutes mes résolutions; il m'attache ici par mille prétextes : il semble qu'il ait oublié sa patrie; ou plutôt il semble qu'il m'ait oublié moi-même, tant il est insensible à mes déplaisirs.

Malheureux que je suis! je souhaite de revoir ma patrie, peut-être pour devenir plus malheureux encore! Eh! qu'y ferai-je? Je vais rapporter ma tête à mes ennemis. Ce n'est pas tout : j'entrerai dans le sérail; il faut que j'y demande compte du temps funeste de mon absence; et si j'y trouve des coupables, que deviendrai-je? Et si la seule idée m'accable de si loin, que sera-ce lorsque ma présence la rendra plus vive? que sera-ce s'il faut que je voie, s'il faut que j'entende ce que je n'ose imaginer sans frémir? que sera-ce

enfin s'il faut que des châtimens que je prononcerai moi-même soient des marques éternelles de ma confusion et de mon désespoir?

J'irai m'enfermer dans des murs plus terribles pour moi que pour les femmes qui y sont gardées; j'y porterai tous mes soupçons; leurs empressemens ne m'en déroberont rien; dans mon lit, dans leurs bras, je ne jouirai que de mes inquiétudes; dans un temps si peu propre aux réflexions, ma jalousie trouvera à en faire. Rebut indigne de la nature humaine, esclaves vils dont le cœur a été fermé pour jamais à tous les sentimens de l'amour, vous ne gémiriez plus sur votre condition, si vous connoissiez le malheur de la mienne.

De Paris, le 4 de la lune de Chahban, 1719.

LETTRE CLVI

ROXANE A USBEK

A Paris.

L'HORREUR, la nuit et l'épouvante règnent dans le sérail; un deuil affreux l'environne : un tigre y exerce à chaque instant toute sa rage; il a mis dans les supplices

deux eunuques blancs, qui n'ont avoué que leur innocence; il a vendu une partie de nos esclaves, et nous a obligées de changer entre nous celles qui nous restoient. Zachi et Zélis ont reçu dans leur chambre, dans l'obscurité de la nuit, un traitement indigne; le sacrilège n'a pas craint de porter sur elles ses viles mains. Il nous tient enfermées chacune dans notre appartement; et, quoique nous y soyons seules, il nous y fait vivre sous le voile : il ne nous est plus permis de nous parler; ce seroit un crime de nous écrire : nous n'avons plus rien de libre que les pleurs.

Une troupe de nouveaux eunuques est entrée dans le sérail, où ils nous assiègent nuit et jour; notre sommeil est sans cesse interrompu par leurs méfiances feintes ou véritables. Ce qui me console, c'est que tout ceci ne durera pas longtemps, et que ces peines finiront avec ma vie : elle ne sera pas longue, cruel Usbek! je ne te donnerai pas le temps de faire cesser tous ces outrages.

Du sérail d'Ispahan, le 2 de la lune de Maharram, 1720.

LETTRE CLVII

ZACHI A USBEK

A Paris.

Ciel! un barbare m'a outragée jusque dans la manière de me punir! Il m'a infligé ce châtiment qui commence par alarmer la pudeur; ce châtiment qui met dans l'humiliation extrême; ce châtiment qui ramène, pour ainsi dire, à l'enfance.

Mon âme, d'abord anéantie sous la honte, reprenoit le sentiment d'elle-même et commençoit à s'indigner, lorsque mes cris firent retentir les voûtes de mes appartemens. On m'entendit demander grâce au plus vil de tous les humains, et tenter sa pitié, à mesure qu'il étoit plus inexorable.

Depuis ce temps, son âme insolente et servile s'est élevée sur la mienne. Sa présence, ses regards, ses paroles, tous les malheurs viennent m'accabler. Quand je suis seule, j'ai du moins la consolation de verser des larmes; mais, lorsqu'il s'offre à ma vue, la fureur me saisit; je la trouve impuissante, et je tombe dans le désespoir.

CHÂTIMENT DE ZACHI

(Lettres Persanes, CLVII)

Le tigre ose me dire que tu es l'auteur de toutes ces barbaries. Il voudroit m'ôter mon amour, et profaner jusques aux sentimens de mon cœur. Quand il me prononce le nom de celui que j'aime, je ne sais plus me plaindre : je ne puis plus que mourir.

J'ai soutenu ton absence, et j'ai conservé mon amour par la force de mon amour. Les nuits, les jours, les momens, tout a été pour toi. J'étois superbe de mon amour même; et le tien me faisoit respecter ici. Mais à présent... Non, je ne puis plus soutenir l'humiliation où je suis descendue. Si je suis innocente, reviens pour m'aimer; reviens, si je suis coupable, pour que j'expire à tes pieds.

Du sérail d'Ispahan, le 2 de la lune de Maharram, 1720.

LETTRE CLVIII

ZÉLIS A USBEK

A Paris.

MILLE lieues de moi, vous me jugez coupable; à mille lieues de moi, vous me punissez.

Qu'un eunuque barbare porte sur moi ses viles mains, il agit par votre ordre : c'est le tyran qui m'outrage, et non pas celui qui exerce la tyrannie.

Vous pouvez, à votre fantaisie, redoubler vos mauvais traitemens. Mon cœur est tranquille depuis qu'il ne peut plus vous aimer. Votre âme se dégrade, et vous devenez cruel. Soyez sûr que vous n'êtes point heureux. Adieu.

Du sérail d'Ispahan, le 2 de la lune de Maharram, 1720.

LETTRE CLIX

SOLIM A USBEK

A Paris.

Je me plains, magnifique seigneur, et je te plains : jamais serviteur fidèle n'est descendu dans l'affreux désespoir où je suis. Voici tes malheurs et les miens; je ne t'en écris qu'en tremblant.

Je jure par tous les prophètes du ciel que, depuis que tu m'as confié tes femmes, j'ai veillé nuit et jour sur elles; que je n'ai jamais suspendu un moment le cours de mes inquiétudes. J'ai commencé mon ministère par les châtimens; et je les ai suspendus, sans sortir de mon austérité naturelle.

Mais que dis-je? pourquoi te vanter ici une fidélité qui t'a été inutile? Oublie tous mes services passés; regarde-moi comme un traître, et punis-moi de tous les crimes que je n'ai pu empêcher.

Roxane, la superbe Roxane, ô Ciel! à qui se fier désormais? Tu soupçonnois Zachi, et tu avois

pour Roxane une sécurité entière; mais sa vertu farouche étoit une cruelle imposture; c'étoit le voile de sa perfidie. Je l'ai surprise dans les bras d'un jeune homme, qui, dès qu'il s'est vu découvert, est venu sur moi; il m'a donné deux coups de poignard; les eunuques, accourus au bruit, l'ont entouré : il s'est défendu longtemps, en a blessé plusieurs; il vouloit même rentrer dans la chambre, pour mourir, disoit-il, aux yeux de Roxane. Mais enfin il a cédé au nombre, et il est tombé à nos pieds.

Je ne sais si j'attendrai, sublime seigneur, tes ordres sévères : tu as mis ta vengeance en mes mains; je ne dois pas la faire languir.

Du sérail d'Ispahan, le 8 de la lune de Rebiab 1, 1720.

LETTRE CLX

SOLIM A USBEK

A Paris.

J'ai pris mon parti : tes malheurs vont disparoître ; je vais punir.

Je sens déjà une joie secrète ; mon âme et la tienne vont s'apaiser : nous allons exterminer le crime, et l'innocence va pâlir.

O vous, qui semblez n'être faites que pour ignorer tous vos sens et être indignées de vos désirs mêmes ; éternelles victimes de la honte et de la pudeur, que ne puis-je vous faire entrer à grands flots dans ce sérail malheureux, pour vous voir étonnées de tout le sang que j'y vais répandre !

Du sérail d'Ispahan, le 8 de la lune de Rebiab 1, 1720.

LETTRE CLXI

ROXANE A USBEK

A Paris.

Oui, je t'ai trompé; j'ai séduit tes eunuques; je me suis jouée de ta jalousie; et j'ai su de ton affreux sérail faire un lieu de délices et de plaisirs.

Je vais mourir; le poison va couler dans mes veines : car que ferois-je ici, puisque le seul homme qui me retenoit à la vie n'est plus? Je meurs; mais mon ombre s'envole bien accompagnée : je viens d'envoyer devant moi ces gardiens sacrilèges qui ont répandu le plus beau sang du monde.

Comment as-tu pensé que je fusse assez crédule pour m'imaginer que je ne fusse dans le monde que pour adorer tes caprices; que, pendant que tu te permets tout, tu eusses le droit d'affliger tous mes désirs? Non : j'ai pu vivre dans la servitude, mais j'ai toujours été libre : j'ai réformé tes lois sur celles de la nature, et mon esprit s'est toujours tenu dans l'indépendance.

Tu devrois me rendre grâces encore du sacrifice

que je t'ai fait; de ce que je me suis abaissée jusqu'à te paroître fidèle; de ce que j'ai lâchement gardé dans mon cœur ce que j'aurois dû faire paroître à toute la terre; enfin de ce que j'ai profané la vertu en souffrant qu'on appelât de ce nom ma soumission à tes fantaisies.

Tu étois étonné de ne point trouver en moi les transports de l'amour : si tu m'avois bien connue, tu y aurois trouvé toute la violence de la haine.

Mais tu as eu longtemps l'avantage de croire qu'un cœur comme le mien t'étoit soumis. Nous étions tous deux heureux : tu me croyois trompée, et je te trompois.

Ce langage, sans doute, te paroît nouveau. Seroit-il possible qu'après t'avoir accablé de douleurs, je te forçasse encore d'admirer mon courage? Mais c'en est fait, le poison me consume, ma force m'abandonne; la plume me tombe des mains; je sens affoiblir jusqu'à ma haine; je me meurs.

Du sérail d'Ispahan, le 8 de la lune de Rebiab 1, 1720.

NOTES

DU TOME DEUXIÈME

Page 2, ligne 19. *Un code de ses jugemens.* Le *Dictionnaire* de l'Académie, dont la première édition est de 1694.

— 21. *Un bâtard qui avoit déjà paru.* Le *Dictionnaire* de Furetière publié en 1685 et qui fit expulser son auteur de l'Académie française, parce qu'il avait porté atteinte au privilège exclusif de la compagnie. On sait que ce livre, par suite des remaniements nombreux qu'y apportèrent les jésuites, après Basnage de Beauval, est connu aujourd'hui sous le nom de *Dictionnaire de Trévoux.*

11. La Lettre LXXVII est la troisième du Supplément de 1754. Les lettres suivantes avancent donc de trois numéros sur celles de 1721.

16, 18. *Le seul de leurs livres qui soit bon.* Sans accepter la sévérité du jugement de Montesquieu, on doit reconnaître que, si le *Don Quichotte,* dont il est ici question, n'est pas le seul bon ouvrage de la littérature espagnole, il est tout à fait dans les meilleurs.

— 24. *Des nations qui leur sont inconnues.* Allusion à la vallée de *las Batuecas,* dans l'Estramadure; elle était presque déserte, mais non pas aussi inconnue que Montesquieu veut bien le dire.

P. 24, l. 27. *Osman, empereur des Turcs.* Othman II, déposé en 1618 et remplacé par son oncle Mustapha Ier.

37, 7. *La justice se mêle de tous leurs différends.* Nous avons intercalé ici cette phrase de l'édition de 1758, dont l'absence dans le texte de 1754 rend la suite incompréhensible.

— 12. *Un nombre infini de jeunes marchandes.* Il est ici question des galeries du Palais, qui ont inspiré à Corneille une de ses premières comédies, et qui furent jusqu'à la Révolution un lieu de rendez-vous pour les amoureux autant que pour les gens d'affaires.

38, 14. *Un combat que les témoins rendent si difficile :* le *congrès.* Cette honteuse et absurde épreuve avait été abolie par un arrêt du Parlement en date du 18 février 1677. Voir une piquante étude de M. H. Moulin sur le *dernier procès pour impuissance* dans *l'Amateur d'autographes* de novembre 1884 et janvier-février 1885.

49. La Lettre XCII est la quatrième du Supplément de 1754. Les lettres suivantes avancent donc de quatre numéros sur celles de 1721.

51, 6. *Il a fait casser la disposition du monarque.* Allusion au fameux lit de justice du 2 septembre 1715, dans lequel Philippe d'Orléans, avec la connivence de Jean-Antoine de Mesmes, comte d'Avaux, premier président au Parlement, fit casser le testament de Louis XIV qui instituait le duc du Maine, fils naturel du roi et de Mme de Montespan, commandant de sa maison, et lui assignait les droits de prince du sang.

57, 19. *Puisque son but est la destruction de la société.* Ce passage a été ainsi mitigé dans des éditions suivantes : « Puisqu'elle peut avoir l'effet de détruire la société. »

58, 23-28, et 59, 1-11. Les trois derniers alinéas de cette lettre, conformes à la correction du Supplément de 1754, sont ainsi rédigés dans le texte de 1720 :

« Le droit de conquête n'est point un droit. Une société

ne peut être fondée que sur la volonté des associés : si elle est détruite par la conquête, le peuple redevient libre ; il n'y a plus de nouvelle société, et, si le vainqueur en veut former, c'est une tyrannie.

« A l'égard des traités de paix, ils ne sont jamais légitimes lorsqu'ils ordonnent une cession ou dédommagement plus considérable que le dommage causé ; autrement, c'est une pure violence, contre laquelle on peut toujours revenir, à moins que, pour ravoir ce qu'on a perdu, on ne soit obligé de se servir de moyens si violens qu'il en arrive un mal plus grand que le bien que l'on en doit retirer.

« Voilà, cher Rhédi, ce que j'appelle le droit public ; voilà le droit des gens, ou plutôt celui de la raison. »

P. 66, l. 21. *Une chambre qu'on appelle de justice.* Cette chambre, instituée le 19 mars 1717, fut supprimée un an après.

67, 6. *Un ministre connu par son esprit.* Adrien Maurice, comte d'Ayen, duc de Noailles, maréchal de France, président du conseil des finances du 15 septembre 1715 à janvier 1718.

77, 16. *Un roi de France prit des gardes.* Philippe-Auguste, menacé par les émissaires du *Vieux de la Montagne.*

96, 9. *A l'occasion de la lettre Q.* Il s'agissait des mots *Quisquis* et *Quanquam,* que Ramus voulait faire prononcer *Kiskis* et *Kankan.* Voir le *Dictionnaire philosophique* de Voltaire.

97, 3. *Un roi d'Aragon :* Philippe III, roi d'Espagne. Les royaumes d'Aragon et de Catalogne étaient réunis à la couronne depuis un siècle, à la date que Montesquieu a mentionnée en note.

99. La Lettre CXII est la cinquième du Supplément de 1754. Les lettres suivantes avancent donc de cinq numéros sur celles de 1721. — Cette lettre avait été déjà publiée en grande partie dans la deuxième édition de Marteau, 1721.

P. 99, l. 17. *Un de leurs généraux*. Selon M. Laboulaye, Charles de Mouchy, marquis d'Hocquincourt, maréchal de France en 1651, celui-là même que Saint-Évremond a mis en scène dans sa célèbre *Conversation du maréchal d'Hocquincourt avec le P. Canaye*.

100, 22. *Le péché originel*. M. Laboulaye n'a point cherché à éclaircir les allusions de cette phrase obscure; M. André Lefèvre avance qu'elle vise les goûts antiphysiques du cardinal, que certains mémoires du temps, entre autres ceux de La Porte, premier valet de chambre de Louis XIV, lui reprochent ouvertement. Voltaire (dans le catalogue des écrivains du *Siècle de Louis XIV*) a protesté contre l'attentat que, selon La Porte, Mazarin aurait commis sur le jeune roi, et accuse l'auteur d'être « trop scrupuleux et trop mauvais physicien ». Mais on connaît aussi le singulier optimisme de Voltaire, pour qui la plupart des crimes avérés de l'histoire n'étaient que de simples accidents.

107, 24 à 28. Cet alinéa a été ajouté par le Supplément de 1754.

109, 8. *L'ordre... ordonné* est une négligence de style qui se trouve aussi bien dans le texte de 1721 que dans celui de 1754.

124, 15. *Le Tyen :* le ciel de la cosmogonie chinoise.

126, 11. *Soit* est bien ainsi au singulier, se rapportant au dernier substantif exprimé.

128, 4-12. Cet alinéa a été ajouté par le Supplément de 1754.

130. La note mise au bas de cette page n'est pas de nous, et se trouve bien dans l'édition de 1754.

136, 15. *Le grand vizir d'Allemagne :* le prince Eugène, qui s'était emparé de Belgrade en 1717 et venait de signer la paix de Passarovitz (1718).

137. La Lettre CXXV est la sixième du Supplément de 1754. Les lettres suivantes avancent donc de six numéros

sur celles de 1721. — Cette lettre avait déjà paru, mais avec quelques variantes, dans l'édition de 1721.

P. 143, l. 6. *L'ambassadeur du Grand Mogol.* Il est ici question de la conspiration dite de Cellamare, du nom de l'ambassadeur d'Espagne qui s'était laissé entraîner dans le complot fomenté par le duc et la duchesse du Maine contre le Régent. Le prince de Cellamare fut reconduit sous escorte à la frontière, tandis que le duc était enfermé à Doullens et la duchesse transférée au château de Dijon.

144, 14. *Le fameux roi de Suède :* Charles XII tué au siège de Frédérikshall en Danemark, le 11 décembre 1718. Son premier ministre était le comte de Goertz, exécuté à Stockholm le 2 mars 1719.

148, 3. *Barlong* (composé du péjoratif *bar* et de *long*), peu usité aujourd'hui, veut dire : qui a la forme d'un carré long, mais irrégulier.

153, 1. Nous avons conservé l'orthographe de *Milanès* tel qu'il est imprimé dans le texte de 1754.

— 11. *Feu M. le comte de L. :* Hugues de Lionne, selon M. Laboulaye; mais il est question, page 154, de ce même comte de L. comme président du cercle des nouvellistes : ce ne peut donc pas être au ministre que Montesquieu songeait en écrivant ceci.

162, 2. Montesquieu écrit avec raison *tressaillit* au lieu de *tressaille,* qui n'est nullement conforme à l'infinitif *tressaillir.*

174, 17. *Romanciers* serait ici plus exact que *romans.* Voir ci-après la note de la page 181.

177, 4. *N*** :* Le duc de Noailles. Voyez la note de la page 67.

— 7. *Un étranger :* l'Écossais Jean Law, le fondateur de la trop fameuse banque qui ruina tant de familles.

— 27. *Une certaine rue :* la rue Quincampoix.

P. 178, l. 13. *La reine de Suède :* Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII, morte le 5 décembre 1751, à cinquante-quatre ans. Son mari, Frédéric de Hesse-Cassel, associé au trône de Suède le 4 avril 1720, mourut le 5 avril 1751, à soixante-douze ans.

179, 18. *Une petite ville qu'on nomme Pontoise.* Le Parlement y fut exilé le 20 juillet 1720 pour avoir refusé d'enregistrer les mesures vexatoires par lesquelles Law essayait de soutenir son crédit ébranlé.

181, 20. *Romans* est mis encore une fois ici pour *romanciers.* Voir ci-dessus la note de la page 174.

185, 3. Il semblerait qu'il fallût ici « *toute* sa simplicité » ; mais notre texte ne donne pas *toute.*

192, 24. Au lieu de *qu'il,* lisez *qui.*

195, 10. Il semble qu'il faudrait plutôt ici *avoient,* au pluriel, se rapportant à *six pièces;* mais le texte de 1754, conforme à celui de 1721, donne bien *avoit,* au singulier.

197, 5. *Dans une île près des Orcades :* l'Écosse. On comprend aisément, dès les premiers mots, qu'il s'agit de Jean Law. Il avait montré tout jeune de rares dispositions pour le calcul.

— 19. *La Bétique :* la France.

198, 23. *Quatre paroles :* le cours des actions.

199, 12. *Leur or et leur argent.* Law avait obtenu un arrêt du conseil interdisant à tout particulier de garder chez lui plus de cinq cents livres en espèces.

199, 21. *La moitié.* Les remboursements s'effectuaient moitié en argent, moitié en papier.

208, 2. *Prenez dix A*** du C*** concernant la B*** et la C*** des I*** :* dix arrêts du Conseil concernant (selon les uns) la Banque et la Compagnie des Indes, ou (selon d'autres, et plus vraisemblablement) la Bulle (*Unigenitus*) et la constitution des Jésuites.

P. 208, l. 10. *Celles de M. de N.* : les oraisons funèbres de Fléchier, évêque de Nîmes.

209, 15. *Miraculum chymicum, etc.* : « Miracle chimique par violente fermentation, avec fumée, feu et flamme. Mélangez une infusion de Quesnel avec une infusion de Lallemand; que la fermentation ait lieu avec grande violence, bouillonnement et tonnerre, les acides se combattant et pénétrant à l'envi les sels alcalins : il se fera une évaporation d'esprits brûlants. Mettez la liqueur fermentée dans l'alambic ; vous n'en tirerez rien et n'y trouverez rien, sinon un *caput mortuum* (drogue inutile et impuissante). »

210, 4. *Lenitivum* (Lénitif) : « Prenez deux feuillets de l'anodin Molina, six pages du laxatif Escobar, une seule feuille de l'émollient Vasquez; faites infuser dans quatre livres d'eau ordinaire. Faites réduire par la cuisson à moitié ; pressez, et dans l'extrait faites dissoudre trois feuilles du détersif Bauni et du diluant Tamburini.

« Faites du tout un lavement. »

— 12. *In chlorosim, etc.* : « Contre la chlorose, que le vulgaire appelle pâles couleurs ou fièvre amoureuse.

« Prenez quatre figures de l'Arétin, deux feuilles du Révérend Thomas Sanchez (*De matrimonio*), qu'elles infusent dans cinq livres d'eau ordinaire, et il en résultera une tisane apéritive. »

— 19. *Inimaginable* semblerait ici préférable ; mais nous avons maintenu *imaginable*, que donnent les éditions de 1721 et de 1754.

211. La Lettre CXLIV est la septième du Supplément de 1754. Les lettres suivantes avancent donc de sept numéros sur celles de 1721.

213. La Lettre CXLV est la huitième du Supplément de 1754. Les lettres suivantes avancent donc de huit numéros sur celles de 1721. — Cette lettre se trouvait déjà, avec quelques variantes insignifiantes, dans la deuxième édition de 1721.

P. 222. On remarquera que la Lettre CXLVII et les huit lettres suivantes devraient, d'après leurs dates, se trouver placées plus haut; mais nous avons respecté l'ordre adopté par Montesquieu.

227, l. 11. *Je sais* se comprendrait mieux que *je ne sais*, que donnent les éditions de 1721 et celle de 1754.

236. La Lettre CLVII est la neuvième du Supplément de 1754.

238. La Lettre CLVIII est la dixième du Supplément de 1754.

241. La Lettre CLX est la onzième du Supplément de 1754.

INDEX ANALYTIQUE

Abdias Ibesalon (Dialogue d') et de Mahomet. XVIII.
Abstinence des viandes de porc. XVII.
Académie française. Son rôle, son impopularité. LXXIII.
Agiotage. Ses effets déplorables. CXXXII, CXLVI.
Agriculture. CVII, CXVII.
Alchimiste (Rêveries d'un). XLV.
Ame (Immortalité de l'). XXXIII, LXIX, LXXV, CXLI.
Amulettes, talismans et prestiges. CXLIII.
Anaïs. Son séjour dans le paradis des femmes, sa vengeance contre son mari. CXLI.
Anatomiste (Lettre d'un). CXLV.
Anciens et des modernes (Querelle des). XXXVI.
Antiquaire (Lettre d'un). CXLII.
Aphéridon et Astarté (Histoire d'). LXVII.
Avocats. Leur rôle. LXVIII.

Bibliothèque d'un couvent. Examen des œuvres qu'elle renferme. CXXXIII-CXXXVII.

Café. Son usage à Paris, son influence. XXXVI. — Propos tenus dans un des établissements où on le débite. CXXIX, CXXX, CXXXII.
Capucin (Entretien d'un) et de Rica. XLIX.
Casuiste. Définition du rôle d'un casuiste par lui-même. LVII.

Célibat. CXV, CXVII.
Cellamare (Conspiration de). CXXVII.
Chambre de justice établie contre les traitants. XCIX.
Charles XII, roi de Suède. Sa mort ; supplice de son premier ministre, le comte de Goertz. CXXVIII.
Chartreux. LXXXIII.
Chatiments. Leur influence selon les gouvernements qui les appliquent. LXXXI.
Christianisme. XXXV, LXXV, CXV, CXVII, CXVIII.
Compères. Leur rôle dans les conversations mondaines. LIV.
Compilateurs (Les). LXVI.
Constitution *Unigenitus*. XXIV, CII.

« Décisionnaire » universel (Le). LXXII.
Découvertes de la poudre et de la boussole. Leur influence. CVI-CVII.
Dépopulation. Ses causes et ses progrès ; la polygamie, la castration, l'interdiction du divorce ; le célibat des prêtres, la multiplication des couvents ; la traite des noirs ; le mépris de la vie, enseigné par le christianisme et le mahométisme ; la pratique de l'avortement chez les sauvages, les cruautés des conquérants aux Indes et au Mexique ; les mariages précoces. CXIII-CXXIII.
Despotisme des princes d'Orient comparé aux monarchies européennes. CIII-CV.
Dieu. Sur sa prescience. LXIX. — Sur sa justice et sur celle des hommes. LXXXIV.
Directeur de conscience (Portrait d'un). XLVIII.
Diseurs de rien. LXXXIII.
Divorce. Permis aux païens, interdit aux chrétiens. Influence de cette défense. CXVII.
Droit public. XCV, XCVI.
Duel. LIX, XCI.

Ecclésiastiques. Leur situation difficile dans le monde. LXI.
Eole. Voy. Law.

Esclavage (Abolition de l'). Conséquences de cette mesure. LXXV. — Différence de l'esclavage chez les Mahométans et chez les Romains. CXVI.

Espagnols et Portugais. Leurs mœurs, leur littérature. LXXVIII.

Evèques. XXIX.

Fat (Un). L.

Femmes. Liberté dont elles jouissent en Europe. XXIII, XXVI, XXXVIII, LXIII. — Leur coquetterie à tout âge. LII. — Jalousie et tolérance de leurs maris. LV. — Leur passion pour le jeu. LVI. — Regrets de deux vieilles coquettes. LIX. — Influence des femmes sur le roi et sur la distribution des emplois publics. CVIII. — Rôle et influence d'une jolie femme. CXI.

Fermier général (Portrait d'un). XLVIII.

Fouet. Preuve d'amour réclamée par les femmes russes à leurs maris. LI. — Châtiment infligé à Zachi, l'une des femmes d'Usbek. CLVII, CLVIII.

Fous. Pourquoi l'on en enferme quelques-uns. LXXVIII.

Géomètre (Entretien d'un) et d'un traducteur d'Horace. CXXIX.

Gloire (Amour de la). XC.

Homme a bonnes fortunes. XLVIII.

Homme « répandu » (Epitaphe d'un). LXXXVIII.

Honneur (Ce qu'est l'). XC. — Le point d'honneur. XCI.

Inquisition en Espagne. XXIX, LXXVIII.

Invalides (Hôtel des). LXXXV.

Jansénistes. XXIV.

Jésuites. Leur influence sur Louis XIV. XXIV.

Journaux. CIX.

Juges (Frivolité des). LXVIII.

Juifs. Leur rôle en Turquie. XIX. — Leur rôle en Europe. LX.

Law (Jean). Son portrait allégorique sous le nom d'Éole. CXLII. — Conséquences désastreuses de son système et de l'agiotage. CXXXVIII, CXLVI.

Législateurs. Leurs minuties, leurs préjugés, leurs contradictions. LXXIX.

Lois françaises. Calquées sur les lois romaines ; leur chaos et leurs formalités. CI.

Lois physiques déterminées par la science, opposées aux rêveries des livres saints et des prophètes. XCIX.

Louis XIV. Sa puissance, ses prérogatives. XXIV. — Son caractère. XXXVII. — Sa mort, son testament. XCII.

Louis XV. Son portrait. CVIII.

Mahomet. Entretien avec le juif Abdias Ibesalon. XVIII. — Prodiges qui signalent sa naissance et son enfance. XXXIX.

Malte (Chevaliers de). XIX.

Mazarin. Discours d'un des généraux de la Fronde contre lui. CXII.

Médecin de province (Lettre d'un) à un médecin de Paris, allégorie satirique sur la querelle des molinistes et des quesnellistes. CXLIII.

Militaire (Vieux). XLVIII.

Mode. Ses caprices et son empire. C, CI.

Nouvellistes. Leur bavardage et leur insuffisance ; lettres de l'un d'eux. CXXX. — Propos alarmants tenus par un nouvelliste dans un café. CXXXIII.

Opéra. Lettre d'une actrice de l'Opéra. XXVIII.

Oraisons funèbres. XL.

Palais de justice. Son aspect ; causes qui s'y plaident ; arrêts qu'on y rend. LXXXVII.

Pape (Le). Sa puissance. XXIV, XXIX.

Paris. Sa population nombreuse, ses rues encombrées. XXIV. — Métiers singuliers qu'on y exerce. LVIII. — Foyer de travail, d'art et d'industrie. CVII.

Parisiens. Leur curiosité. XXX. — Leur activité. CVII.

Parlements. Ce qu'ils sont, ce qu'ils représentent. XCIII. — Attributions pénibles qui leur sont dévolues. CXL.

Perse (Faux ambassadeur de). XCII.

Pierre Ier, czar de Russie. Ses réformes. LI.

Poète parasite. XLVIII.

Polygamie triomphante (La), livre inconnu cité par Montesquieu. XXXV.

Pontoise. Exil du Parlement de Paris dans cette ville. CXL.

Protestants (sous le nom d'Arméniens) proscrits par Louis XIV. LXXXVI. — Influence de leur doctrine sur l'accroissement de la population. CXVIII.

Quinze-Vingts (Les). XXXII.

Religions. Leurs rites et leurs cérémonies. XLVI. — Leurs dieux faits à l'image de ceux qui les adorent. LIX.

Républiques. Leur origine. CXXXI.

Russie. Ses mœurs, son climat, sa puissance, sa politique. LI.

Solitaires chrétiens. Leurs luttes, leurs austérités et leurs souffrances. XCIV.

Suicide (Sur le). LXXVI, LXXVII.

Tartares. Leurs conquêtes. LXXXII.

Théatre (Description d'un), des loges et du foyer. XXVIII.

Traducteurs. Leur métier à la fois utile et ingrat. CXXIX.

Traitants ou financiers. Origine de la plupart d'entre eux ; chambre de justice établie contre leurs exactions. XCIX.

Troglodytes (Les). XI-XIV.

Ulrique-Eléonore, reine de Suède. Son abdication comparée à celle de Christine. CXXXIX.

Université. Ses querelles au sujet de la lettre Q et de la lettre K. CX.

Vin. Son prix, ses effets nuisibles et bienfaisants. XXXIII.

Virginité (Incertitude des preuves de la). LXX, LXXI.

TABLE

DU TOME DEUXIÈME

		Pages
Lettre	LXXII. Rica à Usbek, à ***.	1
—	LXXIII. Rica à ***.	2
—	LXXIV. Rica à Usbek, à ***.	4
—	LXXV. Usbek à Rhédi, à Venise.	6
—	LXXVI. Usbek à son ami Ibben, à Smyrne.	8
—	LXXVII. Ibben à Usbek, à Paris.	11
—	LXXVIII. Rica à Usbek, à ***.	12
—	LXXIX. Usbek à Rhédi, à Venise.	18
—	LXXX. Le grand eunuque à Usbek, à Paris.	21
—	LXXXI. Usbek à Rhédi, à Venise.	22
—	LXXXII. Nargum, envoyé de Perse en Moscovie, à Usbek, à Paris.	25
—	LXXXIII. Rica à Ibben, à Smyrne.	27
—	LXXXIV. Usbek à Rhédi, à Venise.	29
—	LXXXV. Rica à ***.	32
—	LXXXVI. Usbek à Mirza, à Ispahan. . . .	33
—	LXXXVII. Rica à ***.	37

Pages

LETTRE LXXXVIII. Rica à ***. 39
— LXXXIX. Usbek à Rhédi, à Venise. 42
— XC. Usbek à Ibben, à Smyrne. 43
— XCI. Usbek au même, à Smyrne. 46
— XCII. Usbek à Rustan, à Ispahan. 49
— XCIII. Usbek à Rhédi, à Venise. 50
— XCIV. Usbek à son frère, santon au monastère de Casbin. 52
— XCV. Usbek à Rhédi, à Venise. 54
— XCVI. Usbek au même. 56
— XCVII. Le premier eunuque à Usbek, à Paris. 59
— XCVIII. Usbek à Hassein, dervis de la Montagne de Jaron. 62
— XCIX. Usbek à Ibben, à Smyrne. 66
— C. Rica à Rhédi, à Venise. 68
— CI. Rica au même. 70
— CII. Usbek à ***. 73
— CIII. Usbek à Ibben, à Smyrne. 74
— CIV. Usbek au même. 78
— CV. Usbek au même. 80
— CVI. Rhédi à Usbek, à Paris. 83
— CVII. Usbek à Rhédi, à Venise. 85
— CVIII. Rica à Ibben, à Smyrne. 91
— CIX. Usbek à ***. 94
— CX. Rica à ***. 96
— CXI. Rica à ***. 97
— CXII. Usbek à ***. 99
— CXIII. Rhédi à Usbek, à Paris. 101
— CXIV. Usbek à Rhédi, à Venise. 105

Pages

LETTRE CXV. Usbek au même. 108
— CXVI. Usbek au même. 112
— CXVII. Usbek au même. 114
— CXVIII. Usbek au même. 118
— CXIX. Usbek au même. 122
— CXX. Usbek au même. 123
— CXXI. Usbek au même 126
— CXXII. Usbek au même. 127
— CXXIII. Usbek au même. 133
— CXXIV. Usbek au mollak Méhémet Ali, gardien des trois tombeaux, à Com. . . 136
— CXXV. Usbek à Rhédi, à Venise. 137
— CXXVI. Rica à ***. 140
— CXXVII. Rica à Usbek, à ***. 143
— CXXVIII. Rica à Ibben, à Smyrne. 144
— CXXIX. Rica à Usbek, à *** 146
— CXXX. Rica à *** 150
— CXXXI. Rhédi à Rica, à Paris. 155
— CXXXII. Rica à *** 160
— CXXXIII. Rica à ***. 163
— CXXXIV. Rica au même. 164
— CXXXV. Rica au même. 167
— CXXXVI. Rica au même. 170
— CXXXVII. Rica au même. 173
— CXXXVIII. Rica à Ibben, à Smyrne. . . . 175
— CXXXIX. Rica au même. 178
— CXL. Rica à Usbek, à ***. 179
— CXLI. Rica au même, à ***. 181
— CXLII. Rica à Usbek, à ***. 194

Pages

LETTRE CXLIII. Rica à Nathanaël Lévy, médecin juif, à Livourne. 201
— CXLIV. Usbek à Rica. 211
— CXLV. Usbek à ***. 213
— CXLVI. Usbek à Rhédi, à Venise. 219
— CXLVII. Le grand eunuque à Usbek, à Paris. 222
— CXLVIII. Usbek au premier eunuque, au sérail d'Ispahan 223
— CXLIX. Narsit à Usbek, à Paris. 224
— CL. Usbek à Narsit, au sérail d'Ispahan. . . 225
— CLI. Solim à Usbek, à Paris. 226
— CLII. Narsit à Usbek, à Paris. 229
— CLIII. Usbek à Solim, au sérail d'Ispahan. . 230
— CLIV. Usbek à ses femmes, au sérail d'Ispahan. 231
— CLV. Usbek à Nessir, à Ispahan. 232
— CLVI. Roxane à Usbek, à Paris. 234
— CLVII. Zachi à Usbek, à Paris. 236
— CLVIII. Zélis à Usbek, à Paris. 238
— CLIX. Solim à Usbek, à Paris. 239
— CLX. Solim à Usbek, à Paris. 241
— CLXI. Roxane à Usbek, à Paris. 242

NOTES 245

INDEX ANALYTIQUE 253

Imprimé par Jouaust et Sigaux

POUR LA

PETITE BIBLIOTHÈQUE ARTISTIQUE

M DCCC LXXXVI

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due

JAN 2 1 2000

L. 30 1969

APR 10 1972
APR 11 1972

290274

270474

03 07 74

10 OCT. 1996
22 OCT. 1996
OCT 24 1996
AVR 03 2002

a39003 002139586b

CE PQ 2011
.L5 1886 V002
COO MONTESQUIEU, LETTRES PERS
ACC# 1217580